TOME XXIV. N° 23. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 1er MARS 1926

# la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

## Le retour à la Monarchie en 1814

Au château de Versailles, on peut voir, en l'une des salles de l'histoire moderne, un portrait qui retient l'attention par l'étrangeté du costume, par le contraste entre la jeunesse relative des traits et la lourde sénilité du corps, par l'opposition entre le regard qui est celui du commandement et la pesanteur physique qui éveille l'idée de l'impuissance. La tête serait belle si elle n'était trop forte ; le front est large, légèrement fuyant avec les cheveux tout blancs et ramenés en arrière, le visage est plein et haut en couleur. Il y a de la sévérité dans le regard, mais de la bienveillance dans les plis des lèvres. A portée de la main, une petite table en bois d'une simplicité remarquable avec des livres, des papiers, ainsi qu'il arrive à ceux qui doivent chercher tout près d'eux l'aliment de leurs heures et que leurs infirmités condamnent au repos. En dépit de tous les artifices, c'est en effet un infirme que le peintre représente, assis en un fauteuil où il ne se redresse que par l'effort et qu'il remplit tout entier de son embonpoint. Sur les épaules tombantes sont fixées des épaulettes, sorte de simulacre militaire qui, chez ce vieillard précoce, paraît ironie. Sur l'habit se détache la décoration du Saint-Esprit et au-dessous s'étale, de l'épaule à la hanche, le large *cordon*

*bleu.* Les jambes, qu'on devine trop faibles pour porter cette masse, sont emprisonnées en de larges guêtres bleues à boutons d'or. Qu'on se recule pour voir l'ensemble et l'impression se gravera, celle d'une intelligence rayonnante mais retenue comme captive par les servitudes d'un corps à la fois pesant et débile, destiné à subir les envahissements progressifs d'une chair malsaine qui, à la longue, corrompra tout.

Je vais à la date : 1814. L'œuvre est du peintre Gérard. Celui dont l'image est fixée sur la toile s'appelle Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, et vient d'être appelé au trône sous le nom de Louis XVIII.

Tandis que Napoléon s'acheminait vers l'île d'Elbe, le roi avait débarqué le 14 avril 1814 à Calais. Le 29, il était arrivé à Compiègne où il avait donné audience aux maréchaux et à quelques hauts personnages. Le 2 mai, il atteignit Saint-Ouen où il devait recevoir les grands corps de l'État. Parmi les familiers du prince, plusieurs n'envisageaient pas sans inquiétude cette première rencontre. Pour qui gardait le souvenir de Bonaparte, ce nouveau maître, cloué sur un fauteuil ou ne se mouvant qu'avec l'appui d'une canne, n'éveillerait-il pas, au lieu du respect, un peu de pitié dédaigneuse? Ce fut à sept heures et demie du soir, à Saint-Ouen, que les présentations commencèrent. La salle était mal éclairée. Si nous en croyons l'un des contemporains, on avait placé à dessein le siège royal en un endroit obscur, afin d'atténuer l'impression disgracieuse que produirait ce monarque impotent. Il fut bientôt visible que la précaution était inutile. Du premier coup, le prince conquit et subjugua. En lui une dignité calme qui suggérait l'obéissance sans inspirer la crainte ; une attitude haute, un peu hautaine même, mais si bien accommodée au rang suprême qu'elle ne blessait pas, et rehaussait le prix de chaque marque de bienveillance ; une voix bien timbrée et aux harmonieuses sonorités ; des questions faites à propos ; beaucoup de paroles gracieuses quoique sans familiarité, et si bien étudiées qu'elles paraissaient naturelles. Parfois le rappel des souvenirs eût été importun, et le silence trop significatif pour n'être point maladroit ; alors, une phrase s'échappait, courte, d'une insignifiance très apprêtée, d'une banalité savante qui dispensait de commenter ou d'expliquer, de condamner ou d'absoudre. Tel ce mot à Talleyrand, retrouvé deux jours plus tôt à Compiègne : « Monsieur le

prince de Bénévent, je suis charmé de vous voir. Il s'est passé bien des choses depuis que nous nous sommes quittés. »

Dès les premières audiences, ce fauteuil d'infirme sembla trône, et trône aussi solide que si jamais il n'eût été brisé. Pour ce roi, serait-ce même un discrédit que son apparente impuissance? Tout épuisée de son long labeur, la France de 1814 n'a plus qu'une passion : le repos. Or, Louis XVIII, lent de mouvements et sédentaire autant que Napoléon était actif, n'apparaît-il pas, à cette heure, à la manière d'un personnage symbolique, incarnant, comme par une représentation visible, le vœu ardent du pays, c'est-à-dire la paix? Et la nation ne trouvera-t-elle pas, au moins passagèrement, une sécurité satisfaite à se confier à un prince qui, s'il n'était pas pacifique par goût, le serait par nécessité?

Ce prince qui, du château de Saint-Ouen, allait rentrer dans Paris, y rentrerait-il, comme l'ont prétendu ses ennemis, par la grâce de l'étranger ou, comme l'ont proclamé ses amis, par l'ardent appel de ses sujets fidèles? La vérité, c'est qu'il n'y eut, ni au dehors pression des alliés, ni au dedans explosion de loyalisme, en sorte que la malveillance s'est trompée et l'affection aussi.

La Restauration ne fut pas l'œuvre des coalisés. L'empereur Alexandre, le plus puissant d'entre eux, n'inclinait point vers les Bourbons. Il subissait encore, bien qu'il s'en défendît, le prestige de Napoléon. Louis XVIII, qu'il avait vu à Mittau, l'avait indisposé par ses hauteurs. Issu d'une dynastie où les révolutions de palais avaient plus d'une fois interverti l'ordre de succession au trône, il ne croyait pas, au moins à cette heure, à la vertu de la légitimité. Un agent royaliste, M. de Vitrolles, s'étant quelques semaines auparavant glissé jusqu'à Châtillon et s'étant insinué auprès de lui, il lui avait tenu un langage plus prévenu que favorable : « Si vous connaissiez les Bourbons, lui avait-il dit, vous seriez persuadé que le fardeau de la couronne serait trop lourd pour eux. » Son esprit indécis caressait vaguement toutes sortes de solutions chimériques : Bernadotte, puis Eugène de Beauharnais qui était, disait-il, honoré dans l'armée. Par instants, il se hasardait à penser qu'une république bien organisée pourrait s'adapter au génie français. Quoique très pénétrés des avantages de la légitimité, les Autrichiens n'étaient guère plus favorables que les Russes. Le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise les avait liés

à la dynastie napoléonienne et, bien que peu chargés de scrupules, ils ne pouvaient se détacher de cette alliance qu'avec certains ménagements. Ils se défiaient, eux aussi, des émigrés et de leur incapacité. Ils jugeaient enfin que si la France voulait les Bourbons, c'était à elle à se soulever pour eux et à les rappeler. — De la Prusse, on dira peu de chose, son souci presque unique étant la victoire et le profit matériel à en tirer. — Restait l'Angleterre. Le langage récent de Louis XVIII, en quittant Londres, avait semblé révéler une extrême gratitude. « Après Dieu, avait-il dit, c'est au prince régent que je dois ma couronne. » Mais une longue et généreuse hospitalité exercée envers lui et envers ses amis n'expliquait-elle pas cette excessive chaleur? Quelles que fussent les sympathies du prince régent pour la maison de Bourbon, le gouvernement britannique n'entendait pas se départir du principe de non-intervention qui était déjà la règle de sa politique. Cette prudente réserve avait guidé jusqu'à la fin de la campagne dernière le plus important des chefs militaires anglais. Comme, le 12 avril, à son arrivée à Toulouse, Wellington avait entendu les cris : *Vive le roi!* il s'était gardé d'encourager ces manifestations et avait déclaré qu'à ses yeux, jusqu'à nouvelles instructions, le régime légal de la France était le gouvernement impérial. Sans doute le peuple de Londres venait de saluer de ses acclamations Louis XVIII partant pour le continent. Mais était-ce bien pour le roi de France que se déployait tout cet enthousiasme ; et par les élans de sa joie, la nation anglaise ne célébrait-elle pas plutôt sa propre victoire, sa victoire définitive sur le vieil ennemi : Napoléon?

Si le trône ne fut pas rétabli par la coalition, il ne le fut pas davantage par les royalistes. Des royalistes, y en avait-il encore? On a peine à se figurer combien ils comptaient peu. Parmi les anciens émigrés, beaucoup, propriétaires de grades dans l'armée ou titulaires de charges de cour, s'étaient absorbés dans l'équipe impériale ; les autres, rentrés sans bruit, vivaient petitement, avec un seul souci, celui de rassembler les débris de leur fortune ; avec une seule ambition, celle de se reposer en une demeure stable, après toutes les hôtelleries de l'exil. Qui se fût enquis des Bourbons? Les journaux n'en parlaient pas. Depuis plus de vingt ans, ils avaient cessé de régner. De temps en temps, au faubourg Saint-Germain ou dans les châteaux, on évoquait, toutes

portes closes, des images tragiques et touchantes : le roi martyr, Marie-Antoinette, le petit Dauphin, Madame Royale, seule survivante de la grande catastrophe et maintenant duchesse d'Angoulême. Le plus souvent les souvenirs s'arrêtaient là. Les plus documentés se hasardaient jusqu'à parler du prétendant qu'on appelait tantôt le comte de Provence, tantôt le comte de Lille ; puis, fouillant dans leur mémoire, ils y retrouvaient les noms des princes : Monsieur, comte d'Artois, et ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry. On savait qu'après de multiples traverses, la famille royale avait trouvé asile en Angleterre. Mais de l'Angleterre ennemie, les courriers étaient rares, en sorte qu'aucune information n'alimentait ou ne mettait à jour les entretiens. « Parlez-nous des Bourbons, » disaient par intervalles les jeunes gens à leurs vieux parents, comme on sollicite d'un aïeul un conte d'autrefois. Certains aveux stupéfient. M. de Villèle confesse en ses mémoires qu'il ignorait tout à fait que la duchesse d'Angoulême n'eût point d'enfants. M. de Vitrolles, cet agent politique de la légitimité, était si mal renseigné sur Louis XVIII qu'il le croyait en pleine vigueur ; et il ne dissimula pas sa déception lorsqu'il apprit que ce prince était incapable de monter à cheval. Quand les alliés eurent atteint les confins de la Champagne, quand Wellington eut franchi les Pyrénées, la grandeur des événements contraignit les plus ignorants à s'informer et les plus oublieux à rassembler leurs souvenirs. Mais, après tant de disgrâces, à peine osait-on imaginer un retour de fortune. Venant d'Angleterre par la Hollande, le comte d'Artois avait pénétré en Franche-Comté et y avait recruté quelques amis, mais peu nombreux et sans crédit. Au duc d'Angoulême descendu en Guyenne, Bordeaux avait, dès le 12 mars, ouvert ses portes, mais sans que le reste du Midi se soulevât.

Voici, en ces conjonctures, le fait insigne entre tous : les hommes qui frayèrent aux Bourbons le chemin du trône ne furent pas ceux qui avaient toute raison de les souhaiter, mais ceux qui auraient eu de fortes raisons de les craindre.

L'initiateur fut Talleyrand. Il n'avait jamais aimé Napoléon. Le maître une fois vaincu, il jugea l'heure venue de l'abattre. Par qui le remplacer? Une régence avec Marie-Louise, bien qu'il pût y espérer un rôle, lui avait paru une combinaison bien fragile, surtout si le conseil de régence et la régente elle-même quittaient Paris. Bien plus chimériques

encore lui avaient semblé les autres expédients. La Révolution avait fait faillite, l'Empire aussi. Il ne restait que les Bourbons.

De la part d'un grand dignitaire de l'Empire, le projet avait un arrière-goût de traîtrise. C'est de quoi Talleyrand ne s'inquiéta guère, hormis pour réduire au minimum les risques très réels de l'entreprise. Ayant un pied dans le gouvernement, il lui serait plus aisé de le livrer. A l'opération il apporterait d'ailleurs toute sa dextérité : ce serait un simple glissement d'un pouvoir à un autre, sans aucun aspect déplaisant de violence ou de révolution.

Ce qui suivit est connu de tous. Pour réussir il fallait à la fois, — au dehors un complice puissant qui se prêterait au changement — au dedans une Assemblée qui serait instrument de légalisation.

Le complice — et le plus puissant qu'on pût imaginer — fut Alexandre, qui n'aimait pas Louis XVIII. L'instrument ce fut le Sénat qui ne l'aimait pas davantage. Le 6 avril 1814, toutes choses étant ménagées pour le dénouement, le chef de la maison des Bourbons fut appelé au trône. Et vraiment il fallait bien que la monarchie traditionnelle fût la solution unique, la solution nécessaire pour qu'elle devînt l'œuvre de ceux qui, s'étant traînés à travers la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire, et ayant tout accepté, tout ratifié, tout juré, tout adulé, n'avaient gardé jusque-là qu'une seule obstination, celle de leurs répugnances contre la royauté.

Mais déjà le Sénat, le gouvernement provisoire, Talleyrand lui-même étaient débordés. Le jour de l'entrée d'Alexandre, quelques cris : *Vive le roi!* avaient éclaté aux abords du cortège ; aux fenêtres quelques drapeaux blancs s'étaient déployés, tandis que, sur la place Vendôme, un petit groupe d'exaltés avaient, au mépris de toute pudeur, insulté bassement l'Empire tombé. Malgré tout, l'opinion royaliste était lente à s'affirmer. Bientôt des manifestations très notables, — proclamation du Conseil municipal, adresses des corps constitués — avaient encouragé à oser. Cependant Chateaubriand préparait depuis quelque temps une brochure que très clandestinement il faisait imprimer feuille par feuille. Le 5 avril, il la publia sous ce titre : *Bonaparte et les Bourbons.* Contre Napoléon déchu il retournait l'apostrophe que celui-ci avait jadis adressée au Directoire : Qu'avez-vous

fait de la France? Avec une véhémence qui, sans se soucier d'être juste, s'appliquait surtout à être implacable, le pamphlet — peut-on l'appeler d'un autre nom? — détaillait toutes les fautes de l'Empire. Puis, d'accusateur devenant sentimental, il regravait les noms, les services, les vertus de ces princes que la Providence tenait en réserve pour le salut de la France. L'effet fut prodigieux. Presque aussitôt aux vitrines, les images, les emblèmes, les portraits se montrèrent, se multipliant avec une rapidité déconcertante, et tous exaltant les Bourbons hier encore inconnus ou méconnus. Du jour au lendemain, toute une langue s'acclimata, faite d'invectives et d'amour. Bonaparte devint l'*ogre de Corse*, Attila, Genséric, Robespierre, Cromwell. En revanche, on se mit à parler de la « tige renaissante des lys, de l'amour héréditaire des Français pour leurs princes, des enfants un moment égarés et rassemblés de nouveau sous le sceptre d'un monarque paternel ». Aux grands tournants de l'histoire, on observe de ces brusques ressauts. Jamais plus qu'en ce temps-là, l'exagération des désirs ne suivit de plus près leur réveil. A profusion les mémoires se repeuplaient de souvenirs ; et l'illusion aidant, ceux même qui avaient le plus oublié se figurèrent de bonne foi qu'ils se rappelaient.

Talleyrand n'eut plus qu'une crainte, celle d'avoir trop réussi. Il avait souhaité une monarchie subordonnée dont il eût été le patron et le Sénat le conseil tutélaire. Or, voici qu'il était condamné à suivre au lieu de diriger. On sait comment tout se précipita. Le 12 avril, c'est le comte d'Artois qui rentre dans Paris et devient lieutenant-général du royaume. Le 2 mai, c'est Louis XVIII qui arrive à Saint-Ouen et le lendemain s'installe aux Tuileries.

*
* *

Quelle que fût la faveur des premiers jours, lourde était la tâche pour le vieux roi revenu de l'exil.

Trois grands soucis s'imposaient à lui. Il lui fallait, sur les débris de toutes les coutumes anciennes, en un pays qui n'avait connu que la Révolution avec ses violences et l'Empire avec son despotisme, établir et acclimater des institutions représentatives qui le contrôleraient sans le déborder.

Il avait le devoir de veiller à ce que la France, même rétrécie dans ses frontières, gardât tout son prestige ; et

ce rôle serait surtout terrible à soutenir si jamais une nouvelle entreprise de l'Empereur ramenait une seconde fois les coalisés jusque dans Paris.

Enfin une tâche non moins haute s'imposait au gouvernement nouveau, celle de fusionner l'ancienne France et la France moderne. Napoléon, en ses meilleurs jours, avait amorcé l'entreprise, mais à la manière d'un conquérant à la courte patience qui juxtapose plutôt qu'il ne cimente, et croit ou feint de croire que les dissentiments sont apaisés quand on en a étouffé le bruit. Il faudrait ressaisir l'œuvre en modérant les prétentions des uns, en prévenant les susceptibilités des autres, en rassurant les intérêts, en ménageant surtout les amours-propres, plus chatouilleux que les intérêts eux-mêmes. Les Bourbons sauraient-ils s'élever jusqu'à cette haute sagesse? Les plus optimistes osaient à peine l'espérer. Mais, si, en ce grand dessein, ils réussissaient même imparfaitement, quel ne serait pas l'honneur !

*
* *

Le premier gage à donner au pays, ce serait la promesse d'institutions en harmonie avec l'État nouveau. Le Sénat y avait déjà pourvu et avait à cet effet rédigé, article par article, une constitution que le roi n'aurait qu'à ratifier. Cet excès de simplification n'avait pas plu à Louis XVIII. Avec un haut sentiment de son droit traditionnel, il jugea qu'il ne pouvait être le client de personne, qu'un acte contractuel seyait peu entre le Sénat et lui, et qu'il ne devait se dessaisir comme prince constitutionnel qu'à la condition de s'être d'abord affirmé comme roi héréditaire. Ce souci de dignité lui inspira une double habileté. La première fut de considérer l'acte sénatorial comme un simple projet, dont les principes généraux méritaient l'approbation. La seconde fut de reprendre cet acte et de lui imprimer, en le modifiant légèrement, l'estampille royale, en sorte que le souverain proclamerait lui-même, en toute indépendance, sous la forme d'un *motu proprio*, ce qu'on souhaitait qu'il acceptât. Tel fut le sens d'une déclaration dite *déclaration de Saint-Ouen* qui fut affichée, dès le matin du 3 mai, jour de l'entrée du roi dans Paris.

A travers beaucoup de tâtonnements ou d'inexpérience, tout ce qui suivit répondit à ce plan de conduite.

Quelques jours après le retour du roi, une commission fut nommée qui reviserait et mettrait au juste point des institutions monarchiques le travail préparé au Luxembourg. Elle se composait de sénateurs choisis parmi les plus notables : Pastoret, Fontanes, Boissy-d'Anglas, et de députés, entre autres Laîné, Maine de Biran, Clausel de Coussergues. Le roi y eut trois représentants : l'abbé de Montesquiou, le comte Ferrand et Beugnot, personnage d'esprit très délié qui tiendrait note des délibérations et en a consigné dans ses *Mémoires* les principaux incidents.

Nulle stipulation ne régla l'ordre de succession au trône. C'est que, l'hérédité monarchique étant vieille comme la France elle-même, il parut inutile de rappeler ce que la tradition avait consacré.

La situation la plus urgente à fixer était celle des acquéreurs de biens nationaux. La rédaction proposée était ainsi conçue : « Toutes les propriétés sont inviolables sans exception de celles dites nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles. » C'était le texte sénatorial, mais plus formel, plus explicite encore. — Il y eut des objections, notamment de Fontanes et de Laîné. Leur conscience se façonnait mal à l'idée que les biens d'Église et d'émigrés fussent pleinement assimilés aux biens patrimoniaux. Puis, au fond de l'âme, ils n'eussent point été fâchés qu'une prolongation d'incertitude permît les transactions entre les anciens et les nouveaux propriétaires. Beugnot fit prévaloir la rédaction primitive. En cela il se conformait à l'ordre du roi, résigné à sacrifier à la paix publique, même la stricte justice et l'intérêt de ses propres amis.

La même largeur de vues suggéra une disposition qui interdisait toute recherche des opinions passées. On ajoutait : « Le même oubli est recommandé aux tribunaux et aux citoyens. » C'était l'exécution du testament de Louis XVI.

Une règle toute nouvelle s'introduisait dans le droit public, je veux dire l'abolition de la confiscation. Méritoire était cette maxime sous la plume de ceux qui l'inscrivaient. Les Bourbons, en rentrant en France, traînaient à leur suite tout le cortège de leurs amis ruinés par les spoliations. Or, c'étaient ces mêmes Bourbons qui, supérieurs en ce moment à toutes représailles, disaient à leurs adversaires : La confiscation est abolie. Et ils ajoutaient : Elle ne pourra être rétablie. « C'est la plus belle disposition de la Charte »

dira plus tard en une heure de justice Benjamin Constant.

La monarchie recueillait une succession grevée de toutes les dettes qu'avait engendrées les dernières guerres, grevée en outre des gros traitements que Napoléon, bien que sagement économe à l'ordinaire, avait multipliés. L'acte constitutionnel stipulait que tous les engagements des anciens gouvernements seraient respectés. Cette disposition mérite d'être notée. Louis XVIII daterait ses actes de la dix-neuvième année de son règne : c'était le signe, jugé aujourd'hui un peu puéril, que la tradition royale n'avait pu subir d'interruption. Mais de ce même pouvoir révolutionnaire ou impérial qu'on estimait usurpateur, on acceptait, en fait, tout l'héritage. Ainsi s'affirmaient les maximes de probité stricte que la Restauration observerait sans en dévier jamais.

« Nous allons avoir une charte nouvelle et une ancienne dynastie, écrivait en ce temps-là Mounier à M. de Barante ; ce sont deux avantages bien rarement réunis. » Quand, après l'énumération des garanties générales, il fallut définir les libertés principales à inscrire dans le droit public français, l'inexpérience se trahit par de regrettables lacunes ou de singulières confusions. La liberté individuelle fut proclamée, et pareillement la liberté des cultes, avec cette seule réserve que la religion catholique serait la religion de l'État. Mais en vain eût-on cherché dans le travail des commissaires quelques stipulations en faveur de la liberté d'association ou de la liberté d'enseignement. C'est que la première était enveloppée dans le discrédit qui, depuis le dix-huitième siècle, s'attachait à toute idée de corporation ; et quant à la seconde, il semble qu'on l'ait oubliée. Le projet sénatorial avait consacré la liberté de la presse. A ce point de la délibération, des craintes très vives se formulèrent : « Je sais, dit Fontanes, ce qu'on a déjà dit et ce qu'on peut dire encore en faveur de cette liberté. Je ne la tiens pas moins pour le dissolvant le plus actif de toute société. C'est par là que nous périrons si l'on n'y prend garde, et dès à présent, je déclare que je ne me considérerais jamais comme libre là où la presse le sera. » On ne pouvait, comme pour la liberté d'enseignement ou pour la liberté d'association, se dérober par le silence. En ce grand embarras, on réussit à se persuader que, par liberté de la presse, il ne fallait entendre que la liberté des livres, des brochures, tout au plus des pamphlets, mais que la sur-

veillance ou la répression des journaux quotidiens était simple objet de police. L'ignorance ou l'ingénuité des uns, l'indifférence ou l'aveuglement plus ou moins voulu des autres accueillirent cette glose, et ce fut à l'abri de cette équivoque que fut créée cette puissance terrible qui, tantôt contenue, tantôt affranchie de ses servitudes, grandirait d'année en année au point d'emporter la monarchie elle-même.

Il restait à créer les corps politiques qui éclaireraient et contiendraient la royauté. Il y aurait une haute Assemblée qui prendrait le nom de Chambre des pairs et dont le Sénat fournirait au début les principaux éléments. Quant à l'organisation de l'autre Chambre, celle des députés, l'incertitude fut extrême, tant s'entre-croisaient dans les esprits les souvenirs de l'ancien régime, de la Révolution et de l'Empire ! En cette perplexité, l'abbé de Montesquiou suggéra une solution remarquablement simpliste. « Au lieu de nous évertuer à créer des collèges électoraux, ne vaudrait-il pas mieux, dit-il, remettre au roi la nomination des députés? Il les recruterait dans les listes de notabilités ainsi que le faisait le Sénat sous l'Empire. » Quelle que fût la confiance en la personne du souverain, ce système déplut comme une abdication. « Le roi, observa Boissy-d'Anglas, nomme déjà les pairs ; s'il nomme pareillement les députés, nous n'aurons plus que des commissions royales. » Pour se dérober à toute décision, on résolut de remettre à une loi spéciale la réglementation des collèges électoraux. On se borna à fixer les conditions d'électorat : 300 francs d'impôt, trente ans d'âge ; et les conditions d'éligibilité : quarante ans d'âge, 1 000 francs d'impôt. Puis on stipula que la Chambre se renouvellerait par cinquième. En attendant et jusqu'à la loi électorale, le Corps législatif impérial serait continué dans ses fonctions ; et la solution fut adoptée d'autant plus aisément qu'on le savait très irrité contre Napoléon et, à ce titre, très docile envers quiconque lui succéderait. Quelles seraient les attributions des députés? Ici se marqua clairement la volonté d'assurer une place prépondérante à l'autorité royale. La Chambre voterait le budget, exercerait son contrôle sur les finances, provoquerait la sollicitude du pouvoir sur les objets qu'elle croirait d'intérêt public et, par la voie de rapports sur les pétitions, ferait valoir le vœu du pays ;

mais elle ne gouvernerait pas. Rien dans ce dessein primitif n'offre l'image de ce qu'on a nommé plus tard le régime parlementaire. Le roi, maître des traités, maître de la paix ou de la guerre, gardait toute la direction de la politique extérieure. C'était à lui qu'appartenait l'initiative des lois. Aucun amendement ne pouvait être proposé sans son autorisation (1). La loi votée, c'était à lui qu'il appartenait de la sanctionner et de la promulguer. Il était investi enfin du double droit d'ajournement et de dissolution.

Telle fut, dans ses grandes lignes, la loi fondamentale de l'État ; sur la fin, la rédaction en fut hâtée à l'excès, car les souverains étrangers devaient partir le 5 juin ; et ils avaient à cœur que l'œuvre fût achevée avant qu'ils ne s'éloignassent. Sous quel vocable présenterait-on ce grand acte au pays? Le souci d'unir la vieille France à la nouvelle suggéra un nom très ancien pour désigner une conception très moderne ; et en mémoire des Chartes concédées jadis par les rois aux communes, la Constitution fut appelée la *Charte constitutionnelle des Français.*

*
* *

Le 4 juin s'ouvrit au Palais-Bourbon la session législative. Louis XVIII aimait la pompe ; rien n'avait été négligé pour rehausser la cérémonie. Sur les bancs circulaires à droite étaient assis les pairs au nombre de 154, soit 83 de l'ancien Sénat et le reste de nouvelle création : à gauche on voyait les députés qui n'étaient autres que les anciens membres du Corps législatif. A deux heures, Louis XVIII quitta les Tuileries. Il avait lui-même composé son discours, en roi soucieux de ce premier contact avec les assemblées, et aussi en lettré, attentif au bien dire autant qu'à la politique. Il l'avait appris par cœur, et en route, dit-on, se le récitait encore. Un trône lui avait été préparé ; il y monta, appuyé sur le bras d'un de ses familiers. On attendait ses paroles : elles furent dignes de lui, de l'auditoire et de la France. Il parla de la paix qui venait de se conclure : « La guerre, dit-il, était universelle ; la réconciliation l'est pareillement. » Il ajouta que la gloire des armées françaises n'avait reçu aucune atteinte et que la France gardait le rang qu'elle avait

(1) Cette règle, qui aurait restreint, jusqu'à l'annihiler, le pouvoir de la Chambre, ne fut jamais appliquée.

toujours occupé parmi les nations. Il affirma sa confiance que les manufactures allaient refleurir et les villes maritimes renaître. Une voix nette et sonore, une bonne grâce aisée rehaussait l'exquise mesure des paroles et en soulignait la fière simplicité. A ce point de son discours, le roi, faisant allusion aux malheurs de sa famille, évoqua le souvenir de Louis XVI et de son testament. A ce rappel du passé, une émotion extraordinaire, attestée par tous les contemporains, gagna l'assistance ; et les larmes devenant contagieuses, les anciens sénateurs, les anciens députés de l'Empire ne furent pas les moins attendris. Le roi continua : « C'est les yeux fixés sur ce testament immortel, c'est pénétré des sentiments qui le dictèrent, c'est guidé par l'expérience et secondé par les conseils de plusieurs d'entre vous, que j'ai rédigé la Charte constitutionnelle dont vous allez entendre la lecture et qui assoit sur des bases solides la prospérité de l'État. » Ainsi s'exprima le prince, salué par d'unanimes applaudissements. Ni le chancelier Dambray qui, prenant ensuite la parole, défigura sous une forme un peu archaïque les institutions nouvelles, ni le conseiller d'État Ferrand qui lut d'une voix sourde et peu intelligible la Charte elle-même — la *Charte octroyée*, comme disait le préambule — ne réussirent à gâter le succès de la séance ; et ce fut sous les acclamations que Louis XVIII, ravi de son succès, plus ravi encore de son discours, ragagna le château des Tuileries.

*
* *

Cette universelle belle humeur dura peu. On venait de promulguer la Charte. Il faudrait maintenant la pratiquer ; et une éducation politique nulle ou — ce qui est pire — une éducation politique viciée multiplierait les embarras !

Qu'on consulte les documents contemporains.

Très divers sont les motifs qui entretiennent les préventions. Ceux-ci disent dédaigneusement : le roi a puisé toutes ces rêveries en Angleterre ; et ils ajoutent : c'est une fantaisie qui lui passera. Ceux-là, tout dominés par leurs souvenirs, s'abandonnent à de folles terreurs. Ils ont encore dans les yeux les séances de la Législative et de la Convention, les afflux de pétitionnaires hurlant des cris de mort ; et quand ils lisent dans la *Charte* qu'il y aura une Chambre, qu'il y en aura même deux, qu'on y discutera, que des péti-

tions pourront y être portées, ils subissent sans réussir à s'en dégager, l'obsession du passé. Il y a enfin ceux qui, ayant été dépouillés de leurs biens, lisent, relisent dans l'espoir d'avoir mal compris, cette Charte qui déclare inattaquables les propriétés nationales ; et alors, après s'être exaspérés de l'iniquité, ils s'exaspèrent doublement qu'elle soit consacrée par le roi leur maître. Faut-il ajouter qu'en descendant un peu plus bas dans l'échelle sociale, on discernerait chez quelques-uns une pointe de dépit ; plusieurs, qui ne sont jamais sortis de France, ressentent un repentir, celui de leur vertu. Tel ce régisseur qui disait à M. de Villèle : « Ah ! les beaux lopins qu'il y eut alors à vendre ! Ah ! si j'avais su ! Comme j'aurais eu bonnes occasions d'en acheter ! »

A côté de ceux qui se dressent railleurs, inquiets ou mécontents, beaucoup se rencontrent, d'esprit plus éclairé, mais devant qui s'interpose si vivante l'image des institutions anciennes qu'elle intercepte la vue des choses présentes. Il ne manque pas de vieillards, d'hommes mûrs, qui ont connu jadis les états provinciaux, par exemple les états de Languedoc, les états de Provence ; ils s'en rappellent l'activité féconde ; ils en amplifient encore le rôle, par cette magie de souvenir qui grandit, à distance, ce qui a disparu. Tout pénétrés de ces visions, ils jugent qu'il vaut mieux recomposer ce qui fut que de créer de toutes pièces un régime de liberté centralisée que la France ne connaît pas et n'a jamais connu. « Nous préférons les départements aux provinces, » dit en ce temps-là à Toulouse le duc d'Angoulême ; et dans la vieille cité jalouse de sa suprématie régionale, la déclaration fait presque scandale. D'autres ont été, dès leur jeunesse, façonnés à des coutumes et à un vocabulaire qu'ils ne réussissent pas à oublier. Qu'on se représente, au fond de leurs hôtels, à Aix, à Rennes, à Dijon, ou bien encore à Paris au quartier du Marais, les anciens magistrats du Parlement. Ils lisent la Charte avec un peu de surprise, un peu de dédain aussi, comme si, pour contenir le pouvoir royal, eux seuls n'eussent pas suffi. Même avec la meilleure volonté du monde, ils ne parviennent pas à se démasquer. Pour eux il n'y a point de lois, mais des *édits*, point d'opposition politique, mais des *remontrances*, point de sanction du prince ou du peuple, mais des *enregistrements*, point de séances royales, mais des *lits de justice*. Dans le gouvernement même, ils ont un représentant en la personne du chevalier Dambray, personnage

de mémoire tenace, qui s'obstine à parler d'*ordonnances de réformation*, et qui, dans la commission préparatoire de la Charte, a demandé que celle-ci fût soumise à l'enregistrement des cours. Et qu'on ne nie pas la persistance de ces souvenirs ; car, à quelque temps de là, pour couper court à toute équivoque, une motion sera présentée au Palais-Bourbon à l'effet de déclarer que la Chambre des pairs et la Chambre des députés, unies au roi, forment seules le Parlement de France. Ce n'est pas tout. A ces réminiscences provinciales ou parlementaires, d'autres souvenirs plus récents s'ajoutent, ceux de l'Assemblée constituante. Quand les sénateurs ont discuté leur plan de constitution, Lebrun, duc de Plaisance, est arrivé, un papier à la main : « A quoi bon, dit-il, nous donner tant de peine? » Et il a lu un projet qui se bornait à copier la plus chimérique de nos constitutions, celle de 1791. Tels sont les survivants du passé. Voici maintenant des hommes, très modernes ceux-là, qui, pour des motifs très opposés, ne comprennent pas mieux ; ce sont les anciens serviteurs de l'Empire. Ils ont connu un autre régime, un maître tout-puissant, d'activité incroyable, concevant tout, décidant tout, ne recourant à d'autres lumières qu'à celles d'un corps consultatif, le Conseil d'État. L'aspect était celui d'une régularité silencieuse et sévère. Eux, les fonctionnaires, ils observaient l'obéissance ponctuellement, et exigeaient la même obéissance au-dessous d'eux. En cette disposition, ils s'étonnent de ce roi qui se dépouille, de cette monarchie qui d'elle-même se limite. Volontiers, en ce dessaisissement, ils verraient un signe de faiblesse. « Je veux bien le roi, disait en ce temps-là le maréchal Soult, mais je ne veux pas un roi de cire. »

*
* *

Ni ces résistances ni cette confusion n'ébranlèrent le roi. Ayant publié la Charte, il y fut invariablement fidèle : « Je suis résolu, écrivait-il un peu plus tard à Talleyrand, à ne m'écarter jamais, au dehors, de ce que prescrit l'équité, au dedans, de la constitution que j'ai donnée à mon peuple. »

Jamais prince ne fut, au moins en ce qui concerne les grandes fonctions publiques, plus parcimonieux envers ses amis personnels. Sa sagesse fut de ratifier la Révolution sans l'amnistier et de maintenir son droit sans aliéner celui de la France. Le 14 mai, le *Moniteur* a publié la liste ministé-

rielle. Qu'y voyons-nous? Aux Affaires étrangères, Talleyrand que Louis XVIII n'aime pas, mais que soigneusement il conserve, parce qu'il est le personnage qui connaît le mieux l'Europe et a le plus de chances d'être écouté. Et quand Talleyrand partira pour le congrès de Vienne, son suppléant sera M. de Jaucourt, ancien membre de l'Assemblée législative et protestant de religion. Aux Finances, je vois le baron Louis, ancien fonctionnaire de l'Empire, en outre prêtre abdicataire. N'importe ; le roi bannit de sa mémoire ces souvenirs. C'est que le baron Louis a renom de financier habile, rude jusqu'à la dureté, mais économe jusqu'à la passion. A l'Intérieur, voici l'abbé de Montesquieu. Dans le ministère on l'appelle « l'abbé » sans rien ajouter. Et en effet, sous l'ancien régime, il a été pourvu de l'abbaye de Beaulieu au diocèse de Langres. Afin d'effacer la tare, il prend pour secrétaire général M. Guizot, protestant comme Jaucourt ; et à ceux qui lui reprochent ce choix : « Tranquillisez-vous, réplique-t-il, je n'en veux pas faire un pape. » Les autres portefeuilles sont distribués à l'avenant : à la Guerre, Dupont, un ancien général de Napoléon, pas l'un des meilleurs, et qui sera remplacé bientôt par le maréchal Soult ; à la Police Beugnot, un ancien préfet de l'Empire ; à la Marine Malouet, ancien constituant, royaliste sans doute, mais l'un de ces *monarchiens* que jadis, dans les cercles de l'exil, on écartait comme on eût fait d'excommuniés. Deux hommes seuls, le chancelier Dambray, le comte de Blacas, ministre de la Maison du Roi, peuvent être justement suspectés de tendances rétrogrades.

La même largeur de vues a dicté l'organisation de la haute Chambre. Parmi les pairs, je note une magnifique, trop magnifique, énumération de ducs — ils sont quarante, — mais une énumération presque aussi magnifique de maréchaux et de généraux de l'Empire : treize maréchaux, une dizaine de généraux. Sur la liste je vois d'anciens serviteurs de la monarchie, mais aussi et en plus grand nombre d'anciens serviteurs de Napoléon ou des hommes de l'époque directoriale ou consulaire : tels Fabre de l'Aude, Lecouteulx de Canteleu, Lenoir-Laroche. Je compte cinq évêques, mais pareillement Laplace, Volney, Destutt de Tracy, ces *idéologues* comme disait Bonaparte, qui déjà, au temps du Consulat, étaient les pontifes de la libre pensée. Si du Luxembourg nous passons au Palais-Bourbon, nous y trouvons

l'ancien Corps législatif gardé tout entier sous le nom de Chambre des députés.

Dans l'administration le même souci domine, celui de ne pas briser témérairement les anciens cadres. Les directeurs des grandes administrations sont presque tous les mêmes : le comte Duchâtel aux *domaines*, M. Bergon aux *forêts*, M. Laumond aux *mines*. Aux *ponts et chaussées* est préposé Pasquier, fonctionnaire de l'Empire ; Cuvier, membre du conseil de l'Université impériale, devient conseiller d'État. Pour les préfectures, la tentation eût été grande d'en changer les titulaires : mais on ne cède qu'avec réserve à l'entraînement d'innover. Qu'on suppute les noms : parmi les préfets en fonction en 1814, plus du tiers sont des préfets de Napoléon.

En ce début du règne, tous les citoyens, tous jusqu'aux régicides, sont pleinement à l'abri. L'oubli eût même été complet si l'honnête et intègre Carnot, par une justification au moins inopportune du vote fameux, n'eût prouvé que tous les maladroits n'étaient point les royalistes. Alors on se mit à parler un peu des *votants*, mais sans aucune des colères qui éclateraient plus tard. « Ah ! mon pauvre Cambacérès, disait Napoléon à son ancien collègue du Consulat, je n'y puis rien ; mais si les Bourbons reviennent, vous serez pendu. » Napoléon s'était trompé, et Cambacérès était libre, n'ayant d'ailleurs pas plus changé que le plus immobilisé des émigrés, toujours somptueux de costume, solennel de langage, subtil d'esprit, sagace de jugement, sybarite d'habitudes, et, en compagnie de quelques familiers, se cantonnant voluptueusement dans la gourmandise qui fut la maîtresse passion de sa vie.

*
* *

Tant de sagesse n'excluait point les tâtonnements qui naissent de l'inexpérience. A travers les idées qui veulent être modernes s'interposent les habitudes qui sont anciennes. De là des maladresses, des gaucheries, des embarras d'adaptation, ainsi qu'il arrive quand on endosse un vêtement qu'on n'a point eu coutume de porter.

Il y a des documents suggestifs : telle une ordonnance du 29 juin 1814 qui s'applique à organiser les conseils dont le roi s'entourera. Il y aura un *Conseil d'En haut*, composé des princes du sang, du chancelier et de ceux des ministres

ou conseillers d'État que le souverain jugera bon d'appeler. Puis, en dessous, il y aura le *Conseil privé ou des parties* qui sera le Conseil d'État. L'archaïsme se souligne par une disposition additionnelle qui annonce la création de *conseillers d'Église et d'épée.* Qui découvrirait sous ces textes le vrai rôle des ministres et leur place auprès du roi? Tout se ressent de cette confusion. Il y a des séances, mais où les donneurs d'avis se mêlent aux vrais responsables : tel le duc d'Angoulême qui, un jour, s'élève avec véhémence contre l'aliénation projetée des bois de l'État provenant en grande partie de l'ancien domaine du clergé. Puis en un coin de la salle est un étranger, M. de Vitrolles. Il est ou se dit *secrétaire du Conseil;* à ce titre, il tient la plume, et contre sa présence chacun proteste tout bas sans qu'on ose le dénoncer tout haut. Ainsi mêlées d'éléments divers, les réunions apparaissent moins comme des conseils d'où sortiront des décisions fermes, que comme une sorte de salon élégant où l'on parlerait politique. Est-ce même toujours de politique qu'on s'entretient? Le roi est, plus que personne, brillant causeur, délié d'esprit autant que pesant de corps. Il se plaît aux anecdotes qu'on lui conte et plus encore à celles qu'il raconte. « Ce sont de belles conversations, » écrit, mi-admiratif, mi-ironique, M. de Jaucourt à Talleyrand.

Les « conversations », même belles, avancent rarement les affaires. Aussi, en dehors de ces réunions, les ministres prennent l'habitude de se présenter isolément dans le cabinet du roi et de lui remettre les ordonnances qu'ils ont préparées. Le prince écoute les explications avec une bonne grâce toujours courtoise, tout en laissant discrètement entendre qu'il ne les aime pas trop prolongées. Quand le nombre des dossiers est trop considérable : « Vous ne m'avez pas ménagé, » dit-il avec aménité, tout en apposant lentement, et pièce par pièce, sa signature. Cependant ces pratiques sont celles des anciens commis de la monarchie, non celles de conseillers de la Couronne, déclarés responsables par la Charte et destinés à coordonner leurs résolutions. Mais ici se rencontrent les résistances de ceux que hante encore le souvenir de l'ancien régime. Comme on parle un jour de solidarité entre les ministres, de conseils où ceux-ci, seuls admis, délibéreront en présence du roi, le chancelier Dambray devient, dit-on, « cramoisi », tant l'innovation lui paraît téméraire ! En attendant et comme pour ménager la transition, les titu-

laires des divers portefeuilles décident de se rassembler en des dîners où ils prépareront et mettront à jour leurs projets. Mais Talleyrand, tout désigné pour donner une impulsion directrice, est à Vienne ; fût-il demeuré à Paris que peut-être il n'eût réussi qu'à demi ; car, entre toutes les expériences, une lui manque, celle du gouvernement constitutionnel. Il a pour suppléant Jaucourt dont la correspondance, plus spirituelle que bienveillante, fournit quelques renseignements sur ces agapes officielles. En l'absence d'un chef reconnu, les amours-propres se défient les uns des autres et refusent de se subordonner. Quand, après le dîner, le cercle se forme, celui-ci, si nous en croyons Jaucourt, demeure « cadenassé » ; celui-là garde jalousement ses vues ; un troisième dort ; un quatrième aussi, et jusqu'à ronfler. Le tableau n'est-il pas chargé? Cependant onze heures sonnent ; les convives se séparent, les uns pour rentrer chez eux, les autres pour se rendre aux réceptions ou aux bals, qui sont très nombreux cette année. Ainsi se terminent ces repas politiques qui, le plus souvent, eux aussi, tournent en conversations et en conversations pas toujours « belles », mais qui donnent en revanche beaucoup d'importance aux cuisiniers.

Soit chez le prince, soit chez ses serviteurs, nul calcul déloyal, nul dessein prémédité de reprendre ce qu'on a donné. Que si d'aventure on usurpe, c'est faute de connaître où s'arrête le droit. Pouvoir administratif, pouvoir législatif, nulle jurisprudence n'en a encore fixé les limites réciproques. Le 7 juin, Beugnot rend une ordonnance de police très extraordinaire qui punit d'une amende pouvant aller jusqu'à cinq cents francs le travail du dimanche. C'est que, le passé refluant sur le présent, il a copié les anciens lieutenants de police avec leurs pouvoirs presque discrétionnaires ; et il faut lui rappeler deux choses, d'abord que l'arrêté est, par sa rigueur, peu raisonnable, puis que c'est au pouvoir législatif qu'il appartient d'édicter des peines. Il arrive aussi que le souvenir routinier d'anciennes formules imprime à certains actes officiels un aspect de retour au passé : tel est le préambule d'une ordonnance du 30 juillet qui, en rappelant un édit de 1751, semble réserver l'école de Saint-Cyr *à la jeune noblesse du royaume.* C'est surtout en matière de presse que se manifeste l'indécision. On l'a déclarée libre, sauf « aux lois postérieures à réprimer les abus de cette liberté ». Mais dans les esprits, une distinction subsiste,

obstinément entretenue, entre les livres, seuls vraiment libres, et les journaux dont le régime est objet de police. « L'affaire des journaux est terminée, écrit le 27 septembre Jaucourt à Talleyrand. Beugnot en aura la surveillance ; la haute direction appartiendra à Blacas. » Et il ajoute : « On va tâcher de leur donner une existence un peu moins insipide. » Bientôt une loi est votée, mais qui se ressent des mêmes influences ; car, en affranchissant les livres, elle soumet les journaux, jusqu'à la fin de 1816, à une double servitude, celle de l'autorisation préalable, puis celle de la censure, en ce sens que le directeur de la librairie pourra exiger la communication des articles. N'est-ce pas pousser jusqu'à l'excès les restrictions que la charte a autorisées dans l'intérêt de l'ordre public? Et pourtant quels ont été les rédacteurs du projet de loi? Guizot et Royer-Collard. Ce qui doit aussi rassurer, c'est la liste des censeurs royaux ; j'y relève, outre le nom de Guizot, ceux de Quatremère de Quincy, de Sylvestre de Sacy, de Charles de Lacretelle, hommes de sagesse, dégagés de l'ancien régime et offrant toute garantie de large équité. Et le ton de certaines feuilles publiques marque bien jusqu'où s'étend la tolérance. Quelles ne sont pas en 1814 les hardiesses du *Nain jaune*, cette petite gazette qui raille sans pitié les nobles, les prêtres, les émigrés ! « Voilà un bien mauvais papier, » dit un jour le duc d'Angoulême, en voyant le journal sur le bureau de Louis XVIII : « Laissez, dit le roi ; il m'instruit beaucoup en m'apprenant des choses que ni vous ni personne n'oserait me dire. »

* * *

Je voudrais regraver ce tableau. Si l'on entre dans les détails, on peut noter, et en assez grand nombre, des imprudences, des maladresses, des provocations même. Imprudences, maladreses, provocations furent le plus souvent imputables non au roi, mais à ses amis.

On vit dans les campagnes de violentes querelles entre les anciens propriétaires et les acquéreurs de biens nationaux. Il y eut des intimidations, des menaces, à l'effet d'arracher des transactions ou des restitutions. Je m'étonne, non de ces conflits, mais qu'ils n'aient pas été plus fréquents. Quelles ne devaient pas être les rancunes des spoliés, placés face à face des spoliateurs et en contact journalier avec eux !

En ces conjonctures, la Charte demeura pour le pouvoir royal l'invariable loi. Loyalement il protégea contre ses partisans les plus fidèles ceux qui le plus souvent étaient ses ennemis. En certains départements, des comités cantonaux se formèrent, composés du maire, du juge de paix, du curé, à l'effet de réviser, par des sortes de sentences arbitrales, les paiements en assignats ; aussitôt le gouvernement interdit à ses agents toute ingérence en ces matières. Deux avocats, ayant demandé l'annulation des ventes nationales, furent poursuivis.

L'heure parut favorable à quelques gentilshommes terriens pour revendiquer, soit des privilèges, soit certaines primautés d'honneur. Celui-ci réclamait à l'église le rétablissement de l'ancien banc seigneurial ; celui-là exigeait qu'à l'office divin le pain bénit lui fût offert avant d'être présenté au maire. Un autre, se souvenant des exemptions de l'ancien régime, s'étonnait fort que sa feuille de contributions fût de même forme que l'avertissement adressé à ses métayers ou aux bourgeois de la ville voisine. Le pouvoir ne négligea aucune occasion de réprouver cet état d'esprit. Le *Journal des Débats* s'appliqua même, en des articles humoristiques, à railler ces prétentions. Qui fut l'auteur de ces articles? Un royaliste d'extrême droite, M. de Vitrolles. Qui en fut le lecteur le plus empressé? Le roi lui-même.

Un zèle provocant souhaitait de remettre en honneur la mémoire des anciens conspirateurs royalistes : Pichegru, Cadoudal, Moreau. On célébrerait leurs noms en des services religieux qui seraient moins rassemblement pour la pitié que rappel de souvenirs. Le gouvernement s'efforça de contenir en de justes bornes ces manifestations. Dans le même temps, l'érection d'un monument fut décidé en l'honneur des victimes de Quiberon. Qui prit l'initiative? Soult, l'ancien lieutenant de Bonaparte.

Parmi les victimes, les plus augustes étaient Louis XVI et Marie-Antoinette. Ce qu'on put rassembler de leurs restes, fut, le 21 janvier 1815, transféré à Saint-Denis. Louis XVIII eût d'abord souhaité une cérémonie très simple et qui ne prêtât à aucun étalage de souvenirs. Entraîné bientôt à déployer toutes les pompes officielles, il persista dans le même souci, celui de modérer l'ardeur de ses amis. Dans la soirée du 20 janvier, on apprit que certains royalistes réclamaient que les Parisiens portassent des crêpes, que la

fête funèbre s'accompagnât d'actes expiatoires. Aussitôt un avis fut envoyé au *Moniteur* qui recommandait le silence comme la meilleure manière d'honorer les morts. La seule manifestation qu'on ne put empêcher fut, à Saint-Denis même, un discours violent de l'évêque de Troyes, M. de Boulogne. Ce discours, le *Moniteur* se garda de l'insérer, et pour en trouver le texte, il faut le chercher dans un journal d'extrême droite, *la Quotidienne.*

*
* *

En contenant les excès de zèle, en étouffant les manifestations intempestives, Louis XVIII ne sut pas se garder pour lui-même de la plus lourde des fautes.

Entre tous les amours-propres à ménager, le plus susceptible était celui des militaires. Les officiers de l'armée impériale avaient vu les fleurs de lys remplacer les aigles et la cocarde blanche le drapeau tricolore. Les effectifs étant fort diminués, beaucoup d'entre eux avaient dû être placés à la suite ou mis en demi-solde. Frappés dans leurs ressources matérielles par la réduction de leur paie, dans leurs souvenirs par la suppression de leurs emblèmes, dans leur ambition par l'ajournement de tout avancement, ils offraient une proie facile aux adversaires de la monarchie. En ces conjonctures, la pire des imprudences serait la création de corps privilégiés, recrutés surtout dans la noblesse, favorisés pour l'uniforme, la solde, la résidence, et préposés à la garde du souverain. Alors, une jalouse amertume dominant tout le reste, ceux qui n'étaient que des mécontents deviendraient des ennemis.

Comment le sage Louis XVIII s'aveugla-t-il au point de méconnaître ou de braver ce danger? Une idée dominait chez lui, celle que, pour les charges politiques ou civiles, il ne devait rien donner à la faveur ; mais que, dans les limites de son palais et pour sa garde, sa liberté de choix était entière, tout de même qu'un particulier ne doit compte à personne de ses préférences et de ses amitiés. C'était aussi chez le roi goût de la pompe ou, comme on disait, soin de pourvoir à la splendeur du trône. Puis dans la famille royale une croyance se perpétuait, celle que Louis XVI, en congédiant ses corps d'élite, avait rendu sa ruine inévitable. A ces raisons un très noble motif s'ajoutait. Beaucoup de royalistes

avaient occupé autrefois des grades dans l'armée. Ils suppliaient qu'on les réintégrât, faisant valoir, non sans raison, leurs longues souffrances, leur pénurie, leur inviolable fidélité. En les groupant autour de lui pour la garde de sa personne, Louis XVIII échapperait à un reproche qu'on lui faisait déjà, qu'on lui ferait surtout plus tard, celui d'ingratitude envers ses amis.

S'étant ainsi justifié à ses propres yeux, le roi ne retarda point d'un instant la constitution de sa maison militaire et, perdant tout à coup le sens de la mesure, l'organisa avec une ampleur qui déconcerte.

Qu'on en juge plutôt ! Il y eut six compagnies de gardes du corps, ayant tous rang d'officiers ; puis deux compagnies de mousquetaires qu'à cause de leur uniforme on appela les *Rouges;* puis encore une compagnie de gendarmes de la garde, et cela sans compter les *gardes de la porte*, eux aussi tous officiers, les *gardes suisses*, les *grenadiers à cheval*. Ce n'est pas tout. Il parut que la splendeur du trône ne serait pas complète si « Monsieur, frère du roi », n'en recueillait quelques rayons, et il fut décidé qu'au pavillon de Marsan, il aurait, lui aussi, deux compagnies de gardes du corps. Enfin, les fautes appelant les fautes, ces créations s'accompagnèrent de faveurs inattendues : par exemple, des royalistes nommés ou réintégrés avec le grade de colonel, de maréchal de camp, de lieutenant général. Les uns n'avaient pas servi depuis 1789 ; les autres avaient servi, souvent avec éclat et vaillance, mais dans les armées russes, prussiennes ou autrichiennes.

On devine les colères des officiers de l'Empire, réunis en assez grand nombre à Paris, malgré les ordres qui les en éloignent et s'y consumant dans une pauvreté aigrie, dans une oisiveté ardente. Ils supputent les soldes, assez élevées pour le temps ; songeant à leur propre pénurie, ils contemplent les uniformes tout neufs, tout brillants de galons et d'aiguillettes, et les comparent à leur équipement tout usé par les marches, les intempéries, les batailles. A l'heure de la parade, les voici rôdant aux abords des Tuileries. D'un regard chargé de malveillance, ils suivent les manœuvres des jeunes gentilshommes qui ne savent pas leur métier ou des vieux qui l'ont oublié. Puis il y a les types qui éveillent leurs railleries : tel ce duc d'Havré qu'on voit âgé de soixante-dix ans à la tête de ses gardes du corps, la per-

ruque poudrée et une canne noire à la main. Le soir, ils se retrouvent *Galerie de Chartres*, au *Café Lambelin*, au *Café du Caveau*, tandis que tout près de là, en d'autres cafés, se rassemblent de jeunes royalistes ; et des deux côtés on s'épie, prêts à passer des regards aux propos, des propos aux provocations, des provocations aux duels. « Vous êtes un bon enfant, mais vous servez dans les Rouges, » dit en un ton de reproche à un jeune mousquetaire le vieux chef de bataillon que Vigny a peint dans *Laurette.* Ce que le vieux soldat héroïque exprime en un accent attristé, d'autres le répètent avec exaspération. Mousquetaires, gardes du corps, gendarmes de la garde, tous semblent une petite armée dynastique dressée en dehors de l'autre et presque contre l'autre. En vain dans cette *maison militaire* s'est-on appliqué à mêler les noms des maréchaux de l'Empire avec ceux de l'ancienne cour. La scission s'est creusée ; voici qu'elle s'élargit, et au point de devenir abîme. Que celui qui est à l'île d'Elbe reparaisse ; et pour le suivre, il retrouvera tous ceux qui ont combattu sous lui.

*
* *

Il les retrouva en effet en mars 1815, grossissant son armée au retour de l'île d'Elbe. Après Waterloo, les Bourbons revinrent, portant en eux une grande force, une grande faiblesse aussi.

Leur force, c'était leur nécessité. En dehors d'eux, rien que l'anarchie et sans doute le démembrement. On ne vit jamais mieux ce que peut, aux jours de suprême détresse, la tradition incarnée en une dynastie vieille comme le pays lui-même. Une seconde fois, en face de l'étranger irrité, les Bourbons, premier nom de l'Europe, furent la caution de la France.

A côté de la force, la faiblesse. De Gand, pendant ces tragiques journées de juin, on avait épié, avec une curiosité ardente, les nouvelles de Fleurus, des Quatre-Bras, de Waterloo. Par une cruelle fatalité des choses, en ces âmes d'émigrés, pourtant très françaises, chaque progrès de l'ennemi avait surexcité l'espoir, chaque avance de Bonaparte avait consterné. Tandis que les restes de l'armée se repliaient sur la Sambre et sur l'Oise, à Gand on se préparait, l'âme allégée, pour la rentrée en France. Le contraste, en

sa brutalité crue, était de ceux que le peuple simpliste retient. Il arriva donc que, par un malentendu terrible, la dynastie parut antinationale au moment même où elle sauvait la nation.

*
* *

Vraiment elle la sauva. Au lendemain de Waterloo, quels n'étaient pas les périls !

Il y a d'abord le péril né de l'étranger. On n'est séparé de la guerre ni par un traité, ni par des préliminaires, ni même par un armistice, mais par une simple suspension d'armes, conclue quatre jours plus tôt, à la condition que l'armée se retire derrière la Loire. On est à la merci des coalisés, non plus enclins comme en 1814 à se montrer modérés, mais irrités de leur nouvel effort ; un peu désabusés sur le prestige des Bourbons ; exaspérés surtout contre les Français eux-mêmes, jugés les vrais ennemis du repos de l'Europe.

A côté du péril étranger, celui de la guerre civile. Dans certaines villes, dans certaines campagnes du Midi, la réaction contre Bonaparte vaincu provoque dans les bas-fonds royalistes une explosion de violences démagogiques. Dès le 26 juin, à la nouvelle de Waterloo, massacres à Marseille. Dans le Gard, le duc d'Angoulême a, au début des Cent-Jours, organisé la résistance contre l'*usurpateur*. Il a été vaincu, obligé de capituler, et quelques-uns de ses partisans, en rentrant dans leurs foyers, ont subi d'odieux traitements. A ces excès répondent maintenant les plus barbares représailles : massacres de fédérés, massacres de soldats désarmés, surtout massacres de protestants. Aux passions politiques, aux fureurs religieuses se mêlent les rancunes privées ardentes à se satisfaire. Parmi ces bandits, un nom sinistre émerge, celui de Trestaillons. Encore quelques jours, et le désordre s'étendra. Voici les meurtres de généraux : le 2 août, le maréchal Brune à Avignon ; le 15 août, le général Ramel à Toulouse.

En cette double crise, crise extérieure, crise intérieure, nulle force nationale. Ce qui reste d'armée est au delà de la Loire. Doit-on s'en plaindre? Si elle était plus près, ne seraitelle pas ennemie?

Pas plus d'argent que de soldats. L'année précédente la réorganisation des services douaniers, le rétablissement des contributions indirectes, une vigilance active à faire rentrer

les impôts, toutes ces mesures ont grandement amélioré les finances publiques. Quant aux dettes de l'Empire, dettes que la Restauration a tenu à honneur de reconnaître intégralement, une émission de bons royaux remboursables en trois ans en a assuré le règlement. Maintenant tout est redevenu précaire : nulle contribution à espérer des départements envahis : toutes les dettes des Cent-Jours s'ajoutant aux dettes impériales : les armées alliées à entretenir : puis, en perspective, l'indemnité de guerre que les coalisés, généreux en 1814, impitoyables aujourd'hui, s'apprêtent à réclamer.

Voici un autre sujet de perplexité, et celui-là terrible !

Du champ de bataille, des chefs militaires reviennent, félons envers le roi, héroïques envers la patrie. Amnistie ou châtiment, où est l'habileté, la prévoyance, la vraie justice? Épargner les coupables, ce sera, aux yeux des royalistes et aussi aux yeux de l'Europe, faiblesse. Les châtier, ne sera-ce pas préparer des martyrs pour les autels futurs de la religion napoléonienne?

*
* *

En ces conjonctures, qui se fût préservé de toute faute? Du moins, celles que commit le roi furent peu de chose auprès de celles qu'il répara. Réparateur, il le fut surtout en libérant le territoire national. Ce fut, pendant trois années, le constant travail, accompli patiemment, par efforts au jour le jour, par succès partiels enregistrés sans éclat ; œuvre non de génie, mais de patriotisme avisé, de tact, de sagesse, de persévérance. Je ne puis marquer davantage ce qui mériterait d'être développé plus longuement. Pour tout résumer d'un mot, on pourrait tracer de la Restauration deux histoires, vraies toutes deux : l'une, celle de ses maladresses — et celles-ci furent nombreuses : l'autre, celle de ses services. Seulement ses maladresses, si regrettables qu'elles fussent parfois, ne nuisirent qu'à elle-même : ses services au contraire libérèrent, pacifièrent, enrichirent le pays. Et c'est pourquoi, dans le recul des temps, ce sont surtout les services que la justice et le patriotisme commandent de rappeler.

**Pierre de la Gorce,**
de l'Académie française.

# Odes

## I. — Au Verbe Créateur.

*L'Esprit médite; le silence*
*Règne seul sur le jeune éther;*
*Il y veut la vie. Il n'y lance*
*Point les foudres de Jupiter.*
*Il sourit. Il y veut la vie*
*De joie et d'être inassouvie.*
*Tout est néant, Chaos, réseaux.*
*Il aime, il crée, il se dépense.*
*Ses fils naîtront, ô récompense!*
*L'Esprit a soufflé sur les eaux.*

*O grandes eaux! mer primitive,*
*O matrice qui préparais*
*Dans une allégresse attentive*
*Les rocs, les sables, les forêts,*
*La conscience commencée!*
*Et voici bondir la Pensée*

*Abandonnée à son destin.*
*Elle est pesante encore, énorme*
*De matière, mais veut sa forme.*
*Salut! Vierge, née au matin!*

*Elle aspire, s'élance et lutte*
*Contre elle-même et l'élément*
*Qu'elle transmue en sa volute;*
*Elle s'élève incessamment.*
*Combien de fois elle est tombée,*
*Par les souffles tonnants courbée*
*De maint déluge universel!*
*Mais toujours sur l'ombre profonde*
*Elle a su reprendre le monde*
*Et ce monde est semé de sel.*

*Désormais je me connais, Homme,*
*Debout, noblement, au milieu*
*Des créatures que je nomme,*
*Issu du néant et de Dieu.*
*Désormais je puis rendre au Père,*
*Pour un grain, la gerbe prospère;*
*Désormais, je puis concevoir*
*L'irrésistible, la Parole,*
*Dont flamboie, ode, la corolle*
*Au point extrême du savoir.*

*De mon désir, je me compose*
*Les ailes d'or que j'attendais.*
*Sur la montagne bleue et rose*
*Qui porte l'azur, comme un dais,*
*Je rejoins la Muse sacrée.*
*Ses yeux désignent l'Empyrée*

*Spirale emportée à jamais*
*Vers la sublime connaissance.*
*Je suis Ange. J'ai la puissance*
*De me répandre des sommets.*

*Maintenant, ô poètes, frères,*
*Nos regards tournés vers les cieux,*
*Si les siècles nous sont contraires,*
*Ne restons point silencieux :*
*Leur ténèbre n'a qu'une goutte,*
*Mais l'Infini contemple, écoute*
*Et nous saisit de toutes parts.*
*Son propre verbe est notre exemple.*
*Ah! soyons-lui, chacun, son temple*
*Au-dessus des peuples épars!*

*Que d'ombre atteinte et de démence*
*La titubante humanité*
*En ces noirs âges recommence*
*Un vain culte sans vérité,*
*Laissons clamer sa voix confuse,*
*Mais toi, Flamme, qui ne refuse*
*Ton étincelle à nul flambeau,*
*Jaillis de nous! Foi... Patience...*
*Il ne te faut, Sainte Science,*
*Que trois jours pour vaincre un tombeau!*

## II. — A la Connaissance.

*Jusques à l'horizon sans borne*
*Et, par delà, recommençant,*
*Sans surface, sans forme, morne,*
*Le Monde... immobile... impuissant...*

*La Parole soudain fulgure!*
*La grande profondeur obscure*
*Vibre, ô premier frémissement!*
*Et, future courbe si vite*
*Par qui tout s'appelle et gravite,*
*L'espace tourne, lentement.*

*Mais pour moi quels buts, quelles causes,*
*Et pourquoi me faut-il mouvoir?*
*Que me font vos métamorphoses?*
*Je ne veux être ni savoir.*
*C'est vainement que Votre Verbe*
*A suscité le feu superbe*
*Au sein de l'antique repos.*
*Je ne suis rien, ni mien, ni vôtre,*
*Cependant que d'un pôle à l'autre*
*Orion groupe ses troupeaux.*

*Ha! tu me frappes de ta foudre!*
*Non, je ne suivrai point ta loi.*
*Que pourras-tu pour me résoudre?*
*Je me révolte! Je suis* moi !
*Je suis moi... C'en est fait! Que dis-je?*
*Tu triomphes par ce prodige*
*Qui me livre la liberté,*
*Mais mon âme, aussitôt, rejette*
*La Béatitude sujette*
*Au Jardin de ta Volonté.*

*Je te fuis par la triste terre*
*Où tout déjà m'est coutumier,*
*Et pourtant?... Ce soir solitaire*
*Je prierai devant un palmier!...*

*D'où vient que ma chair se ressente,*
*Jusqu'en ses ombres, rougissante*
*Et qui répond à mon appel?*
*O Femme! je te salue, Ève,*
*Et quelle angoisse me soulève?*
*Je pleurerai bientôt Abel.*

*J'ai vécu! Les déserts, les îles*
*Sont couverts de mes monuments,*
*Mais c'est l'azur où tu t'exiles*
*Que je contemple à tous moments.*
*Il me sourit, puis il m'égare.*
*J'y monte, Prométhée, Icare...*
*La cire de mes ailes fond.*
*Par les oiseaux, par les entrailles,*
*Par la flamme des funérailles,*
*Je saurai ton secret profond!*

*Je l'ai rêvé le long du Gange,*
*Le front doré, l'œil ébloui,*
*Perdu dans la lumière étrange,*
*Interrogeant l'Être inouï.*
*Sa splendeur éteint ma pupille,*
*Je m'abandonne et m'éparpille*
*Parmi la chaude floraison.*
*Je retourne à mon origine.*
*Ce monde et moi, qui l'imagine,*
*Sommes nés de ma déraison.*

*Je me réveille sur des grèves...*
*Les flots houleux, les vents tonnants*
*Epouvantent mes anciens rêves*
*A la pointe des continents.*

*Le sol est roc, la nue est dure*
*Et, de l'écumeuse bordure,*
*J'aperçois des démons stridents*
*Qui, soulevant les monts liquides,*
*Engloutissent des Atlantides*
*Aux mystérieux occidents.*

*Il faut partir, franchir le sable!*
*Il faut trouver le lieu... le lieu...*
*Où mon désir intarissable*
*Conclura son pacte avec Dieu.*
*— Allez, mes tribus haletantes!*
*Marchez, portant le faix des tentes*
*Et vos yeux cherchant dans les airs*
*Les cimes d'or et les figures*
*Dont parlaient à vos rois augures*
*Les Sphinx, plus vieux que les déserts.*

*Ma Ville, à présent, s'échelonne*
*Sous un soleil couleur de miel.*
*Que l'hymne blanc de la colonne*
*M'entraîne avec lui vers le ciel!*
*En vain! Je dispute et critique.*
*Immobile, sous un portique,*
*Je veux poursuivre l'univers.*
*Puisque, volante, tu reposes,*
*O Pensée, il n'est que les roses,*
*Les courtisanes et les vers.*

*Ce beau fruit que ma main renferme*
*Et ce lieu même du plaisir,*
*Tout ton corps onduleux et ferme,*
*Comme le temps les va saisir!*

*Aphrodite nue et sereine,*
*Je te quitte et vais à Cyrène*
*Vider une coupe de nuit,*
*Du tombeau Maître et Parasite*
*Si la détresse humaine hésite*
*Entre le néant et l'ennui.*

*Quel est ce captif qu'on insulte*
*Au carrefour des Vieux Chemins*
*Et qu'on dresse sur le tumulte,*
*Cloué par les pieds et les mains?*
*Son front incliné pense et saigne.*
*Il va succomber, il enseigne.*
*O Dieu! J'ai reconnu ta voix*
*Plus grandiose que Dodone :*
*« L'homme s'accroît de ce qu'il donne. »*
*— Laisse-moi partager ta croix!*

*Ah! tu me saisis! Que la course*
*M'emporte vite hors d'Enfer!*
*Tout m'est aile, lumière, source;*
*J'ai le flambeau de Lucifer.*
*A travers l'ultime fumée*
*De ma substance résumée*
*Je commence à voir des esprits.*
*Sans géhenne, ni gouffre à Cume,*
*Que mon feu propre me consume!*
*Je suis, je t'aime, j'ai compris!*

### III. — A la Vie éternelle.

*Je te chante, qui me réveilles,*
*Aurore! où sonnent les clairons!*
*Brise-moi le seuil des merveilles,*
*Précède-moi : nous volerons.*
*Rendu par ta flamme à l'essence,*
*Pur de trouble et de renaissance,*
*Je connais ma divinité.*
*De ses rameaux tremblants j'émonde*
*L'apparence; je vois le monde*
*Et la profonde éternité.*

*De partout, à la fois, surgie,*
*Je vois penser et s'enflammer*
*L'adorable et sage Énergie*
*Qui se divise pour aimer.*
*Où sont les gangues, la géhenne?*
*Où la résistance, la haine,*
*L'ombre, l'être au soleil fermé?*
*Joie absolue, Acte qui dure,*
*L'existence est toujours future,*
*Le néant seul est consumé.*

*Tel, à travers les nébuleuses,*
*J'accompagne l'Esprit vivant.*
*Mes naissantes ailes frileuses*
*Apprennent l'ivresse du vent.*
*Ah! que l'allure s'enhardisse!*
*La nature, tendre Eurydice,*

*Obéit à ma volonté.*
*Elle repousse aux bords funèbres*
*Les énigmes et les ténèbres*
*Et rit, confuse, à la clarté.*

*Désir des germes, des planètes*
*En leur essor discontinu,*
*Vous voici donc, strictes et nettes,*
*Lignes pures : Mouvement nu!*
*Et de l'âme dépossédée*
*Amante irrésistible, Idée,*
*Est-ce toi qui te défendais*
*Qui t'abandonnes tout entière,*
*Jetant tes voiles de matière?*
*— « Depuis l'aube je t'attendais.*

*« Viens! Sans cesse, éclatant l'écorce,*
*« Comme un grand fruit au cœur de feu,*
*« L'Univers qui mûrit s'efforce*
*« A remplir l'infini de Dieu;*
*« Et toi-même, d'amour avide,*
*« Collaborant contre le vide,*
*« Mesurant ses gouffres ouverts,*
*« Pour la combler de ta présence*
*« Tu n'as pas trouvé trop immense*
*« L'immensité de l'Univers.*

*« Si l'ombre cède à la racine*
*« Qui délivre des profondeurs,*
*« Patiente et forte Lucine,*
*« Les sucs, les hymnes, les odeurs,*
*« Pour quel autre divin voyage*
*« Les rend-elle, fleur et feuillage,*

*« Dans chaque printemps écumant?*
*« Je veux ainsi que tu te sentes*
*« Mille ivresses obéissantes*
*« Aux tumultes du firmament. »*

*— Cependant ces déserts moroses*
*Ne sont plus d'astres enchaînés.*
*Les systèmes, pareils aux roses,*
*Vont à l'abîme, abandonnés...*
*J'y retrouve l'éclair du glaive.*
*Le Savoir, même s'il s'achève,*
*Demeure triste et partiel.*
*O limite où rêve l'Archange!*
*Lieux extrêmes... Silence étrange...*
*Ai-je atteint les confins du ciel?*

. . . . . . . . . . . . . .

*Comme au sein des mers primitives,*
*Je suis jeune et craintif encor.*
*Dominant toutes perspectives,*
*Tu m'apparais, Echelle d'Or.*
*Je fais un pas... Un autre espace*
*Que mon désir déjà dépasse*
*S'ouvre à mon vol reconnaissant.*
*De vie et de mystère il s'orne*
*Jusques à l'horizon sans borne*
*Et, par delà, recommençant.*

Αγέτω Θεός ου γὰρ ἐγώ διχα τῶδ' ἀείδειν·

Callimaque.

*Ainsi, splendide et véridique,*
*En moi-même, chante la voix*
*Et le grand ciel périodique*
*Célèbre, exactement, ses lois.*
*Ensemble douce et souveraine,*
*Elle fait, le soleil, la graine,*
*Mûrir, pour l'été qui lui plaît.*
*Elle est toute savante et sage*
*Et la nuit mue à son passage*
*En fleuves d'âmes et de lait.*

**Henry Charpentier.**

## Vers l'Unité

# La Vie du cardinal Mercier

Lorsque nous voulons retracer la vie d'un grand homme, il importe d'en saisir la pensée maîtresse, de mettre en pleine lumière l'idéal dont elle s'inspire et qui lui imprime son orientation. Cette vie devient alors éminemment significative : elle nous entraîne à la façon d'un exemple, en forçant notre admiration.

Relater la vie du cardinal Mercier c'est, au milieu des épreuves et des événements qui la traversent, poursuivre dans l'intimité d'une grande âme les étapes qui marquent son ascension vers Dieu.

« La substance du présent est éternelle. » C'est dans ce plan de vie surnaturelle qu'il convient d'envisager la carrière de ce grand homme d'Église, homme d'oraison autant que philosophe, homme d'action aussi ; d'autant plus dévoué à l'humanité et aux grandes causes humaines, que la pensée et l'amour qui l'inspirent s'alimentent incessamment à la source de toute vérité et de l'amour infini.

Désiré-Joseph Mercier naquit à Braine-l'Albend le 22 novembre 1851, dans une famille de bonne et vieille bourgeoisie d'origine française, qui s'était établie en Belgique vers le milieu du dix-septième siècle.

Cette famille avait ses armoiries : un écu français accosté de deux palmes ; écartelé : au premier et quatrième d'argent

à trois tourteaux de sable, au deuxième et troisième d'azur à six étoiles à cinq rais d'or.

A partir de 1658 nous trouvons les Mercier installés à Nivelles où ils exploitent la ferme de Willambroux : cette terre avait appartenu autrefois à l'abbaye des dames nobles de Sainte-Gertrude, et, au treizième siècle, sainte Marie d'Oignies y avait soigné les lépreux. C'est dans ce Brabant wallon, pays de grosse et riche culture, que les Mercier s'établiront à Nivelles d'abord, puis à Braine l'Albend.

La plaine de Waterloo est un bien morne cadre pour évoquer le souvenir d'une si tragique et belle épopée ; de semblables contrastes enflamment les imaginations.

Paul-Léon Mercier, le père du cardinal, avait un tempérament d'artiste ; il s'en serait allé étudier la peinture à Paris s'il avait pu donner libre cours à ses inclinations ; telle n'était pourtant pas la volonté de son père François-Joseph, vieux magistrat d'une vertu austère, et son fils respectueux fut contraint de rester au pays. Son talent de peintre, qui était réel, ne dépassera guère le cadre de sa famille. Celle-ci garde précieusement le portrait du jeune artiste peint par lui-même, et une scène d'intérieur où la gravité des grands-parents s'allie à la bonhomie de leurs enfants et à l'espièglerie délicieuse d'un tout petit. Ces toiles avaient été exposées au Salon à Paris.

Demeurée veuve avec sept enfants en bas âge, Barbe Croquet, la mère du cardinal, que les gens du pays appelaient respectueusement « la sainte Mme Barbe », quitta la grande maison de famille où régnait une large aisance et se retira dans une demeure plus modeste, riche de son dévouement à ses enfants et entourée de l'affection de ceux-ci. Estelle, d'abord, en religion sœur Marguerite, si fidèle ; Emérence, sœur Salésia, l'abnégation en personne. Clara, qui sera Pauvre Claire, amoureuse de la souffrance, Désiré, le futur archevêque de Malines. Léon, enfin, médecin à Bruxelles, qui, sur son lit de mort, disait à ses enfants : « Pensez d'abord aux autres, puis à vous-mêmes. »

Admirable famille que la divine Providence éprouvait ainsi aux yeux du monde, afin de pouvoir un jour y choisir son ministre, puissant en œuvres et en vertus. Admirable mère surtout, à laquelle ce digne fils a pu rendre un jour ce témoignage : « C'est chez ma mère, ma sainte mère, qu'inconsciemment d'abord, consciemment plus tard j'ai deviné,

compris, que l'amour est fait d'oubli de soi et de dévouement à autrui. »

Cependant des parents influents de Bruxelles, l'oncle Siméon Mercier entre autres, directeur général au ministère des Finances ; un cousin germain de leur père, Édouard Mercier, qui fut trois fois ministre, s'offraient à avancer les intérêts des jeunes orphelins.

Mais déjà l'appel d'En-haut se faisait entendre. Mme Mercier avait un frère, Mgr Adrien Croquet, qui fut pendant plus de quarante ans missionnaire chez les Peaux-Rouges et que les Indiens eux-mêmes appelleront le « saint de l'Orégon ». Plus près d'elle son demi-frère, l'abbé Authyme Charlier, doyen de Virginal, connu pour sa vie digne et austère, se plaisait à découvrir chez son jeune neveu les vertus qui feront un apôtre.

Était-ce mouvement spontané d'une nature supérieure, ou bien sérieux précoce que possèdent parfois les jeunes gens qui n'ont pas connu ce qu'on appelle une jeunesse heureuse? Son âme dès son enfance s'était élevée vers Dieu. Et cette action de la grâce se manifestait d'une façon très humaine : c'était l'amour des hommes, le généreux désir d'une âme qui se penche naturellement vers ceux qui souffrent, qui poussait ainsi le jeune collégien à se consacrer uniquement au service de son Dieu. Ainsi se passaient les années de collège. Désiré Mercier s'y appliquait déjà à faire consciencieusement sa tâche journalière. C'est un étudiant sérieux qui se plaît à l'étude. Avec les meilleurs élèves de sa classe, il connaîtra des succès personnels sans jamais s'en prévaloir ; comme, à l'occasion, il saura se réjouir de ceux remportés sur lui par ses amis. Son intelligence vive et profonde s'est assimilé, au contact des anciens, de Tacite entre autres, cette formation classique qu'il complète par certaines lectures des Pères, saint Grégoire de Nazianze à cette époque. A trois de ses premiers maîtres, le cardinal rendra un jour ce témoignage ému, — cet éloge vaut la peine d'être rapporté, il révèle son caractère — : « J'ai gardé avec respect le souvenir de MM. Robert, La Force, Pieraerts. Robert nous apprit à obéir, La Force nous apprit à travailler et à vouloir, Pieraerts nous apprit à oser. » L'élève certainement fut digne de ses maîtres. Se doutaient-ils de ce que ce jeune collégien — il avait à peine quinze ans — d'apparence chétive, timide un peu, n'était-ce l'éclat de son regard intelligent, serait un jour le cardinal Mercier?

L'enseignement de la philosophie n'était pas très satisfaisant à l'époque où le futur rénovateur du thomisme entrait au séminaire. L'ontologisme et le traditionalisme venaient d'être condamnés par Rome, et le titulaire du cours se trouvait bien en peine ; à vrai dire il ne savait trop lui-même par quoi les remplacer. A défaut de doctrine, les esprits clairvoyants y trouvaient tout au moins l'énoncé de certains problèmes. Et cela constitue déjà une manière d'initiation pour qui a la noble ambition d'atteindre la vérité.

L'étude de la théologie devait nécessairement captiver cet esprit synthétique qui, dans le principe de toute science, voyait en même temps l'objet de son suprême amour. Car l'Évangile est doctrine de vie. Cette doctrine doit être pieusement étudiée, méditée, afin que l'âme du prêtre s'en imprègne et puisse la refléter un jour.

Ce travail intérieur de la grâce s'accomplissait ainsi dans le recueillement et le silence, avec quelle intensité de vie surnaturelle, nous le saurons plus tard. Pendant ces deux années passées au grand séminaire de Malines, le jeune séminariste s'est assimilé la substance des Évangiles, annote et traduit les épîtres, celles de saint Paul notamment, qu'il apprendra par cœur. Sa pensée se nourrit de la doctrine des Pères, qu'il citera si judicieusement dans ses *Pastorales;* âme d'élite qui se reporte aux sources les plus pures « des grandes pensées dont se compose la première atmosphère morale du christianisme ».

Mais c'est à l'Université de Louvain où il vient d'être envoyé par ses supérieurs, que l'abbé Mercier prendra vraiment conscience de sa valeur intellectuelle et donnera sa pleine mesure.

Il y avait à cette époque un certain flottement dans la pensée désorientée des catholiques. D'anciens, s'inspirant de Descartes ou de Hegel, cherchaient à échafauder un système hybride, peu compatible avec le dogme. Dans un autre milieu on s'évertuait à rabaisser la raison, pensant en faire profiter la foi. Mais loin de se prêter à ces tentatives fallacieuses, Rome avait affirmé vigoureusement les droits de la raison et le traditionalisme, puis l'ontologisme avaient été condamnés. L'école de Louvain souffrait également de ce malaise. Il faudra attendre l'encyclique de Léon XIII sur la restauration du thomisme pour découvrir dans les milieux

universitaires catholiques un mouvement cohérent de pensée. Mais déjà les vues générales du Saint-Père avaient été pressenties par son futur collaborateur.

Le monde intellectuel d'alors était imprégné de positivisme. Lors d'une discussion de thèse à la faculté de théologie, l'abbé Mercier avait été chargé d'en faire la critique. Son esprit pénétrant avait tout de suite découvert la véritable portée du débat.

Pour réfuter adéquatement le positivisme, il fallait avant tout établir sur des bases solides la métaphysique. Ce fut pour lui une espèce de révélation. A l'école de saint Thomas qu'il s'efforça de connaître dans ses œuvres originales, il venait d'entrevoir tout le parti que l'on pouvait tirer de cette philosophie qui, à l'étude des faits, alliait dans une synthèse pleinière l'étude des causes de l'être et en faisait l'objet de sa spéculation. Lorsqu'en 1877 l'abbé Mercier quitta l'Université de Louvain pour occuper la chaire de philosophie au séminaire de Malines, il s'était assimilé la pensée de saint Thomas, il avait « repensé » le thomisme. Et cette vaste synthèse, dont les progrès des sciences ne feraient que découvrir la substantielle harmonie, apparaissait comme un idéal scientifique digne de toute sa vie de professeur.

Chez les natures d'élite le développement intellectuel, loin d'entrer en conflit avec la vie mystique, facilite au contraire le développement de cette vie intérieure. Au séminaire le professeur de philosophie sera également directeur de conscience. Ses anciens élèves garderont toujours le souvenir ému du prêtre qui par-dessus tout veut atteindre les âmes et les tourner totalement vers Dieu. Cette piété, il la voulait éclairée, profonde, agissante. « L'idéal, leur dira-t-il un jour, c'est quelque chose de précis, de très net, c'est une conception claire de notre devoir. Nous devons y rester fidèles et ne l'abandonner jamais. »

Règle de conduite d'un ascète qui devait le guider admirablement, dans l'accomplissement de la tâche écrasante qui allait lui incomber.

*
* *

Ramener la pensée moderne aux enseignements de l'Église par un renouveau thomiste, tel était le vaste dessein du grand pape Léon XIII.

Du temps de sa nonciature à Bruxelles il avait découvert

à Louvain un foyer de culture où se rencontraient toutes les branches du savoir. C'est dans ce centre intellectuel qu'il voulut inaugurer la restauration du thomisme. Dans un bref adressé aux évêques de Belgique, daté du 25 décembre 1880, le Saint-Père manifestait le désir que fût érigée en l'Université de Louvain une chaire de philosophie selon saint Thomas.

Les préoccupations de l'épiscopat belge étaient à cette époque d'ordre plutôt pratique ; la lutte pour la liberté de l'enseignement absorbait la plus grande partie de ses efforts. Ajoutez à cela le discrédit dans lequel avait sombré la scolastique. A vrai dire on ne la connaissait guère, dans ses œuvres vives tout au moins. Était-ce bien opportun de mettre en lumière une doctrine qui avait fait ses preuves dans le passé sans doute, mais que certains trouvaient tout de même par trop moyenâgeuse?

Autant de préjugés qui devaient rendre bien difficile la tâche de l'abbé Mercier que le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, pressé par Léon XIII venait de désigner en juillet 1882 comme professeur de « haute philosophie selon saint Thomas » à l'Université de Louvain.

Le choix avait-il été heureux? Le pape voulut se rendre compte par lui-même de la valeur du nouveau titulaire. Sur son invitation le chanoine Mercier se rendit à Rome. « Comment concevez-vous la restauration du thomisme? » lui demanda le Saint-Père dès la première entrevue. Question pertinente, allant droit au cœur du problème, sur laquelle Léon XIII se proposait de juger son homme. Pour répondre à cette question, le jeune professeur esquissa tout un programme. Il y consacra trois jours et presque toutes les nuits.

Ce plan de restauration thomiste devait être tracé de main de maître. Dès qu'il en eut pris connaissance, le pape l'approuva sans réserve : « C'est tout à fait la façon dont je la conçois moi-même, lui dit-il, vous avez toute ma confiance, marchez de l'avant. »

Cependant, en cette année académique de 1882, le professeur Mercier, plein d'enthousiasme pour l'œuvre intellectuelle qui lui était confiée, inaugurait son cours de philosophie thomiste.

« Nous proclamons, disait l'encyclique *Æterni Patris*, qu'il faut recevoir de bonne grâce et avec reconnaissance

toute pensée sage et toute découverte utile, de quelque part qu'elles viennent »... et que « s'il se rencontre dans les doctrines scolastiques quelque question trop subtile, quelque affirmation inconsidérée ou quelque chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des âges postérieurs, ou qui soit dénué, en un mot, de probabilité, nous n'entendons nullement le proposer à l'imitation de notre siècle ».

A cette voix autorisée d'un grand pape, le maître de Louvain faisait écho lorsque dans sa leçon d'ouverture, il affirmait :

« Bien que nous attachions à notre programme le nom du grand scolastique, nous ne tenons cependant la philosophie thomiste, ni pour un idéal qu'il serait interdit de surpasser ni pour une barrière traçant des limites à l'activité de l'esprit ; mais nous croyons, après examen, qu'il y a sagesse autant que modestie à la prendre au moins pour point de départ et pour point d'appui.

« Ceci soit dit en réponse à ceux qui, parmi nos adversaires ou nos amis, croient parfois intéressant de demander si l'on songe à ramener l'esprit humain au moyen âge ou à identifier LA philosophie avec la pensée d'UN philosophe. »

Dans l'auditoire certainement plus d'un collègue, venu en curieux, n'augurait rien de bon de cette tentative de renouveau scolastique. Certains y étaient même franchement hostiles ; d'autres, en plus grand nombre, tout bonnement sceptiques. Il importait donc de définir nettement l'attitude du néo-thomisme en face des sciences et de la pensée contemporaine : « Avertis par l'histoire des luttes des seizième et dix-septième siècles, les néo-scolastiques ne renouvelleront plus les fautes de leurs devanciers ; ils se tiendront en contact avec les sciences particulières, auxiliaires de la philosophie et avec les doctrines des penseurs modernes et contemporains. »

Interprète fidèle de la pensée de saint Thomas qu'il a su dégager des contingences, le « penseur de Louvain » s'applique à exécuter son programme. Idéal scientifique auquel se consacre corps et âme cet assoiffé de vérité, entraîné pour ainsi dire par la puissance de son génie qui lui découvrira partout des voies nouvelles à explorer, au bout desquelles apparaîtra toujours la substantielle harmonie de la synthèse thomiste avec les découvertes les plus récentes de l'esprit. Joies pures du penseur qui retrouve « dans les substructions

de l'édifice l'intégrité des principes qui ont présidé à la civilisation occidentale », saint enthousiasme de l'apôtre qui cherche à réconcilier la pensée moderne avec la doctrine traditionnelle de l'Église en lui présentant une synthèse philosophique toujours jeune, parce qu'elle a pour elle la vérité qui jamais ne vieillit.

Qu'on relise cette leçon inaugurale du cours de philosophie, elle date de 1882. La synthèse thomiste y apparaît au-dessus des autres systèmes qu'elle dépasse, parce que confiante dans la raison, elle s'élève hardiment de l'observation des faits à la connaissance, analogique sans doute, de l'Infini ; cette page magistrale mérite d'être citée : « En même temps qu'il se tient à toutes les sources de l'observation extérieure, de la conscience et de la raison spéculative, Thomas d'Aquin combine toujours harmonieusement, dans les sciences et en philosophie, l'analyse et la synthèse. L'empirisme ne fait que de l'analyse : encore il la mutile ; il cultive les faits au détriment de l'idée.

« L'idéalisme voudrait débuter par une intuition synthétique et suivre une méthode déductive qui compromettrait des faits. La saine philosophie part de l'analyse et demande à la synthèse le complément naturel de la pensée... Plus hardie que l'empirisme, mais plus sage que l'idéalisme, la philosophie thomiste s'appuie sur le monde sensible pour s'élever jusqu'à l'Être premier. Arrivé là, le saint docteur s'efforce de préciser et de compléter, par la réflexion, le concept de l'Infini dont ses inductions lui ont révélé l'existence et les principaux attributs ; il médite sur l'infinité et l'unité, sur la fécondité et l'immutabilité de cette vie substantielle, sur les ressources de cette toute-puissance sans limites ; puis, redescendant de la contemplation de l'absolu aux œuvres créées répandues dans l'espace et dans le temps, il s'efforce de mieux comprendre, en les regardant de plus haut, leur origine, leur destinée, leur incessante activité et leur universelle harmonie. »

Cet amour de la vérité, le professeur cherchait à le communiquer à ses élèves. Sa maîtrise des problèmes les plus ardus de la philosophie lui valait cette clarté dans l'exposition qui charme l'auditoire en captivant les esprits. Les cours se donnaient en français. « En français, en français, » avait dit Léon XIII. A ceux qui lui en faisaient grief, le professeur Mercier répondait : « Il n'en est point de plus claire ni de

plus logique. » — De toute part les étudiants se pressaient de plus en plus nombreux à ce cours libre de haute philosophie.

La tâche du professeur est vraiment écrasante : seul il a enseigné toutes les matières qui font l'objet d'un cours complet de philosophie ; il s'est assimilé la pensée des maîtres qui, à notre époque, la dirigent ou l'inspirent, les Descartes, les Hume, les Kant, et plus près de nous, les Comte, les Taine, les Hegel ; Stuart Mill et les initiateurs de la psychologie contemporaine, les Spencer, les Fouillée, les Ribot, les James, les Wund. Professeur, il se fait l'élève de ses meilleurs collègues et suit des cours de physiologie, d'histologie, de chimie et de mathématique supérieures. Nous le retrouvons tour à tour à Paris, où il fréquente la clinique du célèbre Charcot, et dans le laboratoire de son ami van Gehuchten à Louvain.

D'année en année son enseignement se développe et prend plus d'ampleur.

Déjà il entrevoyait la réalisation de son idéal scientifique : repenser le thomisme en l'enrichissant de l'apport des sciences et des vérités que contient la pensée moderne ; et sans faire aucune concession, sans jamais dénaturer la science, harmoniser tout le savoir humain dans cette synthèse supérieure.

Mais là ne s'arrêtaient pas ses ambitions de savant et de catholique : le rôle d'une université ne se réduit pas à vulgariser les vérités définitivement acquises à la science, sa mission est plus haute ; à côté de la science acquise, il y a ce qu'on appelle « la science à faire ». Collaborer à cette science en formation, tel est le but de l'enseignement supérieur. C'est afin de réaliser ce grand œuvre qu'il conçut alors le dessein de créer un centre de collaboration scientifique où se rencontreraient les représentants des diverses branches du savoir humain.

L'Institut supérieur de philosophie sera ce centre de recherche désintéressée et Mgr Mercier son grand animateur.

Malgré les oppositions parfois sournoises et tenaces, qui, il faut bien l'avouer, cherchaient à entraver de toute manière l'œuvre du futur primat de Belgique, l'idée avait pris corps, et grâce à l'intervention généreuse et énergique du pape, elle put être réalisée.

Désormais, entouré de disciples qu'il a formés et qui seront ses collaborateurs, il pourra poursuivre sur un terrain scien-

tifique plus large son œuvre de généralisation d'où la synthèse thomiste se dégagera dans toute son ampleur.

Tout d'abord il faut à l'école Saint-Thomas un organe de diffusion qui s'impose à l'attention du monde scientifique tant par la valeur de ses articles que par l'actualité des questions qui y seront traitées ; en 1894 se fonde la *Revue néo-scolastique.*

Vers la même époque, Mgr Mercier avait entrepris la publication de son grand *Cours de philosophie* (1). Nous y retrouvons les qualités maîtresses de son esprit : la clarté et la précision dans le style, l'exposé impartial et autant que possible sympathique des théories adverses, la critique serrée de leurs arguments, tout cela avec une largeur de vues à laquelle ses adversaires seront les premiers à rendre hommage. Puis il excelle à dégager d'une discussion la véritable position du problème, les solutions qu'il comporte ; et les grandes thèses thomistes qu'il met ainsi en lumière se trouvent être corroborées par les données scientifiques les plus rigoureusement exposées.

De sorte qu'il y a dans l'évolution du thomisme : « Progrès sans révolution, acquisition sans perte, développement d'une unité vivante sans cesse enrichie par la variété des apports que lui auront fournis toutes les branches du savoir humain. »

Les grandes thèses de la psychologie sur la nature de la vie organique et sensitive, leur origine, seront ainsi établies sur les données de la physiologie et de la psychologie expérimentale. Les problèmes de l'origine de nos idées, du libre arbitre, de la nature de l'âme humaine, de son mode d'union avec le corps que ne parviennent pas à solutionner les maîtres de la psychologie contemporaine fourvoyée sous l'influence de Descartes, trouvent leur réponse dans les théories d'Aristote, qui, de l'aveu de Spencer lui-même, sont les seules à fournir un élément de solution.

Restait à dissiper les préjugés contemporains hostiles à la métaphysique. N'était-ce pas le point fondamental qui sépare la philosophie moderne du thomisme?

(1) *Cours de philosophie*, par D. Mercier. Louvain: Institut supérieur de philosophie. Paris, Alcan éditeur.

Ce cours comprend : *la Psychologie* (2 vol.), *la logique, la critériologie, l'ontologie*, auxquelles il convient d'ajouter *les Origines de la psychologie contemporaine* et de nombreuses monographies.

Au fond de ce débat entre le phénoménisme et les tenants de la métaphysique aristotélicienne, il y avait peut-être un malentendu. La notion exacte de ce que les scolastiques entendent par substance était clairement définie, les préjugés dissipés. L'étude de l'être et de ses causes reprenait ainsi sa place, la première, parmi les sciences, et l'ordre universel de la nature, cet ordre dont Aristote disait déjà qu'un premier moteur meut en attirant à soi tout ce qui existe en dehors de lui, trouvait sa cause première et finale, sa raison d'être qui le rattache à l'Infini.

Mais la raison humaine enfermée dans le subjectivisme kantien doutait d'elle-même et s'arrêtait impuissante au seuil de la réalité. Pour ramener la pensée moderne à la synthèse thomiste il importait par conséquent de résoudre cette question préjudicielle et de prouver l'aptitude de notre intelligence à connaître la vérité. Question d'épistémologie qui, à l'époque de saint Thomas, ne se posait guère. Celui-ci, à la suite d'Aristote, la traite en passant dans son *de Veritate*, se contentant d'indiquer la marche à suivre.

S'inspirant de cette directive l'initiateur de l'école de Louvain aborde résolument la discussion du problème de la connaissance. Nous touchons ici à la partie la plus originale de son œuvre : la « critériologie ».

Le dogmatisme exagéré se refusait à discuter ce problème. Dans un autre parti, sous l'influence de Descartes, on en avait faussé les données et l'on cherchait à se représenter les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, sans tenir aucun compte du sujet connaissant dont la nature se reflète nécessairement dans ses actes.

En face des affirmations gratuites des uns et des prétentions inintelligibles des autres, Mgr Mercier établissait nettement la véritable position du problème. Appliquant hardiment la méthode que saint Thomas avait suggérée en l'espèce, il arrivera à la certitude par la réflexion de l'intelligence sur son acte de connaissance. Qu'importe après cela qu'on lui ait reproché de s'être engagé dans une voie dangereuse au bout de laquelle, on le prétendait du moins, apparaissait, telle une impasse, le subjectivisme kantien. Rencontrant ce système au point où il dévie, le thomisme, au moyen de l'abstraction, trouvera la solution du problème de l'origine de nos idées, que Kant ne pensait pouvoir expliquer autrement que par des jugements synthétiques *a priori*.

Tout se tient dans la synthèse thomiste. Le dualisme que Kant avait cru devoir établir entre la pensée et l'action aboutissait à une désordination foncière : l'autonomie suprême de l'individu ; appuyé sur l'ordre objectif, la raison avec la scolastique le rattachaient à l'absolu.

On ne s'y trompait pas dans le camp adverse ; dès 1901, un article, paru en Allemagne (1), signalait le danger que l'école de Louvain, « le centre scientifique du néo-thomisme », constituait pour la pensée protestante.

S'y doutait-on qu'un jour, armé de la seule vérité cinglante de son verbe, ce même penseur de Louvain s'opposerait, au nom de la conscience humaine outragée, aux débordements d'une force brutale que ces théories avaient d'avance cherché à justifier?

***

« A quoi donc se réduit, pour chacun de nous, le jeu des causes secondes dont la Providence tenait, dans notre passé, les fils? A une chose unique, à préparer le moment présent. C'est ce moment donc, c'est la disposition providentielle d'aujourd'hui que nous voulons adorer, bénir et, fût-ce avec des serrements de cœur ou même des frissons, intrépidement réaliser. »

Cette pensée d'adieu que Mgr Mercier, nommé archevêque de Malines, laissait en souvenir à ses chers étudiants de Louvain, résumait à la fois son plan d'action et toute sa doctrine. Et en cela encore se révélait l'admirable continuité de la scolastique.

Une personnalité morale trouvant en elle-même sa fin, tel est à peu près l'idéal humain que nous a légué le kantisme. Cette grandeur de l'homme, saint Thomas et ses disciples à sa suite la faisaient consister dans « la soumission à un idéal unique, fait de vérité et de bonté, lumière et attrait ; l'union, sans absorption ni exclusion, de la nature et de la surnature, c'est-à-dire de la raison et de la foi du libre arbitre et de la grâce, de la famille ou de la cité et de l'Église (2). »

(1) Cf. Rudolf Euckren, *Thomas von Acquino und Kant, ein kampf zweier welten*, article paru dans les *Kantstudien*.

(2) Cf. *Vers l'unité*, lecture faite à l'Académie royale de Belgique. *Œuvres pastorales*, Paris, Gabalde, éditeur. Mentionnons pour mémoire : *A mes séminaristes*, *Retraite pastorale* (chez le même éditeur), *la Vie intérieure*. Paris, Beauchesne.

Combattre le naturalisme issu des œuvres de Kant, rendre à notre siècle qui méconnaît le surnaturel, le sens chrétien, telle sera la tâche que réalisera l'évêque.

L'épiscopat est une paternité spirituelle : cette charité parfaite du pasteur pour ses ouailles, saint Thomas la voulait universelle... « Elle s'adressera donc à tous et à chacun, aucun excepté ; » elle devait être magnanime, allant jusqu'au sacrifice de la vie... « Non pas donner, mais se donner » ...d'un mot, être l'apôtre de Jésus-Christ : *Apostolus Jesu Christi*, c'est la devise que s'est choisie le cardinal Mercier.

Et de même que Notre-Seigneur, au cours de sa vie terrestre, tout en prodiguant son dévouement à la multitude, réservait ses prédilections à ses apôtres, l'évêque consacrera le meilleur de sa sollicitude à la sanctification de son clergé.

Son affection, toute paternelle, se porte d'abord vers ses séminaristes. A peine installé à Malines, il désire rentrer en contact personnel avec chacun d'eux ; dans un libre abandon dont il possède le secret, il les initiera à la pratique de l'oraison : « Une relation permanente de l'âme, une conversation intime, un entretien cordial, continu, avec la personne vivante de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par Lui et avec Lui une ascension de l'âme entière vers Dieu. »

Ramener les âmes à Dieu ! non pas ce Dieu abstrait, cause première et finale qu'Aristote avait entrevu dans sa philosophie, mais « Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie, Jésus-Christ qui nous apprendra à connaître, à aimer, à servir Dieu. »

Et la voix de l'évêque se faisait de plus en plus pressante à la mesure dont cet amour divin débordait en son âme :

« Allez donc dans ce désert, prêtre de Jésus-Christ ! criez-y de votre voix chaude et convaincue : « Venez, venez, il y a ici au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez pas. » Chers confrères, cherchez à « comprendre » le Christ, suivez-le à travers tous ses états, devant chacun d'eux faites oraison afin de les « assimiler » et de les faire passer dans la moelle de votre vie. »

Cette vie intérieure, le modernisme la concevait à la façon d'un idéal moral et religieux dans lequel chacun de nous se retrouve, — le cardinal avait dénoncé cette hérésie pernicieuse dans une de ses *Pastorales*, nourrie de doctrine — pour de nombreux fidèles la religion semblait consister avant tout dans un ensemble de pratiques, ou prêchait peu le dogme, ou

s'étendait sur la morale. Telle n'était pas l'essence du christianisme.

« Le centre de la liturgie ecclésiastique, c'est l'acte par lequel le fils de Dieu fait homme, crucifié, mort, enseveli, triomphe du démon et de la mort, redevient un Homme-Dieu vivant, fort du droit conquis par Lui d'avoir ce prolongement vital, si je l'ose dire, qui lui donnera la faculté de faire circuler à travers les membres vivants du corps qu'Il s'est uni, la grâce, la gloire, et avec elle les effusions amoureuses de la vie divine.

« Cette communication de la vie de la très sainte Trinité à nos âmes, « cette vie qui est vraiment la vie », voilà l'essence du mystère chrétien ».

Abîmé dans la contemplation de cette vérité sublime, le cardinal, ascète, philosophe, si humble dans son élévation, se penche ensuite vers nous et laisse échapper cette pensée très humaine ; elle explique toute sa vie : « Dieu m'aime et me demande de l'aimer ! »

Qu'il est admirable, l'ordre de la charité chrétienne : un principe d'amour régit la nature ; en Lui se trouve comme dans son essence, le vrai, le beau, le juste ; en Lui, la société, l'individu, la famille, toutee choses sont en paix.

« Dieu seul domine, par la sainteté et par la souveraineté de son empire, tous les intérêts et toutes les volontés. Affirmer la nécessité absolue de tout subordonner au droit, à la justice, à l'ordre, à la vérité, c'est donc implicitement affirmer Dieu (1). »

Et c'est parce que cette paix, que saint Augustin définit « la tranquillité de l'ordre », avait été troublée, la justice outragée, que sur le siège archiépiscopal de Malines un homme, un évêque, avait si vaillamment protesté :

« Je serais indigne de cet anneau épiscopal que l'Église m'a mis au doigt, de cette croix qu'elle a posée sur ma poitrine, si, obéissant à une passion humaine, je tremblais de proclamer que le droit violenté reste le droit et que l'injustice appuyée sur la force n'en est pas moins l'injustice.

« Quelles que soient nos douleurs, nous ne vouons point de haine à ceux qui nous les infligent. La concorde nationale s'allie, chez nous, à la fraternité universelle.

(1) Cf. « Patriotisme et endurance » dans la *Correspondance de S. E. le cardinal Mercier avec le gouvernement général allemand pendant l'occupation*, par F.-P. Mayence. Paris, J. Gabalde.

« Mais au-dessus des sentiments de l'universelle fraternité, nous plaçons le respect du droit absolu, sans lequel il n'y pas de commerce possible, ni entre les individus ni entre les nations. Et voilà pourquoi, avec saint Thomas d'Aquin, le docteur le plus autorisé de la théologie chrétienne, nous proclamons que la vindicte publique est une vertu. »

Cependant, l'autorité d'occupation allemande pour qui le droit semblait s'incarner dans la force, procédait brutalement à des déportations en masse, et réduisait les Belges en véritable esclavage.

« Les pasteurs de l'Église ne peuvent pas se contenter de résister aux loups qui font mourir spirituellement le troupeau ; ils doivent tenir tête aussi aux ravisseurs et aux tyrans qui le font souffrir corporellement », avait enseigné saint Thomas dans sa *Somme théologique.*

Alors le « grand Juste », disciple que le Maître là-haut devait juger à sa taille, se dressa de nouveau et, d'une voix indignée dans laquelle semblait vibrer toute la mâle énergie d'un peuple opprimé mais jamais vaincu, il jeta au monde ce cri d'alarme :

« Nous, pasteurs de ces ouailles, que la force brutale nous arrache, angoissés à l'idée de l'isolement moral et religieux où elles vont languir, témoins impuissants des douleurs et de l'épouvante de tant de foyers brisés ou menacés, nous nous tournons vers les âmes, croyantes ou non croyantes, qui, dans les pays alliés, dans les pays neutres, même dans les pays ennemis ont le respect de la dignité humaine...

« Daigne la divine Providence inspirer à quiconque a une autorité, une parole, une plume, de se rallier autour de notre humble drapeau belge pour l'abolition de l'esclavage européen !

« Puisse la conscience humaine triompher de tous les sophismes, et demeurer obstinément fidèle à la grande parole de saint Ambroise : « L'homme au-dessus de tout » : *Nihil præferendue homestati!* »

Le monde était vraiment plongé dans la souffrance, car la guerre était longue et de plus en plus meurtrière ; en verrait-on bientôt la fin? — Et les cœurs ulcérés soulevaient cet angoissant problème de la douleur.

L'âme compatissante du cardinal s'était toujours penchée naturellement vers la souffrance humaine ; la douleur n'est pas affaire de spéculation intellectuelle, leur répondait-il

délicatement, elle est l'objet d'expérience ; or nous avons fait l'expérience : la douleur chrétiennement acceptée rapproche de Dieu, nous rend meilleurs. Puis, ramenant ses ouailles vers le Christ, leur divin maître, il leur faisait découvrir le véritable sens de la souffrance :

« Dans la mort de l'Homme-Dieu, la sagesse divine a fusionné, en un seul acte magnifique, les réparations réclamées par la justice, les effusions de la miséricorde, et, grâce à la loi de la solidarité qui unit la race humaine au Christ rédempteur, la participation effective du coupable à sa régénération.

« La clé de l'histoire, mes bien chers frères, c'est l'exaltation de la Sainte Croix. Que la race des hommes qui acceptent la mort de l'Homme-Dieu et tournent le regard et le cœur vers le crucifix, disparaisse un instant de notre terre, et c'en est fait de la civilisation. »

Au-dessus de la mêlée où se jouait le sort matériel de cette civilisation, n'était-ce pas en réalité deux conceptions contradictoires de l'ordre qui s'affrontaient? L'une, la philosophie allemande, pour qui tout n'est que construction de l'esprit : cet esprit prend conscience de lui-même et s'exalte dans la représentation du monde extérieur, il s'érige en absolu. « Dieu connaît en causant », avait proclamé le docteur angélique, seule l'intelligence divine est la mesure des choses, et dans l'acte par lequel notre intelligence créée saisit l'être, elle découvre également la raison de sa subordination. De sorte que, pour nous : « connaître, c'est obéir. »

Mais en cela encore notre intelligence est courte.

« Vous ne comprenez pas sur l'heure le pourquoi et le comment de tous les événements que la Providence ordonne ou permet ; vous n'avez pas à le comprendre : est-il bien étonnant, je vous le demande, que le fini ne comprenne pas l'infini?

« Il y a un parti beaucoup plus sûr, le seul réellement sûr, c'est de se tenir à sa place, dans l'humilité de son incompétence et de sa sujétion, et de laisser à Dieu l'autonomie souveraine, la compréhension, l'amour. »

Et c'est parce qu'il avait accepté humblement de « collaborer à ce plan d'ensemble, qu'il n'avait point formé et dont l'accomplissement échappait à sa direction » ; c'est parce qu'il s'était « prêté à ce plan, s'y était livré de toute son âme et de toutes ses énergies » que la personnalité morale du cardinal de Belgique nous a paru si grande, dominant les événements ; parce qu'elle s'était perdue en Dieu.

Le cours de ces événements semblait s'être brusquement arrêté après l'armistice. L'humanité désorientée cherchait sa voie épuisée par tant d'efforts.

A l'ombre de la tour Saint-Rombaut à Malines, où il se fût volontiers retiré, le cardinal continuait de veiller sur son peuple. Et cette fois encore son geste sera grand.

Et pourtant... qu'il nous paraît simple ce grand cardinal : un sourire de bonté l'illumine. Avec la même affabilité, il écoute parler les grands et les petits. Cependant qui le connaît un peu s'aperçoit vite s'il est approuvé ; d'un léger mouvement de tête il vous encourage et vous sentez jaillir la confiance de son beau regard pénétrant. Un moment de concentration et de recueillement intense que reflète la gravité de ses traits. C'est alors le conseiller, le chef qui parle ; sans ostentation, mais avec une grande fermeté dans le jugement, il vous découvre ses vues élevées, puis, en quelques mots, vous suggère une ligne de conduite.

Et ce maître de la pensée avait toutes les délicatesses.

En le voyant ainsi se pencher sur le monde on se sentait comme irrésistiblement sollicité par quelqu'un de très humain qui dans sa bonté semblait vous dire, tant son abnégation était parfaite, « ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ».

Était-ce une grâce de choix que Dieu lui accordait avant de le rappeler à Lui? Ceux qui avaient le bonheur de l'approcher dans l'intimité le surprenaient souvent agenouillé sur son prie-Dieu, plongé dans l'oraison.

Un jour, tout au début de novembre il avait appelé son secrétaire, le chanoine Dessain : « Froncis, êtes-vous prêt? Nous allons partir en automobile. »

Au sortir de Malines, découvrant un endroit qui lui était familier : « C'est ici que nous venions nous promener lorsque j'étais au séminaire, mais le paysage est bien plus beau vu de ce côté. » — L'auto traverse la forêt de Soigne au bout de laquelle se dégage la vaste plaine de Waterloo ; l'on s'arrête à Braine-l'Allend ; le cardinal revoit en passant le petit château du Castangié où s'était écoulée sa première enfance, puis de là se rend à pied au cimetière tout proche prier sur la tombe de ses parents.

C'était bien un pèlerinage d'adieu qu'il faisait aux lieux de sa jeunesse. Jamais on ne l'avait vu si préoccupé. A quel-

qu'un qui l'entretenait d'une réunion prochaine, il avait répondu ces simples mots : « Oui, si je vis encore. »

De retour à Malines, il travaille plus que de coutume.

Cependant son mal empire et il sent ses forces diminuer. Qu'importe, il se domine. Il se rend à Reims, à Paris le 25 novembre pour célébrer les fastes de l'Institut catholique et magnifier le rôle de l'enseignement supérieur et chrétien : « le grand amour humain de sa vie », écrivait naguère un de ses amis. Il veut être à Bruxelles deux jours plus tard, pour remettre personnellement la rose d'or que le Saint-Père destinait à notre gracieuse reine.

A l'archevêché pourtant les audiences continuent comme à l'ordinaire. Survient un ami intime de Louvain, son dirigé depuis le séminaire ; après la confession, il le retient : « Je voudrais m'entretenir encore quelques instants avec vous. Voici : les médecins ont fait la radiographie ; humainement parlant, il n'y a plus rien à faire ; c'est le cancer. Je vais faire insérer un communiqué discret dans la presse afin de préparer l'opinion. » — Et puis cette confidence sublime : « Mes amis me pressent de demander à Dieu ma guérison, mais je ne la demanderai pas. » « Et pourtant, ajoutait-il, vous savez quelles sont les grandes questions qui me tiennent à cœur : l'union des Églises, la cause de Marie médiatrice, la sanctification de mon clergé (1). Si Dieu me l'avait permis, j'aurais volontiers vécu encore quelques années pour travailler à ces fins, mais maintenant je quitte avec l'impression de l'inachevé. »

Quelques jours plus tard le cardinal fixait lui-même au 29 décembre la date de l'opération conseillée par les docteurs : « Si vous jugez qu'en m'opérant, leur disait-il, il me reste soixante chances sur cent de pouvoir encore fournir un labeur utile, opérez ; sinon ne le faites pas. »

Après s'êtrerendu compte de l'étendue du mal, la Faculté a décidé à l'unanimité de ne pas pousser plus loin l'intervention. Il importe que l'illustre malade l'ignore. Il s'en rendra compte bien vite, car de jour en jour ses forces déclinent.

Et pourtant, à la clinique, la petite chambre blanche occupée par lui devient bientôt un centre d'activité intense : avec sa bienveillance accoutumée il reçoit journellement

(1) Son Éminence en citait une quatrième que l'auteur de cet article ignore.

de nombreux visiteurs ; certains entretiens revêtent même un caractère de la plus haute importance.

Un matin, c'était le 21 janvier, lord Halifax et l'abbé Portal s'acheminaient ensemble à la clinique. Dès que le noble lord fut entré, le cardinal le bénit, puis se redressant, le pressa sur sa poitrine. Et ce furent là les suprêmes conversations de Malines.

Vendredi 22. « Quel jour sommes-nous? — C'est vendredi, Eminence. — Quelle heure est-il? — Il n'est pas encore trois heures. — Appelez immédiatement ma famille et les vicaires généraux et qu'on récite les prières des agonisants. »

Au moment de commencer l'ultime prière *Proficiscere anima christiane* — retourne à Dieu, ô âme chrétienne — Mgr Legraive, brisé par l'émotion, eut un moment d'hésitation, *Proficiscere,* dit son Éminence.

Le lendemain samedi 23, son neveu se présenta pour célébrer la sainte messe. « La messe de Marie médiatrice », dit encore le cardinal.

Cependant la fin approche : « Éminence nous allons réciter le *Te Deum* pour remercier Dieu de toutes les grâces qu'Il vous a données. » L'illustre malade incline légèrement la tête en signe d'acquiescement ; et cette action de grâces nous émeut profondément.

*Magnificat,* dit-il tout à coup. On récite ensuite, toujours à sa demande, le *De profundis.* Arrivé au verset : « Si vous pesez nos iniquités, Seigneur, Seigneur qui pourra supporter votre justice », le cardinal soulève les mains dans une attitude d'humilité si grande qu'elle touche à l'anéantissement.

On prie... on pleure, mais tant de sérénité d'âme en face de la mort nous réconforte pourtant. De cette chambre d'hôpital où se meurt le grand cardinal, se dégage une impression de vie surnaturelle intense... A trois heures de l'après-midi, un dernier soupir, à peine perceptible... L'âme du cardinal était unie à Dieu.

Sa mort réalisait en vérité l'idéal de toute sa vie : s'unir à Dieu et le contempler face à face ; selon l'expression de saint Thomas son maître, *Adherere Deo et Eo frui.*

**Ch. Mercier,**
professeur de philosophie
à l'Université de Notre-Dame (États-Unis).

# Verdun

(NOTES D'UN COMBATTANT) (1)

12 juin 1916, 18 heures.

Montons en première ligne avec la 1re à 8 heures. De la casse. Les hommes, nerveux, chantent un peu. Le moral est resté bon. Six hommes tués net par un obus dans la gaine centrale. Un chanteur comique, à côté, a un succès fou.

20 heures.

On va rentrer dans la fournaise. Calme absolu, il faut que les destinées s'accomplissent.

13 juin.

Parti hier au soir à 8 heures. Sorti par la caponnière centrale, descendu le ravin jusqu'au tunnel sous un barrage de 77. Toujours en queue de la compagnie. Ne pas souffrir un traînard. Retrouvé le 2e peloton à la sortie du tunnel avec le capitaine. Monté la côte jusqu'au plateau. Bruits

(1) Ces notes, datées de Verdun (juin-juillet 1916), sont extraites du carnet de guerre du lieutenant Méléra, tué à l'ennemi. Telles quelles, sans retouches, écrites jour par jour, heure par heure, elles sont frappées du sceau de la vérité. René Quinton qui les avait lues disait à leur propos : « C'est avec des documents de ce genre qu'on écrira l'histoire de la guerre. »

aigus, éclatements de toutes parts. Ce fut un bois, mais il n'y en a plus. Pas de boyau, des trous de marmites. Marche lente. Des morts déjà raides, des blessés qui descendent et surtout que l'on descend. Encombrement, couché à plat ventre dans un trou. Une idée soudaine, je me mets dans le trou à côté. Un 105 tombe dans celui quitté cinq secondes auparavant. Molletières toutes cisaillées, capote trouée, la peau n'a rien. Quelques écorchures aux mains. Continué un quart d'heure sur le plateau. Blessés qui râlent pour de l'eau. Impossible : deux litres pour quatre jours. Des morts à moitié enfouis d'eux-mêmes dans la boue. On n'a pas le temps d'enterrer, à peine celui d'enlever les blessés. Franchi la vallée de la mort avec bonheur. Quelques arbres débranchés encore debout. Odeur de charnier. Laissons le premier peloton à droite, allons à gauche. Arrêt. Fais passer, demande ordres. Rien, les hommes terrés sous les obus. Attends dix minutes. Y vais. Fais commencer une tranchée descendant vers la vallée de la Mort. Travaillé comme des enragés. Pris la veille. Gayol tué d'une balle au cœur, il a de la chance.

A minuit, travail fini. Hommes fourbus, mais enterrés jusqu'au cou. Fièvre. A une heure tir de barrage qui dure trois quarts d'heure. Suis installé au bas de la pente à la gauche. Pas un mètre sans lueur d'éclatement. Un 137 autrichien s'obstine à taper un peu en avant, un peu en arrière de moi, je pense à cette chambre de cauchemar d'Edgar Poë dont les murs se resserrent les uns sur les autres, un puits au centre. Cauchemar. La chair est faible, mais le cœur est ferme. Puis la sérénité vient. Le destin s'accomplira. Tous les miens me passent devant les yeux, ils sont à moi, ceux qui me sont chers, et à moi éternellement.

Paix une heure. Le tir recommence. Le 137 revient, je l'entends au loin entre tous avec son bruit de train sur un rail rouillé. La chair tremble, mais le cœur pas. Marc-Aurèle a raison contre Platon.

La nuit de cauchemar est passée. Peut-être pas un mètre qui n'ait été labouré. Pas un brin d'herbe, pas un fétu de bois, c'est la désolation, sous la pluie qui coule et vous transperce jusqu'à la moelle des os quand on n'a que son cœur pour vous tenir chaud et que les vêtements sont froids. Les hommes sont lamentables. Je leur donne le peu de tabac qui me reste. Les premiers en ont, les autres pas. C'est humain. Il est deux heures après midi.

18 heures.

A peine dormi, à peine remis d'être et d'avoir été enterré. M'étais creusé un petit trou dans le bord de la tranchée où je dormais assis. Violente douleur dans le dos, réveil brusque, enterré jusqu'au cou par un 88 qui a tapé à peine un mètre derrière ma tête. Il faut rester comprimé près d'un quart d'heure avant qu'on puisse s'occuper de moi, on doit d'abord déterrer un homme couché à mes pieds au fond de la tranchée. Passé un quart d'heure horrible, ne pouvant savoir encore si j'étais au complet. Foulures, c'est tout. Je retrouve le culot de l'obus sur mon ventre. Suis complètement idiot. On me répare mon trou. Plus de tabac. Je suce du tafia à petits coups. Bienheureuse trouvaille qui, elle aussi, sort saine et sauve de l'aventure.

A la nuit.

Obus toujours. Les tonneaux de choucroute éclatent un peu plus loin. La lune est nette, les arbres se découpent sur l'horizon comme de grands crucifiés. Les obus qui éclatent piquètent des pointes de feu dans le bleu noir de la nuit. A vous toutes deux. La nuit s'annonce mauvaise.

14 juin, 4 heures.

Toujours de même. Mitraille et mitraille, les effectifs fondent. Oh ! ce que j'envie ceux qui peuvent filer à la baïonnette au lieu de rester sur place à encaisser des obus. La course fouette, le sang aide le cœur à fonctionner et lui donne chaud. Toujours la pluie, boue grasse et fétide. Vrais paquets de boue, on ne reconnaît plus à deux mètres un zouave d'un colonial.

Fait enterré Gayol la nuit. Il est déterré et cisaillé en deux par un obus. Les chacals tuent encore les morts, c'est mourir deux fois. Se battre d'homme à homme au lieu de se battre contre de la ferraille. La faillite de la guerre, la faillite de l'art militaire, l'usine ici encore tue l'art.

Midi.

Je renforce la ligne avec ma section. Ma section ! Treize hommes !

13 heures.

Projet abandonné, la 3e moins éprouvée y va et je prends sa place. Soupir de soulagement. Là, je serai derrière un talus, les obus à craindre seulement par devant. Il est vrai qu'ils frisent toute la crête pour aller tomber dans la vallée de la Mort et qu'on ne peut sortir la tête sans risquer de l'avoir emportée.

15 heures.

Je ferai casser B. à la prochaine occasion. L'envoie au poste d'observation. S'il s'en tire, tant mieux pour lui. N'importe comment, il lui faudra s'y racheter.

La pluie cesse un peu. Avoir quelque chose de chaud dans le ventre. Plus d'eau-de-vie.

17 heures.

On ne sera pas relevé ce soir. Il faut tenir encore vingt-quatre heures, coûte que coûte. Les biffins travaillent en arrière à de nouvelles positions. Si cela continue, nous garderons les nôtres à perpétuité. Les hommes sont fourbus. Des tas de loques boueuses dans un cloaque.

15 juin, midi.

Le bombardement continue. Il reste une pièce à la compagnie de mitrailleuses à ma gauche.

17 heures.

On sera relevé ce soir ou au cours de la nuit. J'ai tous les nerfs tendus et le corps courbaturé. Janil blessé à côté de moi. Plus d'eau à lui donner.

20 heures.

Soirée nerveuse. Les Boches craignent une attaque et nous aussi. Fais enterrer une quinzaine de morts et ramasser des armes. On est relevé, ces pauvres coureurs sont partis chercher les relèves. Sortir, sortir de cet enfer. Capitaine blessé.

Houdainville, 16 juin.

Arrivé sain et sauf. Comme je le prévoyais, soirée nerveuse. Des deux côtés on redoutait une attaque. Fusées rouges,

fusées blanches et rouges, fusées vertes. Tirs de barrage réciproques, les avant-postes tiraillent. Eu peur de la casse durant la relève. Bien passé. Encore plus fiers d'être des marsouins. Un homme est un homme, mais coloniaux et marins nous avons spécialement bien trempé notre troupe. Relevé par le 132. Cadavres roides dans la vallée de la Mort. Blessés qui râlent. Sur la crête, rendu à moitié sourd par un obus qui n'a pas dû passer bien loin de mon crâne. Retardés par des brancardiers. Je fais laisser les armes des morts au tunnel. Si on les ramassait régulièrement, il n'y en aurait pas tant à traîner.

Tunnel, antichambre de l'enfer. Oh ! pauvre tunnel de Metz à Verdun franchi tant d'autres fois ! Immonde.

Deux ou trois mille hommes vivant là dedans sans air, sans lumière, ambulances et troupes mélangées, satisfaisant à tous les besoins, même les plus intimes de la vie, dans ce long couloir. Chevaux, mulets entassés. Une boue fétide atteignant quelquefois la cheville, dégageant une odeur effroyable, un air lourd, opaque. Qui n'a vu des blessés râlant sur le champ de bataille, sans soins, buvant leur urine pour calmer leur soif, et la vie des hommes sous le tunnel de Metz à Verdun, n'a rien vu de la guerre.

Verdun est terrible, pas plus que ne le fut Arras ou l'Yser en 1914, il est terrible en ce qu'on y est obligé de soutenir une guerre de rase campagne contre des moyens de forteresse, il est terrible parce que l'homme s'y bat contre du matériel en ayant sensation de taper dans le vide ; il est terrible encore plus parce qu'il est impossible d'y manger, d'y avoir chaud et surtout d'y dormir.

Sorti du tunnel, remonté chercher des ordres. Trouvé personne. Rallié ce que je pus de la compagnie dans cette tour de Babel. Revenu seul avec une troupe lamentable : « Casquée de fer, vêtue de glaise, trempée de sueur autant que d'eau. »

Partis du tunnel à 3 heures, nous avons mis trois heure pour arriver à Houdainville, trois heures pour faire un peu plus de 5 kilomètres.

Là, plus de fourrier, plus de caporal fourrier. Je m'encaisse encore ces fonctions-là. Enfin, nous sommes maintenant à Nubécourt (Meuse), d'où nous sommes partis deux cent quinze il y a quinze jours et où nous sommes revenus cent trente et un. Verdun coûte cher.

ORDRE N° 11

Tandis que les bataillons de zouaves et de tirailleurs s'engageaient sur la croupe 304 et y soutenaient victorieusement le choc de l'ennemi, le 9 juin, le régiment colonial était dirigé sur la rive droite de la Meuse dans le double but de délivrer le fort de Vaux et d'y arrêter les progrès menaçants de l'ennemi.

Il n'a pas été donné au régiment colonial d'arriver à temps pour remplir la première de ces missions ; lors du débouché des premiers éléments, le fort était déjà tombé. Par contre, sous l'habile et énergique direction du colonel Savy, commandant la brigade du Maroc, le régiment colonial a rempli avec un plein succès la mission de confiance qui lui avait été donnée : d'arrêter les progrès de l'ennemi.

Pendant sept jours, malgré une attaque de l'infanterie allemande, malgré la violence inouïe du bombardement, le régiment colonial n'a pas cédé un pouce de terrain.

Les pertes ont été lourdes, près de 50 pour 100 des effectifs, mais le sacrifice du régiment a été fécond en résultats. Grâce à lui, la brèche par laquelle l'ennemi cherchait à passer a été bouchée, grâce à sa résistance indomptable l'ennemi a été définitivement arrêté sur cette partie de notre front, la plus menacée.

En cette circonstance, le régiment colonial du Maroc a ajouté une belle page au livre d'or de l'infanterie coloniale, et le nom du fort de Vaux est venu s'ajouter à celui de Bazeilles, si cher aux vieux marsouins.

Le général commandant la 38e division leur adresse toutes ses félicitations.

La 38e division unira dans une même pensée les morts glorieux de 304 et ceux du fort de Vaux ; elle saura les venger quand l'heure sera venue.

*Signé :* DE SALINS.

Jubécourt, 8 juillet 1916 à midi.

Passé près de vingt jours à Nubécourt et à Jubécourt à nous reformer. Reçu des tas de pots à cirage. Gratté et regratté du papier et fait le désespoir de toute la bureaucratie régimentaire. Satisfait. Montons ce soir au bois de Béthelainville pour la côte 304. Toute la lyre verdunoise y passe. Effectif à cent soixante-treize hommes tout compris. Quitté la 4e section que j'avais depuis janvier pour prendre le commandement de la 2e. Pas mauvaise.

Bois de Béthelainville, 9 juillet.

Arrivés au petit jour. Les hommes sont fatigués. Partis à minuit, sections échelonnées en colonnes par un. La marche de nuit dans toute son horreur. Pas d'à-coups, mais terre glissante.

Du bois, il ne reste que les grands arbres, des cimes majestueuses s'efforçant de cacher le sol dont la turpitude s'étale. Boue infecte. Un pied de vase qu'il faut enlever. Tranchées préparées de partout. Monté les guitounes après avoir fait métier d'égoutier.

10 juillet.

Passé la journée d'hier et la matinée à se préparer. Partons pour les tranchées de la Rascasse, côte 310, à 6 heures du soir.

11 juillet, matin.

Fait route sans encombres, à travers bois jusqu'à la route de Montzéville parcourue en formation échelonnée. L'Allemand bombarde régulièrement le ravin de Montzéville. Odeur terrible de carcans morts qui prend à la gorge. Laissé Montzéville sur la droite. Boyau plein d'eau. Suivi le rebord jusqu'à la crête en avant d'Esnes. Le sac bride les épaules et les musettes coupent la poitrine. Une croix de feu arde au milieu de la sueur de la poitrine. Montée dure. Fait une seconde pause avant la crête. Les hommes n'en peuvent plus. Et l'on parle du chargement du légionnaire romain ! Pauvres humanistes. La cervelle bout sous le casque.

Remonté la crête d'Esnes et remplacé nos vieilles connaissances du 8 de tirailleurs à la Rascasse. Habituelles engueulades amicales. On est chez soi, là, au moins.

11, 12, 13, 14 juillet.

Monotonie de la réserve du secteur. On entend, on voit un peu, et beaucoup de travers. C'est de là que l'histoire se fait. Corvées habituelles. Mauvaises nouvelles de l'Est de 304. Naturellement les tirailleurs montent, et à nous ce soir.

14 juillet.

Il pleut ! Toutes les chances. Nous sommes en tranchées, le gouvernement ne nous fera largesse qu'à la relève. Pauvre

quart de mousseux et cigares puros accompagnés d'une boîte de petits pois où nage un morceau de jambon, combien d'entre nous les verront? C'est la fête de la Nation, et elle fait bien les choses. Mes bonshommes sont mieux. Ils ont su, je ne sais comment, que c'était mon anniversaire et j'ai la surprise d'un don éblouissant : deux paquets de cigarettes, quatre boîtes d'allumettes et une pierre à briquet déposés dans mon poste pendant une absence. Je les aurais embrassés tous pour peu que ce fût possible. Braves gens ! Nous partons à 9 heures.

15 juillet, 5 heures.

Toute la nuit debout. Les nouvelles n'étaient pas exagérées ; tous les postes avancés sont maintenant entre les mains des Boches. A nous de les réoccuper coûte que coûte. Ces postes commandent la vallée d'Esnes et les pentes sud du Mort-Homme où les positions deviendraient intenables.

Passé la nuit à réinstaller la tranchée et à reconnaître le terrain. Les Boches sont d'une audace que rien ne trouble. Il faut subir jusqu'à la danse de la nuit prochaine. Cela sent de plus en plus mauvais.

7 heures.

Le commandant vient de monter. Conseil. L'ordre impératif est de réoccuper les postes coûte que coûte la nuit prochaine. Le divisionnaire y attache une importance extraordinaire. Je le comprends. Reçu en renfort une demi-section de grenadiers, une demi-section de pionniers, une section de mitrailleuses. Ça va barder.

8 heures.

Fait installer dans le parados de mon poste de commandement un créneau d'où l'on domine la tranchée allemande, de l'ex-Reboul en bas. Fait un carton pour passer mon énervement. Eu la satisfaction de voir cesser tout mouvement ; cela a dû bien porter. Des mouches vertes partout.

16 heures.

Dormi comme une brute dans mon trou.

Nettoyé un Boche par mon créneau. Vaurs en a nettoyé un autre cet après-midi.

21 heures.

Pris le service de nuit. La lune sera bonne. O soleil ! notre père à tous !

16 juillet, matin.

Repris les postes. Nuit d'horreur. Lieutenant Yves tué, Arnaud tué, une cinquantaine de tués et de blessés, dont 23 à la compagnie. Fade odeur de sang, les mouches vertes arrivent de partout. Énervement lassé, yeux de fièvre. Pas faim. Irai visiter mon poste et le barrage, puis dormirai. On enterrera les cadavres à la nuit. Le dernier sommeil et l'avant-dernier peuvent voisiner. Gare à ce soir.

Midi.

Réveillé. Rapport. État des pertes. La paperasse ne perd pas ses droits. Pas faim. Bu un quart de tafia. De la pluie, l'eau monte. Proposé tous les morts et les blessés pour citation.

19 heures.

Sommeillé jusqu'à maintenant. Grenades à fusil et crapouillot toute la journée. Le Boche se venge. Les mouches vertes affluent. L'odeur devient plus épaisse.

22 heures.

Clair-obscur. Nuit trop calme, cela m'énerve. Flanqué quelques coups de trique de droite et de gauche pour calmer des énergumènes. Les noirs ne tiennent plus en place.

17 juillet, 6 heures matin.

La leçon a porté. Le Boche est resté calme. Hommes rompus. Une nuit d'escarmouches, une nuit de bataille, une nuit de veille. Pas dormi, pas faim. Esprit trop tendu. De l'eau. Parti de nuit avec un homme. Reconnu la tranchée Kiefer. Pulvérisée par le dernier marmitage ou comblée par les éboulements.

Des morts gonflés pas enterrés encore. Des membres ci et là.

Trempé jusqu'au ventre. Pas de ligne de repli possible.

Essuyé quelques coups de fusil. Vengé par un nouveau carton avant de dormir.

14 heures.

Réveillé tout courbaturé, couché en chien de fusil. Tête lourde. Le calme de l'abrutissement est revenu. Paquet de boue. Hommes hâves. . . . . . . .

Trente-six heures se sont passées depuis l'attaque, souvenir déjà confus. Il n'en reste qu'une impression d'horreur résignée. L'odeur de cadavres flotte dans l'air, des mouches vertes sont posées en paquets sur le sol. Cinquante cadavres sur cinquante mètres, on en trouvait un peu partout en enterrant nos morts. Pour combien de temps seront-ils en paix?

A Vaux, horreur passive, ici, horreur agissante. Enlevé mon poste le 15, à 10 heures du soir, sans coup férir. Attaqué par surprise, fonçant franchement à la baïonnette, sans lancer une grenade. Resté bête comme un renard pris par une poule, les Allemands, vu sa position, n'avaient même pas osé occuper ce poste. Bon commencement. Je fais réinstaller le poste d'où je vais pouvoir appuyer le mouvement.

A 11 heures, j'envoie Jouenne en reconnaissance avec une patrouille : Tâcher de savoir. Je vérifie tout à la section et à mes deux mitrailleuses. Le Boche peut venir.

A 11 h. 25, grenades échangées au poste 1. La patrouille du lieutenant Yves a éventé une attaque boche. Bruit grandissant, ils nous ont prévenus. Fusillade du diable à la 4e section ; les grenades claquent et claquent. Siècle d'angoisse : « En avant les coloniaux ! En avant les marsouins ! »

A la lueur d'une fusée, je vois Yves fonçant de l'avant. Sur la droite une avalanche file en hurlant, la contre-attaque a pu déboucher. Un immense Sénégalais, debout, magnifique, lance, relance des grenades et disparaît. Flottement. Les Boches reprennent le poste. Yves a été tué, ses deux sergents tués ou blessés.

Peux pas quitter mon poste. Le sang me bout. Tant pis, j'envoie Arnaud, mes quatre grenadiers. Reste seul, sans sergents. Jouenne a dû être tué durant sa patrouille, pas rentré. L'attaque recommence.

Un hurlement : « Des grenades, des grenades ! »

A Dieu vat, j'envoie tout ce que je peux faire ramasser chez moi ; au plus pressé. Lieutenant Beurrier réclame du renfort, j'envoie tout le disponible, il ne me reste que sept

hommes et trois caporaux. Mon Dieu, que le Boche ne débouche pas ici !

Le barrage est réoccupé. Arnaud tué. Joffre tué. Bergé tué.

Une ligne de tirailleurs débouche à la crête, face à moi, cela devait être. Mes mitrailleuses fonctionnent bien. J'ai eu raison. Cela claque, crépite ; les autres refluent, l'attaque de flanc a échoué. Me sens blême, l'eau dans le dos.

Une demi-section de renfort m'arrive. Soulagement. Les pionniers réussissent à organiser le terrain. Malakoff est à nous.

Je visite mon poste, y retrouve Jouenne. Je l'ai embrassé comme pas un. Le brave, quoique attaqué par une patrouille ennemie, est resté en observation jusqu'à ce que toute crainte d'extension d'attaque fût écartée. Si j'avais pu savoir cela ! Que d'inquiétudes en moins !

Répit jusqu'à deux heures. Agents de liaison fourbus. A 2 heures, cela recommence, mais l'attaque est brisée.

Tout cela pour dix mètres de boyaux qui commandaient une crête ! Les fils de France sont encore là ! Les fils de la vieille France des guerriers.

**César Méléra.**

# Madame Ruguellou

RÉCIT DES TEMPS DU COMBISME

## I

### Où l'on présente Mme Ruguellou.

En septembre, l'équinoxe passé, les jours prennent le galop, et, dès cinq heures du soir, la clarté bretonne n'a plus de force. Puis Mme Ruguellou, qu'une crise de rhumatismes — diplomatique ou sincère — obligeait de garder la chambre. tournait complètement le dos à la fenêtre et, de sa tête aride et grise, le brigadier Hauchecorne n'apercevait que les yeux, d'une vivacité singulière, et la loupe qui rougeoyait dans l'entre-deux, comme un cratère en fusion. Il en résulta quelque incertitude peut-être dans la parole du brigadier, à qui Mme Ruguellou demanda de répéter plus distinctement le nom qu'il venait de bredouiller. Elle prétendait ne pas l'avoir bien entendu. Et ce pouvait n'être de sa part qu'une ruse de guerre, une façon de gagner du temps. Talleyrand, lui aussi, faisait toujours répéter les questions. Il est vrai pourtant que, si fine fût son ouïe, si bien calfeutré contre les bruits extérieurs le cabinet où elle recevait le brigadier et dont une délicate voussure d'ogive passée au lait de chaux rappelait encore l'affectation primitive, le tapage était tel au dehors, par moments, qu'il étouffait la voix des interlocuteurs. Toutes les auberges de Trezdu ronflaient en cette mémorable soirée du 28 septembre 1903. Et la mer, le vent, semblaient vouloir se mettre à l'unisson.

— Voyons brigadier... J'ai mal entendu... Il y aurait eu un infan-

ticide dans la commune, et nous ne le saurions pas !... On nous prend donc pour des jobards?

— Un infanticide commis par la fille Mathurine Lozac'h, détacha d'une voix nette, cette fois, le brigadier.

— De mieux en mieux : Mathurine Lozac'h... Inutile d'aller plus loin, brigadier. Le vrai crime de Mathurine, voulez-vous que je vous l'apprenne, moi? C'est d'avoir pour père un Bleu, un pur, qui fait son devoir à toutes les élections et vote à tout coup pour le gouvernement... Si le procureur s'imagine que de pareils électeurs se fabriquent à la grosse !...

— Pour lors, vous pensez...?

— Qu'il n'y a qu'à classer l'affaire, brigadier.

Le brigadier griffonna quelques mots sur son carnet, puis se leva pour prendre congé, imité aussitôt par son subordonné, le gendarme Crétual. Il connaissait Mme Ruguellou ; il ne pensa même pas à demander l'avis de M. Ruguellou, qui au cours de l'entretien, n'était intervenu que par des hochements de tête et de petits signes approbateurs pour appuyer sa femme, souscrire d'avance à ses dires. Assis devant son secrétaire, il établissait péniblement des comptes sur un agenda. Il avait l'air d'un grand écolier malheureux. Il était le maire, pourtant. Mais Mme Ruguellou avait pris sur lui un tel ascendant, dix-huit années de servage conjugal l'avaient si bien assoupli aux volontés de cette grande Catherine de village, qu'en sa présence il ne soufflait presque jamais mot. Non seulement il la consultait en toutes choses, mais il tolérait qu'elle se substituât à lui jusque dans le règlement des questions administratives. A la mairie même, quelquefois, quand le débat en valait la peine, elle se tenait dans un petit local voisin de la salle des séances, dont la porte restait tout exprès entre-bâillée, afin qu'elle pût suivre et, au besoin, diriger la marche de la délibération.

Bien vite au courant de cette interversion des rôles, assez fréquente d'ailleurs dans les ménages bretons, les fonctionnaires de l'arrondissement avaient pris l'habitude de s'adresser à Mme Ruguellou pour toutes les affaires qui concernaient la commune : on savait son mari incapable de lui donner un démenti, et il était arrivé, au contraire, tout au début de leur mariage, que des engagements pris par M. Ruguellou en dehors de sa femme avaient été révoqués par elle. Leçon cuisante dont firent leur profit les intéressés.

— Un petit apéritif, brigadier, avant de vous remettre en selle?

— Ce n'est pas de refus, madame Ruguellou.

— Vermouth, bitter, amer Picon?

— Vermouth, plutôt...

— Et vous, gendarme?

— Vermouth aussi... comme le brigadier.

Mme Ruguellou prit sous ses jupes son trousseau de clefs, qu'elle portait à la ceinture, comme les tourières de couvent, et qui réveilla de son brinqueballement un vieux basset infirme couché en boule sur des coussins.

— C'est moi, Chimir, c'est moi, dit Mme Ruguellou en le flattant d'une caresse sur la nuque. Fais dodo, petit *bihen* (1) : ces messieurs sont des amis.

D'une de ces délicieuses niches à fleuron, employées primitivement comme armoire eucharistique, et dont la grâce, plus forte que toutes les vicissitudes, survivait à sa transformation en « réserve liquoriste », elle tira un flacon déjà entamé et deux verres sans pied qu'elle essuya du coin de son mouchoir avant de les poser sur la table.

— Vous voyez... Je vous sers moi-même... Il n'y a plus moyen d'avoir de domestiques avec les « baigneurs »... Jusqu'aux souillons d'auberge qui demandent des prix fous !

— Il n'y a pas d'offense, madame Ruguellou... Au contraire... Allons ! A votre santé, madame... monsieur le maire !

— A votre santé, messieurs !...

Les deux hommes trinquèrent, toujours un peu étonnés, malgré l'habitude, d'avoir vidé leurs verres dès la pemière lampée et ne pouvant s'empêcher d'en examiner machinalement l'intérieur pour se rendre compte du mystère : les verres étaient semblables en apparence à tous les verres de même calibre, sauf par le fond, épais d'au moins trois centimètres, ce qui réduisait d'un bon tiers leur capacité. Ainsi Mme Ruguellou, maîtresse de maison entendue, accommodait ses intérêts et la politesse.

— Vous ne voulez pas redoubler? demanda-t-elle, la main sur la bouteille, mais d'un tel ton qu'il décourageait d'accepter... Bon ! ce sera pour une autre fois... Et, n'est-ce pas, brigadier, expliquez bien, dans votre rapport, qu'il ne saurait plus être question de cette histoire d'infanticide. Nous ne voulons pas d'enquête, de scandale... les Blancs seraient trop heureux... Mon mari, du reste, verra le procureur samedi prochain et l'édifiera complètement, j'espère, sur l'origine et la sincérité de la plainte anonyme dont il est saisi... Du moment qu'elle vise la fille d'un bon républicain comme Lozac'h, elle ne peut venir que d'un ennemi du régime.

— Évidemment, dit le brigadier Hauchecorne.

(1) Redoublement amical de l'expression, *bîhen* voulant dire *petit* en breton. Mais Mme Ruguellou était Savoyarde d'origine.

— Indiscutablement, renforça le gendarme Crétual.

Le gendarme Crétual était un être simple et laconique, riche seulement en adverbes d'affirmation, dont il avait toujours une provision sous la langue pour appuyer l'opinion de ses supérieurs. D'esprit plus délié, Normand, d'ailleurs, et Normand de Falaise, donc deux fois Normand, le brigadier Hauchecorne, lui, s'il avait une pensée de derrière la tête, la gardait prudemment pour son oreiller, et, convaincu ou non par l'argumentation de Mme Ruguellou, ne demandait qu'à clore l'enquête. Les excès de zèle n'avaient jamais été son fort : ils l'étaient un peu moins depuis certaine aventure remontant à ses débuts dans le canton, sous le ministère Waldeck-Rousseau, où il avait pincé en flagrant délit un braconnier du nom de Jérôme Le Floc'h, dont il ignorait les attaches avec les Ruguellou. L'homme chassait sans permis et par temps prohibé : son affaire était bonne, pensait le brigadier... Or, un non-lieu était était intervenu, et, de surcroît, le brigadier avait été prié officieusement, s'il ne voulait pas moisir dans les grades inférieurs, d'apporter un peu plus de discernement dans l'exercice de ses devoirs professionnels.

Le brigadier comprit obscurément que quelque chose était changé en France depuis le 18 février 1899, date de l'avènement d'Émile Loubet à la première magistrature de l'État, qui ouvrit l'ère démagogique du régime. Jusque-là, même au plus fort de l'accès dreyfusien, la solidité des anciens cadres officiels et la présence à l'Élysée d'un républicain de tendances conservatrices, voire quelque peu autocratiques, avaient maintenu un semblant d'équilibre entre les factions qui se disputaient le pouvoir. Mais déjà il n'était pas malaisé de distinguer la faction qui l'emporterait, le jour prochain où cet équilibre serait rompu. Sous les apparences d'une simple contestation d'ordre juridique entre partisans de la revision du procès de l'ex-capitaine Dreyfus et partisans du respect de la chose jugée, venait de renaître brusquement — ou plutôt, car, à divers symptômes, on peut croire que, dans un des camps au moins, on l'attendait et on s'y préparait — l'éternel conflit entre les deux grandes interprétations rivales du mystère de l'univers. La République n'avait jamais nourri de tendresse bien vive pour l'Église catholique, et le fameux article 7 de Jules Ferry, bien que séparé par plusieurs années de la première loi Waldeck sur le régime des congrégations, fut en réalité le préambule de cette loi. Cependant une détente s'était produite dans l'intervalle ; un ami de Gambetta, l'honnête Spuller, avait lancé le mot, qui fit tout de suite fortune, d' « esprit nouveau » et, à l'appel de Léon XIII, des adversaires, hier irréconciliables, de la République, orléanistes, bonapartistes, blancs d'Espagne même, quelques-uns

en soupirant, d'autres, las d'une fidélité sans avenir, avec une visible impression d'allégement, s'étaient détournés de leurs anciens autels. A un esprit nouveau, de nouveaux temps républicains eussent peut-être correspondu et réalisé cet idéal d'un gouvernement démocratique, fondé, comme le souhaitait Montesquieu, sur la vertu. Toutes ces espérances furent emportées par la bourrasque dreyfusienne, à la faveur de laquelle s'opéra un dernier, et cette fois définitif classement des partis : d'un côté, toutes les anciennes forces conservatrices et réalistes du pays, l'Église, l'armée, les hommes d'ordre ; de l'autre, l'immense cohue mystique des démolisseurs, postérité de l'Encyclopédie et de Rousseau, apôtres de la cité nouvelle, qui n'était plus celle de Spuller, ou simples bourgeois voltairiens, protestants, juifs, libres penseurs, métèques ukrainois et danubiens, fédérés par la commune horreur du catholicisme et conduits par un état-major de doctrinaires, comme Waldeck, d'anciens séminaristes, comme Émile Combes, de jacobins à poigne, comme Clemenceau, de rêveurs magnifiques, comme Jaurès. Il n'a manqué peut-être à cette période troublée de nos annales, pour nous apparaître sous son aspect véritable, que le baptême de sang d'une autre Terreur. Mais quelque jour on s'apercevra que, jusqu'à Lénine et dans le cadre de sévère formalisme où l'esprit légiste de notre race développe ses révolutions les plus frénétiques, il n'y eut pas au monde d'entreprise comparable en violence sournoise ni poussée avec une rigidité de méthode plus inflexible que cette espèce de croisade à rebours contre ce que la logomachie politicienne de l'époque appelait « les puissances du Passé ». Pour la première fois dans l'histoire, depuis 93 et l'éphémère essai de matérialisme officiel auquel est attaché le souvenir de la Maillard s'offrant à l'adoration des Parisiens, costumée en déesse Raison, un État prenait position en face de Dieu et contre lui. Les ambitions de cet État n'allaient plus seulement à incliner le spirituel devant le temporel : elles tendaient à la suppression même du spirituel et au transfert des prérogatives dont notre crédulité l'investissait sur la tête de l'individu affranchi et promu dieu à son tour, suivant la juste parole d'Aristide Briand. Les mots *laïque*, *laïcité*, qui n'effrayaient personne, n'ayant point encore d'acception agressive, revêtirent dans la religion nouvelle une valeur de symboles : ils servirent à distinguer le véritable républicain, et *laïque* fut rapidement synonyme d'*incroyant*. Extension ou plutôt confusion de sens, secrètement, habilement poursuivie et dont les effets ne trompèrent point l'attente de ses auteurs : pendant quinze années, à partir de l'avènement d'Émile Loubet et avec de courtes intermittences, on peut dire que la République radicale, sous le

couvert hypocrite de la Laïcité, travaillera délibérément à faire de la France une nation d'athées.

Elle y a presque réussi. Et ce n'était pas, sachons le reconnaître, une mesquine ambition. A quel prix elle fut réalisée? Quelles concessions, quelles abdications effroyables des principes qui assurent la permanence d'un État et la sécurité même de son territoire, les hommes qu'elle mordait au cœur durent consentir pour atteindre leur but? C'est ce qu'on vérifiera par la suite. Tels furent la violence et le cynisme de cette espèce de Terreur sèche que les plus sages parmi les déclencheurs du mouvement finirent par s'en alarmer : en 1903, le Bloc avait déjà sa Gironde avec Waldeck, Millerand, Georges Leygues, Doumer... S'il est vrai cependant que la France soit le champ d'expériences de l'Europe, il est vrai aussi que la province française ne donne pas toujours à ces expériences la forme atténuée qu'elles revêtent dans la capitale, trop susceptible ou trop fine pour supporter un certain degré de grossièreté politicienne. Ceux qui ont vu le 16 Mai à Paris et en province pourraient croire que ce ne fut pas le même genre de coup d'État, tant il s'opéra différemment dans l'enceinte des fortifications et à Carpentras ou à Châteauneuf. Le régime démagogique instauré par Émile Loubet se présente ainsi avec des modalités très différentes, selon qu'on le prend au centre ou dans la périphérie : des régions à fort esprit traditionnel, comme la Bretagne, ne purent, par exemple, être entraînées dans le mouvement qu'à la faveur d'une organisation qui n'était pas sans rapport avec celle de la société du moyen âge, et qui faisait des maires de village, sous le contrôle du « délégué », des sortes de petits barons féodaux à peu près indépendants du pouvoir central pour tout ce qui n'était pas d'ordre politique ; l'État républicain ne posait d'autre condition à cette indépendance qu'une ardeur nulle et sans réserve à son programme de laïcisation intégrale. Mais comment ces humbles magistrats de la veille, à qui tout était brusquement permis, pourvu qu'ils eussent donné des gages au régime, n'eussent-ils pas perdu peu à peu, dans l'exercice d'une souveraineté sans contrepoids, tout sentiment de la mesure, et bientôt toute moralité? L'absolutisme produit les mêmes effets en bas et en haut de l'échelle sociale et il n'est nulle part de bon droit contre lui.

C'est ce dont le brigadier Hauchecorne, qui n'était pas une bête, commença de se douter, le jour que lui arriva sa mésaventure avec le braconnier Jérôme Le Floc'h. Il n'y avait eu, jusqu'alors, dans le monde, à ses yeux, que deux catégories d'individus : les malfaiteurs et les honnêtes gens... Il modifia ce système de classification trop élémentaire, bon pour les âges de modérantisme, et distingua

désormais entre les individus auxquels il est permis de dresser procès-verbal et ceux qui, pour des raisons diverses, mais généralement étrangères à la morale et au code, demeurent en toute circonstance sacrés, intangibles, tabous. Mathurine Lozac'h figurait de toute évidence parmi ces privilégiés : la religion du brigadier n'en demandait pas davantage, et, après une poignée de main à « monsieur le maire », un salut cérémonieux à « madame la mairesse », il sortit avec son subordonné de la petite pièce grise et triste, secouée de brusques rafales, qui servait à la fois de bureau, de caisse, de salle à manger, d'ambulance pour animaux et surtout d'observatoire au couple Ruguellou.

## II

## Où l'on voit une autre face de Mme Ruguellou.

On était en effet, dans ce diminutif de capharnaüm, et par suite de la verticalité du tertre rocheux qui le portait, comme dans un haut poste aérien, dans un de ces trous de vieilles ruines gothiques, durs nids des carnassiers de l'air.

Pratiqué dans l'épaisseur d'une grande muraille crénelée où s'appuyaient des bâtiments modernes, c'était, avec des caves et l'armature en fer forgé d'un puits de la Renaissance, tout ce qui demeurait de la vénérable abbaye cistercienne fondée au commencement du treizième siècle, à Trébivain, par Alain, comte de Penthièvre et de Goëlo, restaurée en 1709 par Languet, archevêque de Sens, membre de l'Académie française, et convertie en magasin à fourrage par la Révolution. Trop petit pour avoir pu faire office de chapelle, trop finement ouvragé pour n'avoir été qu'une simple cellule, le commun des archéologues y voyait, en fin de compte, l'oratoire particulier du prieur. Le nom lui en était resté, comme on avait conservé le nom de Prieuré à l'ensemble du domaine, bien que les nouveaux bâtiments, qui avaient épousé vaille que vaille le tracé des anciennes substructions, n'eussent plus rien de conventuel et que le peu qui subsistât de l'abbaye dans leur maçonnerie grossière fût devenu méconnaissable.

C'est ainsi qu'un affreux badigeon, qui les révélait par places en s'écaillant, avait recouvert les naïves fresques de l'oratoire, représentant au tiers de leur grandeur naturelle, dans un héraldique bandeau d'hermines et de trèfles entrelacés, les principaux épisodes de la vie de saint Colomban, apôtre d'Hibernie et patron de Trébivain ; les sveltes arcs d'ogive qui portaient la voûte avaient subi le même

outrage. De plus, on les avait rompus à mi-hauteur pour y appuyer un plafond bas en sapin verni, qui menaçait les têtes et ajoutait à l'exiguïté du réduit, meublé d'un vieux poêle de fonte, d'une table ronde à couverture de toile cirée décolorée par l'usage, de quelques chaises dépareillées, d'un fauteuil Louis XIII aux ressorts grinçants et d'un solide secrétaire en châtaignier massif, tabernacle d un genre approprié à ce temple de la crasse et de la ladrerie, devant lequel était assis en ce moment M. Ruguellou.

Des chromos pendaient aux murs, primes de négociants de Marseille ou de Pontarlier, illustrant les vertus apéritives des divers amers dont les Ruguellou avaient le dépôt. Leurs tons criards, à la longue, s'étaient éteints dans la grisaille ambiante. En réalité, le visiteur qui pénétrait céans n'avait qu'une échappée vers la lumière et la vie : encore lui était-elle avarement mesurée par l'étroitesse de la fenêtre à tiers point qui la procurait et dont on avait un peu augmenté la surface éclairante en rognant les meneaux et le tympan. Telle quelle, ouverte et comme braquée sur l'horizon, cette fenêtre captait tout un grand pan de terre et d'eau, des roches, des vasières, le morne roussâtre des Dervinis, île seulement à mer pleine, avec le bâton de craie de son phare occupé à tracer sur le ciel on ne sait quoi qui devenait une flamme au crépuscule, et les maisons toutes proches du hameau marin de Trezdu dépendant de Trébivain. Au moment où se passe la scène que nous décrivons, un sloop à l'ancre, bas de hanches, mais fortement épaulé, s'enlevait en noir sur les fonds soufrés du couchant. La marée, déjà haute, noyait peu à peu ce qui restait des vasières, et le vent s'enflait à sa suite. Embusqué derrière les Dervinis, il cherchait encore son aire, frisait de courtes risées l'eau plate de l'estuaire, où se balançaient, sous leurs pavois de fête, une trentaine de barques langoustières. Abrutis d'alcool, indifférents aux menaces qui planaient sur cette fin de jour dominical, coïncidant avec la célébration de leur « pardon » annuel, le dernier de la saison, les pêcheurs et leurs familles emplissaient depuis le matin les auberges de Trezdu, d'où montait une rumeur de cris et de chants... Mme Ruguellou, dont la sciatique ne s'était peut-être déclarée si opportunément que pour lui permettre d'éluder le dîner qu'il était d'usage que le premier magistrat municipal offrît ce jour-là aux notables de la commune, supputa intérieurement ce qu'une telle ribote avait pu rapporter aux huit débits tributaires de son magasin de vins en gros ; le sloop lui rappela certains engagements d'une nature particulièrement délicate.

— Et le poste de Lambellec? demanda-t-elle à son mari. As-tu fait le nécessaire près du brigadier et de ses collègues?

— Suzic y est allée, dit sans lâcher ses comptes M. Ruguellou. Elle a déposé un barillet de tafia dans la « cache »...

— Je voudrais voir la maltote au diable, pour tout l'argent qu'elle nous coûte, dit Mme Ruguellou...

Avec un embonpoint moins apparent — qu'un quinquagénaire débrouillard aurait su atténuer sous un corset complaisant — et s'il s'était soucié en outre de redresser sa taille, qui était haute, de confier ses cheveux et sa moustache, d'un bel or roux givré d'argent, à un barbier de profession, et d'échanger enfin ses socques, qui lui faisaient le pas traînant, contre des bottines ou de solides brodequins, M. Ruguellou, dans le moment où nous le prenons, aurait pu soutenir encore, à cinquante-trois ans, la réputation d'homme à bonne fortune qu'il s'était acquise autrefois dans la société bourgeoise de Châteauneuf, de Guingamp et de Chambéry ; il avait ces yeux bleus et caressants, où tant d'âmes se sont prises et que l'ironique Nature dispense indifféremment aux pirates et aux vierges de missel, des traits réguliers et à peine empâtés, un teint clair, qui tournait cependant à l'aigre vers les tempes, signe de dyspepsie prochaine, et des attaches presque trop fines pour un fils de paysan redevenu lui-même presque paysan. Mais ces restes d'une ancienne beauté ne se distinguaient qu'au prix d'un réel effort, comme une inscription à demi effacée ; M. Ruguellou ne se contentait pas de se négliger, comme la plupart des paysans ou des gens de son espèce, dont l'avarice appartient à cette catégorie que le langage courant appelle l'avarice crasse, et toute sa personne extérieure, des chaussures au plastron de la chemise sans cravate, n'était que reprises, raccommodages et rajustements ; le paletot, visiblement retourné, boutonnait à gauche ; le pantalon montrait aux jointures des pièces larges comme des genouillères. On n'y regarde pas de si près, sans doute, dans nos campagnes, et M. Ruguellou, de retour au Prieuré, avait dû remiser dans l'armoire son faux col et sa redingote des jours fériés. Encore semblait-il que ce harnois éculé ne fût pas entièrement au goût de son propriétaire, qui paraissait en souffrir devant certains témoins.

Chez Mme Ruguellou, au contraire, il n'y avait aucune gêne, et c'est les yeux sur l'univers et le défiant qu'elle arborait les invraisemblables toquets à plume, les boléros avachis, les poufs défoncés et les jupes centenaires qui lui composaient un costume tenant des modes algonquines et du temps de la reine Hortense ; son dédain de la toilette était poussé au point qu'elle ne prenait même pas la peine d'agrafer sa robe, dont la queue tantôt pendait à droite, tantôt pendait à gauche et n'était jamais en place. Elle-même se vantait

de n'avoir pas fourré les pieds dans un magasin de confections depuis son second mariage, et, en ces vingt années, de s'être habillée, dimanches et jours ouvriers, avec les fonds de tiroirs de ses grand'-tantes, qui avaient tenu boutique de nouveautés à Chambéry. De là les couleurs et le grain extraordinaire des tissus qu'elle portait et qu'on ne rencontrait plus dans le commerce : de vieux raglans, des guingamps épais et quasi inusables, des doubles-chaîne fabriqués à l'époque du blocus continental pour les cantinières de la Grande Armée. Peut-être avait-elle trouvé dans le même fonds inépuisable le devant de faux cheveux dits à la Titus qu'elle s'épinglait sur le front, le plus souvent de travers, d'ailleurs, et dont la nuance acajou aurait pu tromper sur son âge si elle avait pris soin d'accorder avec elle les quelques mèches décolorées qui faisaient sa chevelure naturelle. Mais cette répudiation de toute coquetterie chez Mme Ruguellou indiquait assez que, s'il y avait eu un temps où une autre passion que l'argent avait occupé son cœur, ce temps était bien passé pour elle encore plus que pour son mari. Il n'est pas de vice qui se communique plus facilement que l'avarice, et, dans un ménage, il est rare qu'un époux soit avare sans que l'autre le devienne presque aussitôt. Qu'on y joigne le sang un peu épais de M. Ruguellou, ses racines paysannes et l'habituelle tactique des femmes moins favorisées par la jeunesse et la beauté que leurs maris et qui, pour les garder mieux, les poussent à se négliger : comment les habitudes d'élégance, même la pratique des soins corporels qu'il avait contractées à la ville, n'eussent-elles point fléchi à la longue sous la double pression du milieu campagnard, qui ne connaît d'autre hygiène que le grand air, et des manœuvres à plusieurs fins de Mme Ruguellou?

Cette Mme Ruguellou semblait n'avoir été mise au monde que pour tondre sur les œufs et rogner sur les liards. Comme elle avait de la lecture et une mémoire pleine d'à-propos, elle appelait volontiers en témoignage le premier duc de Luynes qui n'était devenu riche, de son propre aveu, qu'en épargnant tous les jours quelques sols d'herbes à mettre dans le pot ; elle tenait du même une autre maxime, non moins précieuse, qu'elle répétait à son mari, quand sa conscience le démangeait : « Si vous ne voulez pas du bien d'autrui, vous n'aurez jamais assez du vôtre. » En se couchant, chaque soir, elle serrait le café, le sucre et le beurre, et, pour plus de sûreté, les emportait dans sa chambre ; le matin, elle coupait le pain aux domestiques et leur mesurait le petit cidre, le lait et les autres denrées de la journée ; elle avait acheté, au rabais, dans une épicerie de Châteauneuf, le stock restant des chandelles de « huit », dont la clientèle paysanne elle-même ne voulait plus et qu'elle trouvait assez bonnes

pour ses gens. Peu lui importait qu'ils s'y crevassent les yeux : n'y usait-elle pas les siens, à l'occasion? Tout lui était prétexte à économiser : on ne mangeait chez elle que les poires blettes, et les saines étaient portées au marché ou chez les « baigneurs »; les œufs frais suivaient le chemin des poires, avec le miel des ruches et les pigeonneaux de la fuie. La véhémence même dont elle avait pris la défense de Mathurine Lozac'h cachait une spéculation, comme tous ses bienfaits. A peine les gendarmes dehors, elle s'en ouvrit à son mari.

— J'ai une idée au sujet de Mathurine, lui dit-elle. Je l'ai fait venir, à tout hasard, avec sa mère.

Et, appelant dans le corridor :

— Géno ! Mathurine !

On entendit dans les fonds du logis un remue-ménage de sièges et de sabots quittés en hâte, puis des pas feutrés. Et, d'un recoin de la cuisine, où elles s'étaient tenues blotties jusque-là, deux pauvres ombres surgirent par un escalier à pic comme une échelle de meunier, pénétrèrent craintivement dans la pièce sur leurs bas, la plus vieille poussant la plus jeune, qui hoquetait et se couvrait la figure de ses mains...

— Allons ! Remettez-vous, dit bonnement Mme Ruguellou... Prenez une chaise, Géno... Vous, la fille, venez par ici...

Elle avait conduit Mathurine près de la fenêtre et elle l'examinait comme un bétail de foire, intéressée par sa forte charpente, ses poignets musculeux, ses reins souples. Du visage de la patiente, une rousse à la chair laiteuse, aux placides yeux de génisse, noyés en ce moment sous l'averse des larmes, elle ne retenait que l'expression de passivité, d'acceptation préalable et sans défense.

— Quel âge a votre fille, Géno?

— Elle est arrivée dans ses dix-huit ans, madame Ruguellou.

— On lui en donnerait vingt-cinq. Elle doit être forte à l'ouvrage?

— Un cheval, vous pouvez dire.

— Et elle sait coudre, repasser?

La question prenait si bizarrement son temps, que Mathurine s'arrêta de pleurer pour regarder entre ses doigts Mme Ruguellou. La vieille Géno ne parut pas moins surprise.

— Oh ! oui, *vat!* elle sait, se hâta-t-elle néanmoins de répondre, dans son français bâtard de vieille Bretonne et par crainte de quelque impair de sa fille... Comme une ouvrière de la ville, je ne dis pas... Mais enfin, à la maison, c'est elle qui fait tous les raccommodages... Même que si elle venait à nous manquer...

— Il faudra pourtant vous priver de ses services, Géno, dit Mme Ruguellou.

— Ah! *Doué santel! Doué binniget!* (1) gémit la vieille, qui se méprit aux paroles de son interlocutrice... On va l'arrêter, n'est-ce pas? Son père disait bien qu'elle n'avait plus qu'à s'attacher une corde au cou.

— Il est encore temps, murmura Mathurine.

Une bourrasque couvrit sa voix. Le vent avait trouvé son aire et fonçait sur le Prieuré.

— Est-ce qu'on arrête ici les gens sans notre permission? dit sèchement Mme Ruguellou. L'affaire est arrangée pour le moment. Il n'y aura pas d'enquête... Mais dame, vous savez... La prescription, en matière criminelle, est de dix ans... Et, en dix ans...

— Jésus! Qu'est-ce qu'il faut faire aussi donc?

— Je ne vois qu'un moyen, encore une fois, mais il exigerait de notre part un tel sacrifice, une si grande abnégation... Vraiment je ne sais si j'ai le droit d'imposer à mon mari...

— Mon Dieu, Aurélie... dit M. Ruguellou.

— Oui, mon ami, je sais que tu es la bonté même et il est certain que, si nous consentions à recevoir Mathurine chez nous, à la couvrir de notre honorabilité, personne n'oserait plus s'attaquer à elle... Mais ne te sera-t-il point trop pénible d'avoir à ton service une criminelle avérée, une fille qui s'est rendue coupable d'un forfait aussi détestable qu'une suppression d'enfant?

— Sans doute, sans doute, dit M. Ruguellou. Cependant, mon amie...

— Et il n'y a pas que toi et moi en cause : nous devons aussi compter avec Théodore qui sera bientôt un grand garçon... A quels risques n'exposerons-nous pas cet innocent... Sac percé garde mal les bienfaits... Enfin, puisque tu le veux, je ne demande pas mieux que de courir l'aventure, si hasardeuse soit-elle. Du moins, ma fille, il faut que vous me promettiez de vous amender, de ne plus donner prise au moindre clabaudage... Les mauvaises langues en sécheront... Savez-vous faire un peu de cuisine?

Géno et Mathurine croyaient rêver. Elles comprenaient enfin où tendait tout cet effort de l'astucieuse personne et dans quel piège obscur elles avaient donné. Naïves qu'elles étaient d'avoir cru un instant à cet étalage de sentiments généreux et comme si Mme Ruguellou pouvait faire un geste, dire un mot qui ne fût pas inspiré par l'intérêt! Telle était la dureté, telle l'avarice de celle qu'on nommait

(1) Dieu saint! Dieu bénit!

la « mairesse » de Trébivain-les-Bains, qu'en dépit de la terreur qu'elle inspirait, aucune bonne ne voulait demeurer à son service. On citait de ses traits à l'égard des domestiques qui passaient toute créance : non contente de leur payer des gages dérisoires et de leur imposer des besognes à crever une bête de somme, elle prétendait qu'ils partageassent avec elle l' « argent de tabac (1) » que leur donnaient les fournisseurs. Le seul serviteur mâle qu'elle eût pu garder était un être bizarre, taciturne et mysogine, Juluen Doul, qui, d'ailleurs, passait la moitié du jour sur les grands chemins, dans sa carriole, à ravitailler d'alcool les auberges clientes des Ruguellou, et l'autre moitié, sur le seuil du Prieuré, à tricoter des bas, comme une fille. On le réputait une tête faible, et il fallait bien qu'il y eût dans son cas quelque chose d'approchant, car, à son exception, aucun domestique du même sexe n'avait pu tenir plus de trois mois au service des Ruguellou. Les bonnes avaient encore moins de constance, et, au bout d'une semaine ou deux, recrues, exténuées, rendaient leur tablier.

Or, Géno et Mathurine se rappelaient que Mme Ruguellou, quelques jours auparavant, avait battu l'estrade, de Trezdu à Barnabanec, en quête d'une nouvelle servante. Mais c'était dans les ménages de pêcheurs et jusque chez les journaliers agricoles les plus misérables à qui se déroberait, trouverait un prétexte pour décliner l'honneur que prétendait faire à leurs filles la terrible mairesse. Chez les « baigneurs », à l'Institut orthopédique du professeur Balandreau ou à la ville voisine, ces filles obtenaient sans peine des engagements avantageux : pour une besogne triple ou quadruple, dans une atmosphère d'invectives et de bourrades perpétuelles, Mme Ruguellou s'obstinait à leur offrir les prix qu'en sa lointaine jeunesse elle avait vu payer aux domestiques savoyardes : trente écus de l'an et un mouchoir de Cholet à la Saint-Michel.

— Eh bien, vous êtes donc sourde, ma fille?... Je vous demande si vous savez faire un peu de cuisine?...

— Excusez, madame Ruguellou, dit Géno, Mathurine n'est pas sourde : c'est sa timidité la cause. Elle n'a jamais été en place et, vous savez, la cuisine qu'on fait chez les gens comme nous... des patates, de la bouillie... ce n'est pas une cuisine pour des bourgeois non, *vat.*

Elle diminuait tout exprès les mérites de Mathurine, maintenant qu'elle avait éventé le piège, dans le vague espoir de rebuter Mme Ruguellou, et elle put croire un moment que son changement de tac-

(1) *Gwerz butun.* C'est notre pourboire.

tique avait réussi. Mme Ruguellou s'était retournée vers son mari de l'air de dire : « Comment veux-tu que, malgré toute ma bonne volonté, j'engage une fille pareille, qui ne sait pas un mot de cuisine, qui doit coudre comme une vachère et qui n'a aucun usage de la société? » M. Ruguellou hocha la tête ; mais une longue pratique de sa femme lui avait donné l'expérience de ses ruses ; il comprit tout de suite à quoi tendait la nouvelle manœuvre de Mme Ruguellou, et il insinua d'un ton patelin :

— Certes !... Ce serait toute une éducation à faire... Tu y perdrais bien du temps... Mais Lozac'h est un si bon républicain !... Je te demande à mon tour ce petit sacrifice, Aurélie.

— Ah ! c'est bien pour lui et pour la République, ce que j'en fais ! soupira Mme Ruguellou... Tout de même, Géno, continua-t-elle en revenant à la vieille, vous devez comprendre, après ce que vous venez de me dire, que je ne puis donner à Mathurine les mêmes gages qu'à une servante déjà formée...

— Vous voulez l'engager au Prieuré? murmura une dernière fois Géno, les paupières battantes.

Et elle joignait ses pauvres mains crevassées et débiles sur le tablier de dimanche qu'elle avait tiré de l'armoire pour se présenter chez « monsieur le maire ».

— Oh ! madame Ruguellou ! madame Ruguellou !...

— Ne me remerciez pas, dit celle-ci, feignant de se tromper au sens de la supplication... Quand il s'agit d'un devoir, nous ne comptons jamais, mon mari et moi... Mathurine est de la maison dès maintenant... Vous lui ferez porter ses hardes demain matin... Autant qu'elle s'y mette tout de suite, n'est-ce pas?... Suzic va lui montrer sa tâche... Pour ses gages, nous verrons plus tard... Si je suis contente d'elle, j'irai jusqu'à vingt écus de l'an (1).

C'était quatre écus de moins qu'elle n'en donnait à sa précédente domestique, petite fille malingre de quinze ans qui s'était enfuie du Prieuré quelques jours auparavant et qu'on n'avait pu rattraper. Géno, accablée, n'osa cependant réclamer, et, quant à Mathurine, son abattement était si profond, qu'on l'eût dite étrangère au marché qui se débattait devant elle. Mme Ruguellou avait bien auguré de sa forte carrure et de ses yeux bovins qui lui promettaient une servante aussi docile qu'intrépide. L'apparence l'eût-elle trompée, il suffirait de brandir sur cette tête pantelante la menace de la cour d'assises. Cependant Mme Ruguellou réfléchit qu'une démoralisation si persistante pouvait avoir son contre-coup sur le service. Géno s'était

(1) On compte encore par *scoet* ou écu de trois francs en Basse-Bretagne.

levée pour embrasser sa fille qu'elle ne devait plus revoir qu'à de longs intervalles, le dimanche, à l'issue de la première messe de six heures.

— C'est cela, dit Mme Ruguellou. Embrassez-vous et que ce soit fini : l'ouvrage n'attend pas... Suzic ! Suzic ! appela par la fenêtre Mme Ruguellou.

— Voilà, ma tante ! lança sous la fenêtre même une voix jeune, ailée.

— Qu'est-ce que tu faisais donc au jardin? Tu rêvais?

— Moi, ma tante?... Je passais... Je venais de couper des choux pour les lapins... Voyez !

— C'est bien, dit Mme Ruguellou après vérification... Mathurine Lozac'h, la nouvelle bonne, va descendre. Tu la mettras au courant... Est-ce que les vaches sont rentrées? As-tu remarqué si le jars avait toujours de l' « enfle »?

— Je n'ai pas fait attention.

— Tu as eu tort... Tu sais que je ne peux pas supporter qu'une bête souffre. Veille bien surtout que l'on ne touche pas à la Grise...

— Oui, ma tante.

La voix fraîche et pure, un peu mélancolique, entrait par la fenêtre ouverte avec le crépuscule et l'haleine, de plus en plus bourrue, du vent marin. De grands rouleaux se levaient au large, derrière les Dervinis ; dans l'estuaire, haché de petites lames aiguës, la mâture du sloop oscillait d'une façon inquiétante ; les barques de pêche tendaient leurs amarres. Une tourmente couvait. Mme Ruguellou referma la fenêtre et congédia les deux femmes. Elles s'en allèrent presque sans bruit, comme elles étaient venues, sur leurs bas...

## III

### L'âpre voie du million.

Cette double victoire de Mme Ruguellou, obtenue coup sur coup, comme en se jouant, lui avait rafraîchi le teint et détendu les nerfs. M. Ruguellou seul restait maussade. Toujours aux prises avec son agenda, il ressemblait de plus en plus à un de ces écoliers malheureux auquel nous l'avons comparé, et dont le front barré, l'intelligence épaisse, résistent à toutes les pesées.

— J'ai beau prendre et reprendre ce compte Kerthomas, finit-il par avouer, vaincu, je trouve toujours une différence de 30 fr. 75.

— C'est inimaginable, dit Mme Ruguellou, ramenée à son ordre

de préoccupation coutumière. Passe-moi l'agenda. Il faut que Kerthomas s'explique et tout de suite...

— Kerthomas est à Pleubian avec son matelot, dit M. Ruguellou. Il n'avait plus rien à faire ici : le poivre a été débarqué dans la nuit sur Térennès, et les frères Le Floc'h doivent l'expédier au petit jour par Plouaret, comme graines de chanvre...

— Je sais, dit Mme Ruguellou, mais, tant que l'expédition n'est pas faite... Et qui garde le bord en l'absence des hommes?

— Le mousse, je pense, s'il n'a pas suivi le mouvement et s'il n'est pas à l'auberge... Chacun s'en paie aujourd'hui... Il n'y a que ce tortillard de Gonéry Munut dehors... toujours à roder autour du sloop, comme s'il flairait quelque chose, et celui-là, et sa jambe croche et son apostolat anti-alcoolique, j'aimerais mieux les savoir ailleurs.

— Où veux-tu qu'il aille, dit Mme Ruguellou, puisque tous les débitants lui ont consigné leur porte? Tu as bien tort de te préoccuper de cette baderne !

— Cette baderne a été sous-patron des douanes et voit clair encore.

— Laisse donc !... Un toqué qui veut régénérer l'espèce humaine, qui se dit en communication avec les esprits célestes... Personne ne le prend au sérieux... Tu es entré chez lui? Tu as vu au plafond son sytème planétaire, sa *Gloire de Dieu?* Il n'a que Dieu à la bouche. Et ça fait le socialiste !... Ah ! s'il n'y avait pas son champ du Lenn !

— Oui, mais ni sa femme ni lui n'ont l'air de mordre à l'hameçon. Laurentine est même plus revêche que lui. C'est une Gallaise, une finaude... Là encore ils ont dû flairer quelque chose, et que, si la spéculation se portait du côté de Trezmeur...

— Le Lenn vaudrait 25 000 francs comme un sou.

— Et nous leur en offrons 700 francs !

— On pourrait aller jusqu'à 800, dit Mme Ruguellou... C'est une somme effroyable, mais qui ne risque rien n'a rien... Et le Lenn à nous, je me charge de le guérir de sa curiosité, ton Munut !...

Il y avait, dans ces propos des deux complices, des allusions assez troublantes à certaines opérations commerciales dont le flair exercé d'un vieux gabelou pouvait bien, en effet, avoir subodoré le caractère équivoque. Le Prieuré n'était peut-être pas la maison de verre qu'on s'imaginait de loin, et il avait son mystère, dont M. Ruguellou, en particulier, semblait souhaiter faiblement la divulgation. Les mêmes inquiétudes ne travaillaient pas Mme Ruguellou, forte de sa robuste confiance dans la partialité des tribunaux républicains, et qui, tout en causant, penchée sur le registre que lui avait passé son mari, refaisait mentalement le compte Kerthomas. Calculatrice-née, prompte

à trouver sa voie dans le hallier des chiffres, elle eut rapidement éventé la piste qui se dérobait à M. Ruguellou.

— L'erreur provient d'une caisse de sucre non facturée... Comment n'as-tu pas vu cela tout de suite? Tant pis, pour Kerthomas! On lui retiendra la différence. Si nous ne montrions pas les dents, il nous filouterait à tous les voyages...

— Nous pourrions lui passer les 30 fr. 75 pour une fois.

Mme Ruguellou regarda son mari, incertaine s'il avait encore sa raison.

— Lui passer 30 fr. 75! répéta-t-elle en scandant les mots pour leur donner toute leur valeur et faire mesurer à M. Ruguellou l'énormité d'une pareille proposition.

— Nous nous rattraperions sur un autre compte...

— Oui, dit amèrement Mme Ruguellou, sur le compte Varinard peut-être. Un découvert de 7 000 francs. Quand j'y songe!... Si tu crois que c'est comme cela que nous bouclerons le million!

— Nous en sommes loin encore... du million? s'enquit, le cœur suspendu, M. Ruguellou.

— Il ne s'en faut plus que de 135 000 francs. C'est l'affaire de moins de deux ans, si nous ne rencontrons pas sur notre chemin un autre Varinard.

— Je voudrais être plus vieux de deux ans, dit M. Ruguellou.

Magie de certains mots, si forte qu'ils plongent dans une bienheureuse euphorie ceux qui les ont prononcées, et qu'ils se taisent et se recueillent comme devant une présence auguste! L'ombre s'était épaissie autour des deux avares; ils semblaient ne pas s'en être aperçus. Dans leurs yeux luisants de convoitise, le million évoqué, prochain, faisait couler des flots d'or, tout un ruissellement fauve qui suppléait à la carence du jour. Là-bas, sur la grève, le vent se déchaînait. Le ressac, parfois, sonnait si fort contre les roches qu'il couvrait le ronflement des auberges, où la fête de l'alcool battait son plein en l'honneur de saint Colomban, ermite et buveur d'eau. Une trombe de pluie creva sans que leur songerie en fût dérangée.

— Et, demanda tout bas, son premier émoi passé, M. Ruguellou, en se penchant vers sa femme, dans ces 865 000 francs qui, sauf erreur, composent notre avoir actuel, est-ce que tu fais entrer la fortune personnelle de Suzic?

Mme Ruguellou fronça les sourcils.

— Quelle question! Mais je pense bien!... Suzic nous coûte assez, et elle n'a pas besoin d'une dot de 60 000 francs pour entrer en religion... Elle-même le comprendra, j'espère...

De nouveau, le couple se tut, dans le temps même où le bacchanal

extérieur semblait redoubler d'intensité. Mais ce silence prolongeait chez l'un et chez l'autre le dialogue interrompu.

— On pourrait allumer, dit le premier M. Ruguellou.

— Plus tard, quand Suzic mettra le couvert... Le pétrole a encore augmenté d'un sou par litre : ce n'est pas le moment de faire des orgies de lumière.

— C'est que, dit M. Ruguellou, j'aurais aimé avoir quelques détails... Je tremble toujours aux approches de la Saint-Michel... L'an dernier, à pareille époque, quand nous avons fait notre bilan de fin d'année, nous possédions en tout et pour tout 780 700 francs.

— Nous avons réalisé, pendant l'exercice 1902-1903, 85 953 francs de bénéfices nets.

— Tant que cela ! dit M. Ruguellou. Et moi qui ai cru un moment que nos recettes avaient baissé !... Tu devrais me montrer tes comptes. J'y prendrais tant de plaisir !... Allume seulement le rat-de-cave...

— Ce n'est pas la peine, dit Mme Ruguellou en se touchant le front. J'ai les chiffres écrits là... Il y a d'abord notre revenu personnel : ci 26 000 francs ; puis les 3 000 de Suzic ; les 6 000 de la vente de Park-Izellan et les 17 000 de la vente de Garenn-Vraz...

— Des broussailles que mon père avait payées 300 francs !

— Et que tu voulais lâcher à 600, misérable !

— Au temps où Trébivain n'était pas lancé, où l'Institut orthopédique de Balandreau était encore dans les limbes... Je n'ai pas tes dons de seconde vue, Aurélie, et j'ai toujours dit que tu étais une maîtresse femme... Revenons à tes comptes, je t'en prie.

— Soit ! dit Mme Ruguellou, avec condescendance.

Car, si le temps est passé où les avares enfermaient leur argent dans des marmites, la jouissance qu'ils goûtaient à y plonger les mains et à le faire ruisseler entre leurs doigts n'a pas changé depuis le comique latin et, pour s'accomplir seulement dans leur cerveau, ce brassage métallique reste toujours aussi enivrant. Une certaine indulgence en résulte parfois dans leurs dispositions envers le prochain dont bénéficia, en la circonstance, M. Ruguellou. Il apprit de la sorte que 6 000, 17 500 et 3 000 font 26 500, qui, ajoutés à 26 000, en font 52 500. La vente aux auberges, alcools et boissons variées, en augmentation de 8 000 francs sur l'année précédente, avait rapporté un bénéfice net de 14 512 francs ; le lichen, 5 600 ; le poivre, 8 002... Là, il y avait un fléchissement assez fort, dû à l'immobilisation de la *Nathalie*, dont il avait fallu radouber la coque... ; les fournitures de vins, cidre et bière, à l'Institut orthopédique et aux baigneurs, 8 343 ; le miel, les fruits, les œufs, etc., 2 567...

— Fais l'addition, conclut Mme Ruguellou. Ci : 89 924 francs,

sur lesquels, depuis la Saint-Michel dernière, nous avons dépensé pour notre entretien particulier, patente et impositions comprises, 3 971 francs. Reste 85 953 francs, dont j'ai déjà déposé la plus grande partie chez Me Sauvageot, qui doit nous les placer sur première hypothèque à 4 et 4 et demi...

— Voilà une bonne année, dit M. Ruguellou avec satisfaction.

Sans en disconvenir, Mme Ruguellou estimait qu'elle aurait pu être meilleure. On dépensait trop à son gré pour l'entretien du ménage, et les 4 000 francs ou quasi dont il grevait leur budget annuel lui pesaient sur le cœur. « Je sais bien, disait-elle, que Théodore va sur ses dix-huit ans, que c'est un jeune homme... » Il n'importait. Elle lisait un jour dans un almanach des aphorismes de Franklin, et, y trouvant qu'un bon moyen pour s'enrichir est de s'appliquer à « dépenser toujours un penny de moins que son bénéfice net », elle disait que cet Américain n'y entendait goutte et qu'il ne fallait dépenser que le cinquième ou le sixième du bénéfice, ou même s'arranger pour ne dépenser rien du tout. S'il lui arrivait, par grand hasard, d'avoir raté quelque spéculation, elle s'imposait de nouvelles privations et réduisait encore un peu plus le train du ménage, afin de combler la brèche illusoire pratiquée à son budget ; elle ne cessait point cependant de songer à son erreur et aux moyens de la réparer, même quand le mal semblait irréparable. Ce n'était point le cas pour ce champ du Lenn qu'elle eût voulu acheter avant que la spéculation eût soufflé vers Trezmeur, et l'affaire n'était point encore compromise. Cependant les négociations n'avançaient point, et Mme Ruguellou cherchait comment elle pourrait les presser sans faire tort à sa bourse. Gonéry Munut, en dernier lieu sous-brigadier des douanes à Brignogan, le temps venu de prendre sa retraite, s'était retiré à Trébivain, dont il était natif et où il possédait quelque bien. Si sa nature indépendante et ce mélange déconcertant de socialiste, de visionnaire et de théologien, qui le faisait traiter de toqué par Mme Ruguellou, rendaient les essais de conversation fort difficile avec lui, et s'il n'était pas beaucoup plus commode de circonvenir la rusée commère qu'était sa femme, une voie indirecte s'offrait peut-être pour arriver jusqu'à tous les deux.

— J'y songe, dit soudain Mme Ruguellou, ces Munut ont un fils.

— Et fameux ! dit M. Ruguellou. On l'a surnommé le *Lonker*, l'engouffre-chopine. Si ses parents ne boivent que de l'eau, lui se rattrape, le gaillard !

— Tant mieux. C'est ce qu'il nous faut... Tu ne pourrais pas causer de l'affaire, quelque jour, à l'écart, avec ce sac-à-vin?

— Quand il reviendra du service, alors... Pour le moment, il est à Brest, et il en a pour cinq ans.

— Fais-le envoyer en permission... C'est aisé de trouver un prétexte... L'administrateur de la marine ne te refusera pas ce petit service...

— Je veux bien essayer pour t'obliger. Mais tu sais...

— Je sais quoi? demanda Mme Ruguellou.

— Rien, dit prudemment M. Ruguellou... C'était une façon de parler.

— Tu ne songeais pas à l'affaire de Silencio? Tu ne te disais pas en toi-même : « Ce sera la même chose, et le Lenn, pour n'y avoir pas voulu mettre le prix, nous passera sous le nez, comme la villa »?

— Mais non, Aurélie. Comme tu me connais mal! Est-ce que je suis homme, même s'il t'arrivait de te tromper, à t'en faire le reproche?... C'est toi qui songes toujours à cette affaire manquée.

— C'est vrai, dit Mme Ruguellou... Elle me trotte par la tête... Mon erreur, c'est d'avoir cru que personne ne voudrait de cette grande bringue de maison mauresque, et que la « belle » Outero, avec la meute de créanciers qui lui aboyait aux jambes, la lâcherait pour quelques billets de mille... Et, après tout, sans Bellec, ça y était... c'est lui qui a déniché je ne sais où ces Solèges... Tu les connais?

Soit que la question l'embarrassât, soit pour toute autre cause difficile à pénétrer au milieu de ces ombres qui envahissaient la pièce, M. Ruguellou s'agita sur son siège, mais ne répondit pas.

— Le marquis, non, évidemment, continua Mme Ruguellou... C'est un Angevin. Mais sa femme?... On dit qu'elle est Bretonne... une Domaguet... la fille d'un négociant en grains de Guingamp qui aurait fait de mauvaises affaires... Elle se serait placée en condition à la mort de son père... comme institutrice ou demoiselle de compagnie... et le marquis l'aurait séduite, puis épousée... Tu as dû rencontrer ces Domaguet, autrefois, quand tu étais contrôleur à Guingamp?

— Oui, finit par articuler péniblement M. Ruguellou... je crois... mais il y a si longtemps!

— Enfin, c'est vrai, ce qu'on dit?... La marquise est une fille de failli?...

— C'est-à-dire...

— Puisque tu ne sais rien, je m'informerai... La conduite de ces Solèges à notre égard est singulière. Le marquis a beau vivre dans ses paperasses...

— C'est un numismate célèbre, prétend Balandreau.

— Balandreau est trop fin pour dire du mal des clients de son Institut... L'enfant des Solèges lui rapporte la forte somme ; ça suffit... Et il ne voit pas plus loin... Mais nous... M'expliqueras-tu pourquoi ce monsieur, qui est un homme du monde, puisqu'il se donne du marquis, s'obstine à nous ignorer? Il connaît les usages, pourtant ; il sait les égards qu'on doit à la première autorité du pays... Tous les baigneurs qui s'installent ici pour une cure de quelque durée te rendent visite à leur arrivée... Lui, il ne nous a même pas envoyé sa carte !

— La poste l'a peut-être égarée...

— Allons donc !... Et comment expliques-tu encore que sa femme soit toute la sainte journée à tricoter pour les pauvres... ou à visiter les malades, avec son frère, le docteur Domaguet, quand il est ici?... Et ces planches que le marquis a données aux pêcheurs pour construire un abri sur la dune... une dune municipale, s'il te plaît... Il paie même le charpentier... mais il ne t'a pas demandé ton autorisation. Il s'en passe... tu ne comptes pas... Et tu ne trouves pas ça louche, à la fin?... Sais-tu seulement, mon petit, où les Solèges achètent leur vin? Chez Coatanlem, à Châteauneuf, je parierais, ou à Rozlan chez les Trévidic.

— Non, dit M. Ruguellou. Les papiers que m'a montrés le receveur buraliste portaient provenance directe de l'Anjou et de Bordeaux.

— Et voilà le cas qu'ils font du commerce local, l'intérêt qu'ils lui vouent ! Un bel exemple qu'ils donnent aux autres baigneurs !... Ah ! Bellec, Bellec, en bloc ou en détail, je te revaudrai tout cela !...

— Que veux-tu, ma bonne? Il faut être juste. Bellec était le notaire de Mme Outéro.

— Il était aussi le nôtre...

— Un des nôtres, veux-tu dire... Tu es bien trop prudente pour mettre tous nos œufs dans le même panier.

— Nous lui donnions assez à gagner, ne t'en déplaise, pour qu'il nous témoignât quelques égards... C'est encore dans son étude, l'année dernière, que nous avons passé les actes d'achat des deux débits de Lannostizes et de Penvern-Huellan.

Les yeux de M. Ruguellou s'embuèrent au souvenir de cette double acquisition.

— Tous les débits du canton nous appartiendront bientôt, dit-il, comme en extase.

— Il s'en faut d'un bon tiers, rectifia Mme Ruguellou, et nous n'en avons encore que vingt-six...

— Les autres prendront la queue.

— Oui, si personne ne se met en travers, comme pour le terrain communal de Rûnvarec... Cette affaire-là aussi, nous la croyions dans

le sac... Sans Garmès, je ne sais pas comment elle aurait tourné... A quoi sert-il alors d'être un maire républicain? Tant d'histoires pour un pauvre millier de mètres carrés qui nous revenaient de droit, en somme, puisqu'ils bordaient un champ à nous !... Mais le sieur L'Arc'hantec prétend que la cession est illégale, parce les intéressés n'ont pas été avisés, et qu'à titre de riverain, il avait les mêmes droits que nous... Attends un peu, espèce de chouan ! Quand tu viendras nous demander un certificat de bonne vie et mœurs pour ton fils qui veut entrer dans les chemins de fer, tu verras de quel bois nous nous chauffons !...

— Eh ! eh ! ricana M. Ruguellou... Mais, Aurélie, si nous lui serrons trop la vis, ne crains-tu pas d'indisposer contre nous certains de nos administrés?... Les élections municipales sont proches, ne l'oublie pas...

— Tout à l'heure, tu sifflais à la brise, et maintenant tu cries à la bise, dit Mme Ruguellou, qui aimait les proverbes au point d'en fabriquer de toutes pièces, comme le roi Salomon, quand son répertoire ne lui en fournissait point d'appropriés.

Elle démontra fort pertinemment à son mari que L'Arc'hantec n'ayant que les cultivateurs avec lui et ne les ayant même point tous, n'était pas beaucoup à craindre. Mais comme prudence est mère de sûreté et que deux précautions valent mieux qu'une, on procéderait comme si toutes les chances n'étaient point du côté de M. Ruguellou : son fidèle ami Pierre Garmès, secrétaire général de la sous-préfecture de Châteauneuf, lui amènerait en visite officielle M. Gratiani, le nouveau sous-préfet ; Le Troumadeuc, Kerfaouet, Robineau, Laroze, etc., donneraient, eux aussi, comme un seul homme, parce que tant sénateurs que députés ou conseillers généraux, ils avaient un égal intérêt à sa réélection et que, M. Ruguellou par terre, ils ne tarderaient point à l'y rejoindre.

— L'admirable de la machine républicaine, dit Mme Ruguellou en achevant ce petit exposé de politique locale que son mari écoutait religieusement, c'est que toutes les pièces s'y engrènent et se commandent ainsi les unes les autres... Un bon atout enfin dans notre jeu, c'est la donation de la baronne Rochais (de l'Oise) qui, si elle est homologuée à temps par le Conseil d'État, va te poser devant l'opinion en administrateur hors pair... Rozlan, Plouzoles, ni aucune des plages voisines n'ont de sanatorium municipal... D'ailleurs, quoi. mon petit? cherche quel homme les Blancs pourraient t'opposer.., L'Arc'hantec ne compte pas. Intelligent, oui, mais besogneux... Trop d'enfants... Tu peux dormir sur les deux oreilles, va ! Ton écharpe n'est pas près de s'envoler...

## IV

## Le coup de vent.

La nuit maintenant noyait tout, sauf l'immense tournoiement blanc de la mer, — une nuit convulsive, déchirée à intervalles égaux par la fusée pourpre des Dervinis... Aux lueurs de cette flamme violente, le couple s'entr'apercevait une seconde, toujours dans la même attitude, et replongeait dans l'obscurité... Il n'entendait ni les chants des buveurs, dans les auberges de Trezdu, ni la canonnade de la mer sur les roches, ni sifflant, rageur, gagnant en amplitude à chaque souffle, le *crescendo* du norouet à travers les espaces... Pour tirer les Ruguellou de cet état semi-hypnotique, il fallut que leurs oreilles, rompues à l'habituel orchestre du ressac, du vent et des soûleries dominicales, fussent soudâinement frappées par un bruit différent des autres, une explosion de cris aigus, de sanglots, d'appels de détresse, mêlée à une galopade éperdue de sabots sur les dalles du quai... Au milieu de ces onomatopées d'épouvante, pareilles à la clameur qui dut retentir dans les rues d'Ys, la nuit de sa submersion, deux mots revenaient invariablement, les seuls au surplus qui eussent une apparence de signification :

« La digue ! La digue ! »

Les deux Ruguellou s'étaient portés d'un même mouvement vers la fenêtre. Mais les ténèbres étaient si denses qu'on ne distinguait rien, et, Mme Ruguellou ayant voulu faire jouer la crémone, le vent s'engouffra dans la pièce avec une telle violence qu'il faillit la renverser. M. Ruguellou dut employer toute sa force pour refermer les châssis.

— Ce n'est pas possible... Il y a quelque chose, dit Mme Ruguellou. Je vais aller voir.

— Et ta sciatique? objecta M. Ruguellou.

— C'est vrai... Eh bien, vas-y seul... Qu'est-ce que peuvent bien avoir tous ces idiots à crier ainsi : « La digue ! La digue ! »

— La digue ! La digue ! répétèrent, comme un écho démesurément amplifié, les voix du dehors.

M. Ruguellou ne prit que le temps de chausser ses socques déposées près de la porte. Mme Ruguellou, qui avait tiré un rat-de-cave de sa poche et l'avait allumé, lui tendit sa casquette et le poussa dehors par les épaules. Puis, comme la porte était restée ouverte après son départ, elle demanda du haut de l'escalier où était Suzic et ce qu'elle faisait.

— Je mets la soupe en train, ma tante, repartit de la cuisine l'enfant ou la jeune fille qui répondait à ce prénom caressant. diminutif de Suzanne... Excusez : on n'entend rien avec ce vent.

— Ménage la graisse, n'est-ce pas, grogna Mme Ruguellou... Théodore n'est pas rentré?... Tu lui as fait son petit plat, comme d'habitude?

— Bien entendu, ma tante.

— Il a l'estomac si délicat !... Et Mathurine?

— Elle pèle les pommes de terre.

— Attention qu'elle ne nous en fourre pas des chaudronnées, hein ! C'est assez d'un tiers de boisseau pour tout le monde.

— Oui, ma tante.

— Et qu'elle ne s'avise pas surtout de jeter les pommes de terre gâtées... Nous ne sommes pas des richards, nous autres, pour pouvoir nous permettre de faire les fines bouches.

Ayant dit, Mme Ruguellou revint vers la fenêtre et n'oublia pas cependant de souffler son rat-de-cave qui ne lui était plus nécessaire. Sur la grève, dans les venelles sordides de Trezdu, le tapage redoublait : les femmes harcelaient leurs maris ivres-morts, les chassaient vers la cale, à coups de poing et d'injures ; des lanternes couraient le long du flot. Une cloche haletait, à la chapelle Saint-Colomban, sur un rythme de tocsin.

Le sens de cette émeute soudaine continuait d'échapper à Mme Ruguellou. C'est seulement au bout de plusieurs minutes d'une observation soutenue que le jet pourpre des Dervinis, trouant l'espace, lui révéla une partie de la vérité : dans le petit môle circonflexe qui fermait à l'ouest la crique de Trezdu, la tempête avait ouvert une brèche, légère fissure qui, s'élargissant à chaque lame, jetait, comme par la vanne d'une écluse, des montagnes d'eau et d'écume dans la crique. Sous ces trombes ruisselantes. la plupart des barques, rompant leurs aussières, étaient parties en dérive. La *Nathalie* avait-elle été emportée dans la débâcle? La place était vide au droit de la jetée — constatation qui fit éprouver à Mme Ruguellou, assez calme jusqu'alors, une pénible contraction de ses muscles viscéraux... Elle colla ses yeux à la vitre, guettant le retour du jet lumineux. Et, la lumière reparue, elle respira fortement : elle avait vu, le temps d'un éclair, la *Nathalie*, qui, son petit foc hissé, louvoyait dans le sud-est pour regagner la terre... Elle ne se demanda pas comment la manœuvre avait pu s'exécuter, et par qui, puisqu'il n'y avait à bord que le mousse — s'il y était — et qu'il fallait une poigne d'homme pour jouer cette partie émouvante avec la mort ; elle ne faisait attention qu'au sloop, qu'elle craignait, à chaque occultation des Dervinis,

de ne plus retrouver sur l'horizon et qui, enfin, par une dernière évolution d'une hardiesse surprenante, put s'approcher assez près du môle pour frapper une amarre, crocher dans le musoir.

Mme Ruguellou se sentit soudain le cœur plus léger. Dans son attendrissement passager, elle alla jusqu'à s'inquiéter du sort des barques de pêche que le jusant emportait à la dérive et dont trois ou quatre s'étaient déjà fracassées sur les brisants de la passe : les hommes, trop ivres pour se concerter, assistaient, d'un œil hébété, à l'engloutissement de leur gagne-pain ; même autour des barques qui avaient résisté, c'était surtout les femmes qu'on voyait, attelées à l'avant, comme des figures de proues qui se seraient animées, et halant au sec les carènes. Elles seules, dans ce naufrage de la raison et de l'énergie masculines, avaient gardé quelque lucidité, une certaine force d'opposition aux éléments.

Cette rupture de la digue était si inattendue, bien qu'on se souvînt maintenant de tels avertissements pessimistes du sous-patron Munut, dont s'étaient gaussés les Ponts-et-Chaussées ! Munut avait signalé des lézardes inquiétantes sur divers points de l'ouvrage, lézardes qui, à l'en croire et sans la coopération d'un cyclone, simplement par gros vent de Norouet et mer démontée, — c'était le cas, — pouvaient provoquer l'ébranlement de toute la digue... Son pronostic s'était vérifié... Par bonheur, la mer descendait ; les vasières de l'avant-port commençaient à découvrir... Cependant, au ras du flot, des lanternes tournaient encore, affolées. On appelait : *Dre aman!* (Par ici). — *Nan, dre azé!* (Non, par là !...) Qu'est-donc qu'on regardait qui gisait sur le sable et sur qui les lanternes se penchaient? La cadence des Dervinis, ces jets brusques de lumière rouge suivis d'éclipses régulières de quinze secondes, ne permettait de saisir que par intervalles et comme à la volée les péripéties du drame maritime qui se déroulait, avec la rapidité vertigineuse et comme cinématographique de ces incidents de mer, sous les yeux incertains de Mme Ruguellou... Les lanternes, à un moment, remontèrent au poing des porteurs ; dans une autre éclaircie, Mme Ruguellou les vit qui se mettaient en marche vers la terre, à la file, comme dans une procession funèbre... Puis un coin de la dune les happa... On n'entendit plus que les hululements du cortège — et la cloche de Saint-Colomban, dont le tocsin se ralentissait, tournait au glas...

Mathurine entrait à ce moment avec la lampe, que Mme Ruguellou avait recommandé de n'apporter qu'au retour de Théodore.

— On frappe avant d'entrer, dit Mme Ruguellou... Posez la lampe sur la table... M. Théodore est là?... Pourquoi ne monte-t-il pas?

— Il cause avec mademoiselle, dit Mathurine.

Et, sur un regard interrogateur de sa maîtresse, elle ajouta :

— Il arrive du port avec Julien ; il racontait à mademoiselle qu'un homme s'est noyé dans le chenal en accostant.

— C'est donc ça, dit Mme Ruguellou, qui s'expliquait maintenant la procession des lanternes et les hululements féminins.

Mais, plus que de l'identité de la victime, elle avait hâte d'être informée du sort de la *Nathalie*, que Mathurine ignorait et que Théodore devait connaître. Seulement, Théodore, malgré l'invitation que lui en avait transmise la servante, ne se pressait pas de quitter la cuisine. Enfant gâté, la seule faiblesse de sa mère, qui lui passait tous ses caprices, et les pieds voluptueusement allongés vers le foyer, où mijotait un de ses plats favoris, il ne se sentait aucun désir de mettre fin à cette bienheureuse dilatation et prolongeait exprès son tête-à-tête avec Suzic, au risque de la faire gronder par sa tante...

— Théodore, mon chéri ! insista Mme Ruguellou.

— Tout à l'heure ! cria sans se déranger Théodore.

Mme Ruguellou, faisant violence à son rhumatisme, s'apprêtait à descendre, quand M. Ruguellou rentra.

Chimir, à peu près indifférent jusqu'alors, esquissa sur ses coussins une manière d'aboiement. Il ne vivait plus que d'une vie obscure, intermédiaire entre le rêve et l'état de veille...

— Ah ! dit M. Ruguellou, en entrant et en quittant ses socques, je viens d'en avoir une secousse !

— Oui, je sais, un homme noyé... Et la *Nathalie*?...

— Intacte... Mais sans ce Munut...

— Munut?

— Comment ! Théodore ne t'a pas dit?... C'est Munut qui a sauvé la *Nathalie!*... Et moi qui lui reprochais de rôder autour du sloop, parce que je croyais qu'il avait éventé quelque chose !... Il était simplement en train de doubler les amarres de son bateau... Il a dû entendre les cris du mousse quand la *Nathalie* est partie en dérive... Je ne sais pas de quelle manière il s'est pris pour se hisser à bord. Ces boiteux, c'est agile quelquefois comme des écureuils. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous lui devons une fière chandelle.

— Heu ! dit Mme Ruguellou, songeuse, j'aurais préféré que ce fût un autre qui nous rendît ce service... Ces Munut sont assez fiers déjà... Ce ne sera pas commode désormais d'avoir leur champ du Lenn...

— Tu oublies que Munut s'est noyé en accostant, dit M. Ruguellou... Comment ! tu ne savais pas non plus?... Le pied lui a manqué et il a été roulé par une lame... Avec un « ciré », des bottes et une

jambe en pantenne, va donc t'en tirer, d'une mer pareille... On a retrouvé son corps sur la grève... du côté de Trezmeur...

— Ça change un peu les choses, dit Mme Ruguellou. Munut disparu, l'affaire se présente sous un meilleur jour...

— Je n'y avais pas réfléchi, confessa M. Ruguellou. La mort de ce malheureux m'avait bouleversé... Il a été cruellement payé de son dévouement pour nous...

— Oh ! dévouement !

— Dame, dit M. Ruguellou, il en est mort !

— Crois-tu que si le mousse n'avait pas appelé, s'il n'y avait eu en danger que la *Nathalie*, Munut se fût jeté à l'eau pour la rattraper?

— Il a sauvé notre bateau, je ne sors pas de là, dit d'un air têtu M. Ruguellou.

Mme Ruguellou ne s'attendait probablement pas à tant de résistance. Elle pensait son mari complètement maté et, d'habitude, en effet, M. Ruguellou cédait au premier mouvement offensif de sa femme. Elle se croyait si sûre de lui, elle l'avait si bien refondu, pétri, modelé à sa propre image, qu'avec lui elle ne prenait plus la peine de se contraindre ; elle faisait mentir le philosophe écossais qui prétend que, quand deux personnes se rencontrent, elles sont au moins six, chacune d'elles étant triplée par la personne qu'elle est, la personne qu'elle paraît et la personne qu'elle voudrait paraître : M. Ruguellou, le plus souvent, n'avait en face de lui dans le tête-à-tête que la vraie Mme Ruguellou, si différente de celle qui s'était montrée dans les scènes précédentes au brigadier Hauchecorne et à la mère de Mathurine. Fut-il effrayé ou simplement écœuré du monstrueux égoïsme que lui découvraient certains abîmes de cette âme qui ne craignait pas de se présenter à lui sans atténuation, *in naturalibus*, comme disait l'ancienne médecine? Quel que fût le sentiment auquel il obéissait en lui tenant tête, il en vint à Mme Ruguellou un véritable accès de rage. Sous sa loupe qui se gonfla, ses petits yeux gris étincelèrent ; elle prit M. Ruguellou par un bouton de son paletot, le contraignit à la regarder en face :

— Tu as dit « notre » bateau !... Et depuis quand les gens savent-ils qu'il est à nous, ce bateau? Est-ce que tu avais montré à Gonery Munut ta police d'assurance?... Est-ce que Kerthomas, sur le rôle, n'est pas porté comme l'armateur en même temps que le patron de la *Nathalie?*... C'est-à-dire que, si Munut avait flairé le stratagème et que la *Nathalie* nous appartenait, le mousse aurait eu beau s'égosiller, verser toutes les larmes de son corps, ton Munut ne se serait pas dérangé... Il aurait plutôt aidé la mer à engloutir le bateau.. Parle encore de son dévouement pour nous !

Déconcerté par l'apparente logique du raisonnement, M. Ruguellou baissait la tête. Il ne se rendait pas cependant. Et, pour venir à bout de sa résistance sa femme dut recourir aux grands moyens, faire appel à la vieille cupidité paysanne, invoquer cette nécessité supérieure qui, dans toutes les grandes entreprises, nous impose de ne considérer que le but à atteindre.

— Je te croyais plus fort, lui dit-elle... Quand auras-tu fini d'aimer les hommes et de te laisser tromper par eux?... Ne te souviens-tu plus de cette parole que je t'ai tant de fois citée de milord Sandwich à son fils qui entrait dans le monde : « Mon fils, ne t'avise jamais d'être bon pour personne : il ne t'en arriverait que du mal »?

— Le pauvre Munut en a fait l'expérience, dit M. Ruguellou. S'il avait voulu rester sur le quai, les bras croisés, au lieu de se conduire en héros...

— Un héros qui trouvait l'occasion bonne pour tâter les cales de la *Nathalie*, et qui en profitait... Suppose qu'il eût atterri sain et sauf, il dénonçait peut-être Kerthomas... Va ! c'est l'histoire de tous les héroïsmes... Si l'on savait ce qu'il y a dedans !

— Tu n'empêcheras pas qu'aux yeux des gens...

— C'est ce que je viens de te dire... Mais ce n'est pas une raison pour que nous soyons dupes, nous... et que nous ne regardions pas les choses froidement, comme elles sont... Cette mort de Munut nous délivre d'un espionnage, qui, de ton propre aveu, aurait pu devenir dangereux, à la longue... Et si nous savons nous y prendre, elle peut avoir d'autres conséquences, plus heureuses encore, accélérer notre marche vers le million... Je ne demande rien d'excessif... Je consens même que tu témoignes en public une certaine commisération pour la veuve, que tu promettes de t'employer à lui faire obtenir une petite compensation... un bureau de tabac de troisième classe, par exemple... quelque chose qui ne coûte pas à notre bourse... et dont nous pourrons nous servir pour la rendre plus coulante dans l'affaire du Lenn... Que penses-tu de ma proposition?

— J'aime mieux ça.

— Alors, file... Tu m'excuseras près de Laurentine... Tu lui diras que j'irai la voir demain, quand je serai sur pied... Surveille bien ta langue cependant sur le propos de la *Nathalie*...

— N'aie pas peur, dit M. Ruguellou. Le temps de changer de costume...

— Tu es fort bien comme cela, et ce n'est pas à une noce que tu te rends, je pense, pour y mettre tant de façons...

— Mais qu'est-ce que j'offrirai à Laurentine? demanda M. Ruguellou, qui voulait au moins sauver par une petite générosité la

négligence de son extérieur. Tu sais que c'est l'habitude de ne pas se présenter les mains vides au chevet des défunts. Vingt francs?... Dix francs?...

— Comme tu y vas! Fais-lui porter plutôt par Suzic quelque chose de chez nous, de l'eau-de-vie, du cassis... De cette façon, nous nous rattraperons un peu... Et ça changera Laurentine, acheva-t-elle avec un rire sinistre, du sirop de grenouille que lui faisait boire son mari.

Elle le poussa dehors par les épaules, comme elle avait déjà fait. Il ne protesta pas ; il trouvait une douceur secrète, comme tous les Celtes, à résigner son libre arbitre entre les mains d'une volonté étrangère, qui pensait et décidait pour lui.

CHARLES LE GOFFIC.

*(A suivre.)*

# les idées & les faits

## *LA VIE A L'ÉTRANGER*

### LA VOIX D'UN VAINQUEUR

Que nous disait-on? Que le monde à jamais conquis par la doucereuse mélodie de la réconciliation ne pourrait plus supporter l'âpre thème de la victoire ; que toute tentative de rentrée en fanfare provoquerait la protestation ou, ce qui est pis, la risée générale. Eh bien ! avant même que les oliviers de Locarno aient produit le moindre fruit, il s'est trouvé un homme pour revendiquer les droits du sang. Et avec quels accents impérieux ! Qu'étaient les harangues hebdomadaires de M. Poincaré, du temps de la Ruhr, auprès des deux déclarations brèves mais combien substantielles, que M. Mussolini a signifiées à l'Allemagne et à la Société des Nations, à propos de la campagne pangermaniste du Tyrol?

L'homme d'État italien ne s'attarde pas à argumenter. Il formule sa volonté. J'entends être le maître chez moi. Si on me donne un coup, j'en rends deux. Le droit de la nationalité victorieuse prime le droit de la nationalité vaincue. Les résultats payés de 600 000 cadavres ne sauraient être remis en question par aucun Conseil, par aucun tribunal. Pour défendre mon bien, je compte avant tout sur moi-même.

Ces principes ne sont pas précisément ceux sur lesquels on prétend, depuis deux ans, fonder la paix définitive. Ils sont même exactement le contraire de la théorie de l'oubli du passé, du règlement arbitral des conflits, de la sécurité assurée par le concours bénévole des nations également désarmées.

C'est l'esprit de Versailles qui se dresse contre l'esprit de Locarno. Que vont faire les prêtres de la religion nouvelle? Sans doute, se voiler la face d'indignation, décréter l'excommunication majeure contre le sacrilège, rallier l'immense masse des fidèles en opposant hardiment, au retour offensif du « bellicisme », la pure doctrine pacifiste.

Ce n'est pas précisément ce que nous avons vu. Sous la cravache du Duce tous les fronts se sont courbés en silence. L'Allemagne, directement atteinte par un coup foudroyant, trouve bien dans l'habileté de M. Stresemann une feinte adroite pour se dérober derrière les compagnons de la *Fleur d'Oranger*. Juste ce qu'il faut pour offrir à M. Mussolini l'occasion d'une riposte encore plus décisive qui couche sur le *ring* tous les champions du défaitisme : exploiteurs, dupes, ou complices.

Est-il besoin de dire après cela à qui sont allés les bravos? Les peuples ne sont pas aussi flasques que l'imaginent ceux qui prétendent fonder la concorde internationale sur l'exaltation de la défaillance. Les faibles sont plaints parfois, généralement abusés, toujours méprisés.

Comme ils connaissent mal la psychologie des foules ceux qui ont voulu tirer de nos lamentables déboires la condamnation irrémédiable de la politique de force ! Pourquoi l'affaire de la Ruhr a-t-elle été compromise comme celle de Versailles? Parce que les vainqueurs ont renoncé eux-mêmes à réaliser leurs succès. On a pu voir alors la lassitude d'un peuple épuisé d'efforts stériles, la détresse d'un vainqueur qui constatait le néant de sa victoire, l'empressement des rivaux à l'affût des abandons, l'agacement des témoins gênés dans leurs affaires, irrités d'une agitation aussi négative que bruyante. Qu'y a-t-il de commun entre ce spectacle et celui d'aujourd'hui? Rien.

Il ne s'agit plus d'un vainqueur qui abdique au moment décisif, pour jeter l'Allemagne pantelante dans les bras de la finance internationale. Il s'agit d'un vainqueur qui affirme sa volonté de réaliser lui-même. Il ne s'agit plus d'un vainqueur qui doute de son succès parce qu'il se trouve épuisé, incertain de l'avenir, devant un adversaire restauré et des alliés qui ne songent qu'à le mettre en tutelle. Il s'agit d'un vainqueur effectif, qui a détruit son véritable ennemi, la monarchie des Habsbourg, qui a réagi d'une énergie virile contre un découragement passager, qui a rétabli son gouvernement, ses finances, imposé ses conditions aux Américains et aux Anglais, jeté dans les conversations de Rapallo et de Londres les bases d'une nouvelle ère d'expansion. Celui-là connaît le prix de la victoire, car

il a remporté la plus difficile de toutes, sur lui-même. Celui-là a le prestige de la victoire. Il peut parler en vainqueur, sans s'attarder aux longs discours. Il peut revendiquer fièrement son indépendance. Personne ne lui en fera un reproche. Surtout pas l'Amérique, l'apôtre du *big stick* et des « mains libres », qui ne prétend entrer à la cour de La Haye qu'à condition de la plier à ses fantaisies. Surtout pas l'Angleterre qui a rejeté le Protocole de Genève pour assurer son indépendance et restreindre les garanties de Locarno aux limites de sa propre interprétation.

La politique des forts est la même partout. Les Anglo-Saxons la font sans la proclamer. M. Mussolini ne recule pas devant l'audace des mots. L'énergie verbale ne provoque la raillerie que quand elle prétend masquer l'impuissance des actes. Or, tout le monde sait, depuis Corfou, que le Duce fait ce qu'il dit. Seuls peuvent s'y tromper ceux que la passion aveugle. Il faut croire qu'ils ne sont pas bien nombreux, ni bien sûrs d'eux-mêmes, car ils restent cois.

S'ils se taisent, ce n'est pas seulement parce qu'ils ne peuvent contester à M. Mussolini le droit de parler en vainqueur. C'est aussi parce que l'homme d'État italien a fait preuve dans son duel avec l'Allemand d'une remarquable maîtrise. Un de ses représentants à l'étranger a qualifié l'offensive du Tyrol « d'improvisation calculée ». On ne peut dire mieux. La brutalité voulue des phrases les plus rudes ne va jamais jusqu'à entraîner la pensée en dehors de la voie soigneusement tracée.

M. Mussolini traite les Allemands comme il faut les traiter. Le résultat a pleinement justifié la méthode. Le succès est d'autant plus significatif que M. Stresemann n'est pas un adversaire négligeable. Et il a engagé la lutte sur un terrain favorable : l'opposition entre la théorie des frontières naturelles, taxée d'archaïsme par les nouvelles couches, et le fameux dogme des nationalités que l'Italie peut difficilement renier.

Quelle partie ! Elle se joue depuis seize siècles qu'est engagée la lutte entre la civilisation latine et les barbares du Nord qui veulent à tout prix descendre vers le soleil, vers la mer bleue, vers la douceur de vivre. Combien de fois la ruée a failli triompher ! Les Goths, les Lombards, les reîtres, ont tour à tour dévalé des Alpes. Refoulé, à peine contenu, le germanisme a conservé longtemps les débouchés de la montagne et le puissant bastion du Trentin qui commande des deux côtés la plaine du Pô. J'ai visité ces lieux avant la guerre et jamais je n'oublierai l'impression que j'ai reçue de cette admirable « Rivierra » de Garde qui étage ses terrasses d'orangers en face de l'immensité lacustre, barrée par la silhouette cyclopéenne du cap Ma-

nerba. Comme je comprends que d'Annunzio ait choisi, pour monter la garde vigilante de la revanche latine le lieu où éclatait avec le plus d'insolence l'emprise du germanisme. Imaginez Munich suspendue à la Corniche.

Les Latins ont vaincu. Ils ont réclamé et obtenu de refouler les hordes teutonnes au delà des grandes Alpes. Ils ont reconquis la frontière naturelle du Brenner. Du coup, tous les territoires germanisés du Tyrol du sud dont rentrés dans le domaine des ancêtres. Germanisés, ils le sont à fond. Qu'importe ! L'Italie a décidé de les ramener aux traditions anciennes. Ceux qui ne veulent pas n'ont qu'à partir. Il y a du monde pour les remplacer. Le peuple italien grandit de 800 000 âmes par an. Il a besoin de territoires et a quelque droit de revendiquer avant tout ceux qu'il a reçus de l'arbitrage du sabre et qui rentrent dans ses limites naturelles. La thèse italienne a cette force de pouvoir retourner à son profit le principe des nationalités.

Quelle que soit sa valeur, l'argument ne suffirait pas à assurer le gain de la partie, car l'Allemagne peut invoquer, elle aussi, la disproportion entre sa superficie et sa natalité. C'est le côté vraiment dramatique du déséquilibre européen que les conflits de frontières, les plus pressants, se posent entre des peuples en pleine croissance : Allemands, Polonais, Italiens. Seuls les naïfs peuvent compter sur la conciliation et l'arbitrage pour contenir la pression formidable des masses affamées.

M. Mussolini n'est pas de cette école. Il a adhéré à la politique de Locarno, juste dans la mesure où il peut en tirer parti. La garantie rhénane est tout à fait de son goût, car la reprise de la poussée germanique vers l'Ouest sonnerait le glas de la renaissance italienne. Au surplus, l'Italie n'en fait que subsidiairement les frais. De même, elle n'a qu'à se réjouir de voir les manœuvres de revanche allemande transposées du terrain militaire sur le terrain diplomatique où l'Italie est bien plus à son aise. Par contre, M. Mussolini ne pousse pas la superstition de Locarno jusqu'à se lier les mains dans les affaires d'intérêt vital. A M. Stresemann qui invoque les droits du nationalisme germain, il oppose catégoriquement le chapitre le plus arbitraire du traité de Versailles.

Alors qu'ils pensaient encore en vainqueurs, les alliés ont divisé nettement les puissances en deux groupes : les forts et les faibles. Aux faibles, les miettes du festin de Genève ; aux faibles, la tutelle du contrôle des minorités. Aux forts, l'hégémonie de la Société des Nations et le droit de traiter à leur guise les minorités. De quoi se plaint l'Allemagne? N'est-elle pas appelée à prendre place parmi les forts?

Lui demande-t-on des comptes de ses minorités? L'Italie réclame simplement la réciprocité.

L'argument est saisissant. D'autant plus que, du moment qu'on parlait d'oppression, M. Mussolini n'avait vraiment que l'embarras du choix pour fermer la bouche à M. Stresemann. Il aurait pu évoquer le Slesvig, l'Alsace-Lorraine, rappeler les hauts faits de l'Hakatisme. Systématiquement le Duce a banni de sa polémique tous les souvenirs d'avant guerre. Ce n'est pas dans le passé, c'est sur le terrain du traité de victoire qu'il a voulu déjouer d'avance les périls de la politique de réconciliation.

Ces périls, il n'est évidemment pas le seul à les voir. Cela explique encore l'impression de soulagement qui a accueilli son intervention. L'Allemagne joue franc jeu. Elle ne se cache pas de chercher obstinément en exploitant la crainte des conflits, la révision des traités de paix. Tous ceux que menace cette politique savent que la campagne pangermaniste du Tyrol n'est que le premier épisode d'un plan d'ensemble. Derrière le Tyrol, il y a l'annexion de l'Autriche. Derrière l'annexion de l'Autriche, un nouveau partage de la Pologne. Comment ne pas être reconnaissants à l'homme qui a le courage de se dresser en travers de ce plan?

Certes, M. Mussolini ne parle que pour l'Italie. La Maison de Savoie n'a jamais pratiqué le don quichottisme. Les Italiens ont assez de souplesse pour s'adapter au cours des événements. Pourtant, ils ont sonné le ralliement des énergies. Ils ont montré ce qu'on doit faire quand on a la fierté de se compter parmi les forts. Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas. Tant pis pour ceux qui ne veulent pas suivre.

SAINT-BRICE.

# *LES LETTRES*

## LES LIVRES NOUVEAUX

Il est bien regrettable que *Bella* soit un livre à clef. La lecture, sans cela, en serait ensorceleuse ! La fâcheuse idée qu'a eue M. Giraudoux d'évoquer et de faire combattre l'une contre l'autre deux illustres familles françaises, auxquelles il nous serait si doux de vouer une admiration et une tendresse égales. Pourquoi cherche-t-on à exalter l'une, qui n'en a pas besoin, et à abaisser l'autre par des « omissions » qui ne sont pas, ce me semble, tout à fait loyales? Certes, la famille... Dubardeau compte de grands savants, un grand diplomate, des « as » de la finance et de l'industrie. M. Giraudoux les a encore multipliés ; et quand il dit que le Panthéon est le « cimetière de famille » des Dubardeau, c'est joli, mais c'est hyperbolique. D'autre part, quand il peint les Rebendart comme une famille d'avocats et de juristes, rien d'autre, il oublie un des plus extraordinaires mathématiciens de tous les temps, auquel la théorie des fonctions et la cinétique des gaz doivent autant que la thermochimie au plus glorieux des Dubardeau.

Tout cela n'est pas juste. Reprocher au chef des Rebendart d'avoir trop exactement concentré sur la France toutes ses « puissances d'aimer », ne plaît pas davantage. M. Giraudoux, s'il écrit quelque jour un livre d'histoire, sera bien sujet à caution. Il est de ceux qui goûtent peu l'impartialité, vertu molle. Les personnages de *Bella* sont trop proches de nous, trop vivants, trop mêlés à nos angoisses d'hier, et probablement à nos efforts de demain, pour que nous

acceptions qu'on mêle, en les décrivant, la vérité et la fiction, comme s'il s'agissait de la Môle et de Coconas.

Ces observations faites, et à ne considérer *Bella* que du point de vue littéraire, c'est un livre plein de charmes, je veux dire de sortilèges, beaucoup plus libre, léger, transparent, que *Siegfried et le Limousin*, où l'on sentait l'effort. Jamais M. Giraudoux n'a, dans les exercices, qu'il affectionne, de trapèze volant, d'une idée à une autre, montré autant d'aisance. Il fait apparaître à foison les images qu'on n'attend pas ; il compose les raisonnements les plus surprenants et les plus ingénieux ; il marie les souvenirs les plus disparates, et on a l'impression que ce sont des mariages d'amour. Et quelle abondance de souvenirs ! La mémoire de M. Jean Giraudoux est encyclopédique ; elle s'étend de la préhistoire au traité de Locarno, en passant par le traité de Versailles qui y occupe une place considérable ; elle renferme les dictionnaires de métier et les derniers échos des petits journaux de polémique ; elle est scientifique, diplomatique et littéraire ; la médecine et le sport fournissent, à point nommé, des comparaisons ; et la vie courante, les gestes, les modes et les manies d'aujourd'hui y sont inscrites en traits éblouissants. C'est de fendre, comme une flèche, les siècles, de jouer avec les faits, les dates, les hommes et les idées, qui ravit M. Giraudoux. Et je sais des gens à qui ce jeu paraît artificiel, fatigant, et horriblement prétentieux. Ils ont tort. On doit se faire la même âme innocente pour lire cette prose scintillante, mobile, ce merveilleux bric-à-brac, que pour assister aux prouesses d'un prestidigitateur tirant de son chapeau un lapin vivant et des fleurs en papier, un paquet de trente-deux cartes et un verre de porto. N'est pas qui veut charlatan de cette façon-là. Pour moi, je suis grisé.

L'anecdote, la voici. Elle compte peu. Tout l'enchantement est dans le détail. Philippe Dubardeau, fils du Dubardeau qui a reconstruit l'Europe après la guerre, et devant qui restent stupides d'admiration toutes les chancelleries du monde, et neveu de Dubardeau le financier, de Dubardeau le chimiste, de Dubardeau le biologiste, a connu Bella Rebendart, en Champagne. La Champagne, terre natale des Rebendart, est même ici, vous l'avez déjà deviné, pour une autre province, plus à l'est. Dans la réalité, Bella Rebendart n'existe pas. M. Giraudoux l'a imaginée. Il en fait la belle-fille du grand Rebendart, homme de gouvernement, adversaire acharné des Dubardeau. Bella est veuve. Elle rencontre Philippe chez deux braves vieilles dames de la famille Rebendart, assez délaissées, et à qui le jeune homme révèle gentiment la littérature, et, d'aventure, l'art ; c'est-à-dire qu'il les pervertit. Il n'a point dit son nom, ce qui

est bien incroyable. Et Bella devient sa maîtresse, sans savoir exactement qui il est. Juliette Capulet n'ignorait pas le nom de Roméo Montaigu. Bella, après plusieurs mois d'ardent amour, et de rendez-vous à l'aurore, — qui sont contés de façon charmante et brève, — apprend, tout soudain, le vrai nom de Philippe à une cérémonie, l'inauguration d'un monument aux morts d'un lycée, où le beau-père Rebendart fait un discours que Philippe trouve « hargneux », parce que ce n'est point de ce pacifisme qu'il aime..., — et frissonne d'épouvante. Les voilà, un temps, séparés. Ils se rejoindront bientôt, grâce à l'intervention de deux amusants comparses ; et Bella concevra le projet de réconcilier les Dubardeau et Rebendart. Oui. Lorsque Rebendart veut utiliser un document qui, en apparence, accable ses adversaires, mais qui, vous le pensez bien, en réalité, démontre leur grandeur d'âme, Bella le détruit. Elle essaye de joindre les mains de ces irréconciliables ; et comme elle ne peut y parvenir, elle meurt d'émotion. Ainsi, une histoire contemporaine a pour centre une créature imaginaire et douce qui disparaît aussitôt entrevue. Et cela est joli ; cela ressemble à un conte.

Un personnage très curieux, c'est celui du père de Bella, M. de Fontranges. Il a commencé par n'aimer guère que son fils. Il l'a fait solide et sain. Son amour paternel était une sorte de folie douce. Elle le poussait à des extravagances... Cet enfant chéri meurt. Puis Bella ; et quand Bella est morte, l'aspect du monde change soudainement pour Fontrange. Il avait aimé la force ; il s'éprend de la grâce. Après le principe masculin, il adore le principe féminin. Le farouche chasseur devient l'ami des bêtes. L'univers, à ses yeux change de sexe ; et Jupiter fait place à Cybèle. C'est une idée assez philosophique, et développée à miracle.

Le développement ! Voilà le triomphe de Jean Giraudoux, ancien fort en thème et en dissertation. Chaque idée qui se présente à lui, il la touche de sa baguette magique. Et un ruissellement frais et chatoyant sort de la pierre.

*
* *

M. Henri de Ziégler, Genevois, a écrit, sur la coexistence du protestantisme et du catholicisme à Genève, un roman extrêmement intelligent et curieux : *les Deux Romes*. Coexistence à Genève ; coexistence dans le monde ; et rien ne nous empêche de considérer le problème dans toute son extension. C'est aux rapports actuels des deux doctrines, sœurs ennemies, que M. de Ziégler nous invite à réfléchir. Il semble promettre une sorte de lente et douce « réabsorption » du

protestantisme par le catholicisme. Ses compatriotes ne peuvent évidemment pas lui donner tous raison, ni, d'une manière générale, ses coreligionnaires. Mais, regardé par un spectateur impartial, ce tableau d'avenir, cette unité reconstituée ne manque pas de grandeur, ni de séduction.

Genève a adopté la Réforme en 1535. Elle devint alors toute protestante, et assez fanatique, comme vous savez. En 1815, les traités y firent admettre des citoyens catholiques. Une lutte s'ensuivit, assez vive, qui dura près de soixante ans. Après quoi, il fallut se calmer. Les éléments catholiques, en effet, devenaient de plus en plus nombreux ; l'égalité s'était établie entre les deux partis. La paix religieuse règne à Genève, paraît-il, sauf « escarmouches » ; il se pourrait que ce ne fût qu'une « suspension d'armes ». « Il y a, dit M. de Ziégler, un dilemme genevois : ou les deux religions se feront contrepoids, s'équilibreront dans une neutralité renonçante, ou le calvinisme voudra conserver sa priorité, rendre à la ville, s'il le peut, le caractère d'une métropole de la Réforme, alors que Rome, pour sa part, tentera de reconquérir ses positions. Et demain donc, comme hier, ce sera la lutte. »

Tel est le problème politique. Il peut intéresser les diplomates et les théologiens. Mais en vérité, ce qui peut assurer le triomphe d'une des doctrines sur l'autre, c'est le résultat de la lutte entre les deux doctrines « dans les âmes » et particulièrement dans les jeunes âmes, celles qui formeront la future cité de Genève. Dans telle âme, le protestantisme rationaliste, les traditions l'emporteront. Dans une autre, la majesté de l'Église universelle, la séduction, la douceur mystique du culte romain. Ce ne sera plus ensuite qu'une question de majorité. Le combat des deux formes du christianisme dans une âme, presque aussi vif, aussi cruel, aussi pathétique que peut l'être celui de la foi contre l'incroyance, est du domaine du psychologue. L'habileté de M. de Ziégler, sa prudence, a été de transporter la question de la politique dans la psychologie, et de nous présenter « un cas ». Ce cas, c'est celui du jeune protestant acquis au catholicisme.

Jean Bressin, protestant, fils d'un grave notaire huguenot, sort du collège. Il a deux amis, Lucien Monnet, chargé de représenter la fidélité au passé, le « réformisme » hérité, et pieusement gardé. M. de Ziégler n'a pas fait à ce Lucien la part belle. Il est un peu lourdaud... Au contraire, André Courneuve, en qui s'incarne l'esprit de libération, est un enchanteur. Il est artiste, philosophe ; il sait plusieurs langues ; il a déjà beaucoup voyagé.

André n'est pas catholique. En vérité, je le crois indifférent. Mais il découvre de la beauté là où les protestants pudibonds ne voient

que des abominations ; il est indulgent aux opinions d'autrui, et l'agrément de son commerce fait contraste avec la sévérité et la tristesse de l'existence, dans la famille Bressin. C'est lui, peu à peu, qui entraînera Jean... L'étape principale de l'évolution, ce sera un voyage en Italie. Bergame, Florence, Venise, Rome... autant de stations ; et combien de sanctuaires admirables, dont André sait expliquer les splendeurs et faire apparaître l'âme. Peut-être un théologien ne serait-il pas absolument satisfait d'une « conversion » obtenue par l'influence de l'art. Mais aussi n'est-ce pas à proprement parler d'une conversion qu'il s'agit. Jean n'a pas à opter entre croire et ne pas croire, mais entre deux formes de la croyance. Peu à peu, la forme romaine, qui lui avait toujours été représentée comme suspecte, lui paraît séduisante, plus fertile en joies.

Il n'est pourtant pas tout à fait conquis ; à son retour à Genève, le pays natal le ressaisit. Une force nouvelle va entrer dans la lutte. Et quelle ! Jean est amoureux d'une jeune fille catholique, Denise Progé. Va-t-il abandonner, pour elle, sa religion? Il y est tout prêt. Les seuls obstacles viennent des deux familles. M. de Ziégler s'applique à les faire tomber, rapidement. Et Lucien Monnet, qui devait faire contrepoids? Son rôle est à peu près nul.

« Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé. » Si Jean avait été un ardent réformé, la lutte eût été plus pathétique. En vérité, il glisse presque spontanément de Genève vers Rome. Sans doute, le fanatisme, chez les jeunes Genevois, n'existe plus guère. Et surtout, M. de Ziégler l'a fortement marqué, ils n'aiment point les « aigres sectaires, les vertuistes fastidieux... » que le peuple appelle mômiers. Et c'est par réaction contre les mômiers qu'ils se sentent inclinés à aimer le catholicisme, plus tolérant, plus artiste.

La difficulté, pour décrire un si court et si facile voyage d'âme, c'est de bien marquer le progrès, presque insensible, et les nuances. M. de Ziégler y a admirablement réussi.

* * *

M. Georges Duhamel conte, dans *la Pierre d'Horeb*, la première rencontre d'un jeune homme avec l'amour, avec la douleur. L'âme humaine est pareille au rocher de Moïse ; la douleur est la baguette qui en fait jaillir les pleurs ; et pleurer, c'est comprendre, aimer, s'ennoblir... « Ah ! Frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie !... C'est là qu'est le *rocher du désert* de la vie ! » a dit Musset. M. Duhamel dit *pierre*, au lieu de *rocher*. C'est la même image biblique ; c'est la même confiance, peut-être excessive, dans la *sensibilité*. Quand on n'oppose pas la sensibilité à la raison, quand on les invite toutes les

deux à collaborer, tout va bien. Mais les poètes et les romanciers glissent vite sur la pente sensible, et ils sont très pressés de devenir « anti-intellectualistes ». M. Duhamel ne se méfie point. Il s'en prend dans un passage de son nouveau livre, à l'abstraction et à la généralisation elles-mêmes, sans lesquelles il ne saurait ni penser, ni écrire. « Je porte aux choses de la vie un respect si sourcilleux que l'abstraction, même sous ses formes les plus bénignes, me blesse et me révolte. S'agit-il des animaux? Dit-on devant moi : *Le chien est remarquable en ceci... Le chat se nourrit de telle manière...* Je songe : *Quel chat? Quel chien?* Toute généralisation répugne à mon esprit, et, même quand elle intéresse des êtres aussi éloignés de moi que les bêtes ou les plantes, me semble comporter quelque atteinte à la liberté individuelle, à ma chère, à ma propre liberté ! » Il faut rassurer M. Duhamel ! Ses craintes sont vaines...

Cette petite querelle liquidée, disons que *la Pierre d'Horeb* est un roman remarquable, surtout par certains détails : description des séances de dissection à l'amphithéâtre de Clamart ; description de réunions d'étudiants russes, où, dans une terrible fumée de pipes et de doctrines, des excités discutent philosophie et sociologie ; évocation de quelques personnages secondaires, d'un pittoresque délicieux...

Antoine Rességuier, jeune étudiant en médecine, rencontre, à Clamart, Anne Souvestre, douce et bonne, qui l'aimera et qu'il ne saura pas aimer ; et la Russe Daria Herenstein, qu'il aime et dont il ne parviendra pas à se faire aimer. Cette exaltée qui trouve les Français incapables de rien faire de grand, désormais, parce qu'ils sont trop « raisonnables », et qui appelle « grand » métamorphoser la société ou tuer un ennemi du peuple, et rien d'autre, peut-elle être conquise par la timidité d'Antoine, un petit bourgeois tendre, et par quelques séances de musique au Châtelet, et par quelques leçons de littérature française? Elle abandonne Antoine avant d'avoir été à lui, parce que la jalouse Anne lui a menti, et lui a dit : « J'ai été à Antoine. » Je crois que, même sans ce mensonge, Daria n'aurait jamais voulu d'Antoine.

Anne, possédée d'amour, ne veut pas passer sa vie sans avoir appartenu à Antoine, qui n'a pas deviné les trésors de tendresse qu'elle lui offrait. Elle s'offre, elle se donne. Elle disparaît. Antoine alors la regrette. Trop tard. Il souffre. Il tombe malade. Il guérit. C'est maintenant un homme.

Le thème est simple. Mais les détails, je le répète, sont délicieux.

ROBERT KEMP.

# LA PHILOSOPHIE

## LE GOUVERNEMENT ROYAL SELON SAINT THOMAS D'AQUIN

En un temps où la *politique* n'est plus guère considérée comme une vertu, comme une prudence ordonnée à promouvoir le bien commun de la multitude, mais comme l'art de transiger pour aboutir, pour sauvegarder les intérêts d'un parti, en opprimant souvent l'élite des citoyens et en travaillant à la ruine d'un pays, il est grandement utile de publier une traduction du *De Regimine principum* de saint Thomas (1).

Le « Docteur commun » de l'Église remonte ici aux premiers principes de la vie sociale et politique. Il rappelle d'abord la raison profonde pour laquelle l'homme est un être sociable. C'est une de ses propriétés, qui se déduit de sa définition : *animal raisonnable.* Dernière des intelligences, l'intelligence de l'homme n'atteint d'abord son objet que d'une façon très confuse et générale, et ordinairement elle ne parviendrait pas sans le secours d'un maître aux connaissances nécessaires à une vie intellectuelle quelque peu développée, pas même aux premiers théorèmes de géométrie, dont se sert l'arpenteur pour ses travaux. Pascal enfant est cité comme un génie pour les avoir trouvés sans le secours de personne.

« L'homme, dit saint Thomas, connaît naturellement ce dont il a besoin pour vivre, mais seulement en général. Il peut ainsi, par sa raison, au moyen des principes universels, parvenir à la connaissance

(1) Ces pages serviront de préface à la traduction du *De Regimine principum* que publieront prochainement les éditions de *la Gazette française.*

des choses particulières à sa vie. Mais il n'est pas possible qu'un homme seul atteigne par sa raison toutes les choses de cet ordre. Il est donc nécessaire que les hommes vivent en nombre pour s'entr'-aider, pour se consacrer à des occupations diverses, en rapport avec la diversité de leurs talents, l'un par exemple à la médecine, un autre à ceci, un autre à cela ». Ce n'est pas là un « contrat social » librement consenti, c'est une conséquence nécessaire de notre nature ; par suite l'autorité sociale, sans laquelle la vie en société serait impossible, vient de Dieu, auteur de la nature humaine, bien qu'il appartienne aux hommes de désigner celui ou ceux qui détiendront le pouvoir.

Le but de la société ainsi constituée est par conséquent *le bien commun*, qui est supérieur au bien propre de chacun, quoiqu'en dise l'individualisme, mais qui ne doit cependant pas l'absorber, comme le prétend le communisme. « Ce bien commun de la multitude est plus grand et plus divin que celui d'un seul. » C'est la paix, la tranquillité de l'ordre dans la cité ou la nation.

Ce n'est pas là seulement un *bien utile*, comme celui poursuivi par l'art du cuisinier, du tailleur, de l'horloger ou du médecin ; c'est un *bien honnête*, qui vaut par lui-même, par l'ordre moral qu'il implique, indépendamment même du plaisir et des utilités matérielles qui en résultent. Ce bien honnête est capable de spécifier non pas seulement un *art*, mais une *vertu* et même des vertus éminentes ; la prudence des chefs d'État, la prudence politique nécessaire à tout citoyen au moins pour bien voter, la justice légale ou sociale, l'équité. Ce *bien honnête*, objet de ces vertus supérieures, est subordonné comme ces vertus à la religion, au culte dû à Dieu, et aux vertus théologales ou proprement divines, qui nous unissent à Dieu et nous disposent ainsi à la vie de l'éternité.

Il s'ensuit qu'un gouvernement (*regimen*) est bon dans la mesure où il parvient à promouvoir le bien commun de la multitude, en maintenant l'unité et l'harmonie de la société, selon la subordination naturelle des fins. Il est mauvais au contraire, s'il poursuit un bien particulier opposé au bien commun et engendre ainsi la discorde.

Or, pour tendre vers une fin unique, surtout lorsqu'elle est supérieure et difficile à réaliser au milieu de beaucoup de causes de division, il faut de l'unité dans la direction, de l'esprit de suite. Cette unité décuple les forces en les faisant converger vers le même but ; aussi tout gouvernement tire-t-il sa force de son unité ; et celle-ci doit être affermie, on le sent bien, dès qu'un peuple est menacé par ses ennemis du dehors ou du dedans. Lorsqu'au contraire l'esprit de suite fait défaut, tant dans la politique intérieure que dans la

politique extérieure, lorsque les ministres commencent par défaire l'œuvre de leurs prédécesseurs, un pays va vite à sa ruine.

« Il s'ensuit, dit saint Thomas, que la monarchie est le meilleur des gouvernements, » le plus un, le plus durable, celui qui est le plus fort pour promouvoir le bien commun. « La monarchie, dit-il, est meilleure que le régime aristocratique et celui-ci meilleur que la république ». La même doctrine est conservée dans la *Somme théologique* où il est dit à propos du gouvernement de l'univers : « *Optima gubernatio est quae fit per unum.* Le meilleur gouvernement est celui d'un seul. » La raison en est que gouverner, c'est diriger un ensemble de sujets vers une fin, ou un bien. Or, le bien suppose l'unité, comme le prouve Boèce en montrant que, de même que tous les êtres désirent leur bien, ainsi tous désirent l'unité sans laquelle ils ne subsisteraient pas. Nous voyons, en effet, que toute chose, dans la mesure où elle est, répugne à se laisser diviser, et sa dissolution provient toujours de quelque défaut ou corruption. Aussi ce à quoi tend l'intention de celui qui gouverne la multitude. c'est l'unité ou la paix. Or, ce qui *de soi* cause l'unité, c'est ce qui est *un.* Plusieurs, en effet, ne peuvent unir divers éléments et concorder entre eux, que si eux-mêmes, d'une certaine manière, s'unissent. Ce qui par soi-même est *un* peut donc être cause d'unité, mieux que plusieurs qui ont besoin de s'unir. C'est pourquoi la multitude est mieux gouvernée par un seul que par plusieurs.

Il est vrai, qu'en vertu du principe *optimi corruptio pessima*, la tyrannie est pire que l'oligarchie, qui est la dégénérescence du pouvoir aristocratique et l'oligarchie est pire que la démocratie, qui est, selon la terminologie de saint Thomas, l'altération ou la corruption de la république.

Les méfaits de la tyrannie ne sont pas moins bien notés (*De reg.* chap. III), dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel : « Ceux qui ambitionnent de commander plutôt que de contribuer à l'intérêt général, paralysent tout essor chez leurs sujets : toute supériorité chez ceux-ci leur donne le soupçon d'un préjudice causé à leur domination inique. Les tyrans suspectent les bons plus que les méchants, et toujours la vertu d'autrui leur paraît redoutable. Les tyrans s'appliquent à étouffer chez leurs sujets l'éveil de cette grandeur d'âme, fruit de la vertu, qui les empêcherait de supporter le joug de leur injuste domination. »

Saint Thomas ajoute cependant (chap. V) que si le gouvernement d'un seul, en devenant tyrannique, ne s'acharne pourtant pas, sans mesure aucune, contre la multitude tout entière, il est encore préférable aux autres. Le gouvernement collectif, dès que la discorde s'in-

troduit en lui, tourne peut-être plus souvent, en effet, à l'oppression. Il en résulte donc qu'il est plus avantageux de vivre sous un roi. C'est le meilleur régime. Nous retrouvons la même conclusion dans le *Contra Gentes*, à propos du gouvernement de l'Église.

Il importe seulement d'enlever à la monarchie l'occasion de dégénérer en tyrannie. Pour cela, dit saint Thomas (chap. VI), le pouvoir royal doit être tempéré. Cette idée est développée dans la *Somme théologique* où il est montré qu'il convient qu'il y ait au-dessous du roi une aristocratie dont les membres sont élus par le peuple et peuvent être choisis dans le peuple lui-même.

Saint Thomas après avoir énuméré les différents régimes et le mode d'institution des lois en chacun : 1° monarchie et constitutions des princes ; 2° aristocratie et décisions des sages, ou sénatus-consulte ; 3° oligarchie et droit prétorien ; 4° démocratie et plébiscite ; 5° tyrannie sans justice et sans véritables lois, ajoute : *Est autem aliquod regimen ex istis* commixtum *quod est optimum : et secundum hoc sumitur lex, quam majores natu simul cum plebibus sanxerunt* », *ut Isidorus dicit*, in l. V, *Etym.*, c. 10. Cajetan, dans son commentaire, entend cette dernière phrase en ce sens que, bien que la monarchie soit le meilleur des régimes simples, le régime mixte, qui à côté du roi fait une place à l'aristocratie et aux représentants du peuple, est le meilleur non pas *in ratione regiminis et simpliciter*, mais pour la bonne disposition des parties et dans l'ordre des choses purement humaines.

Il convient, en effet, que le gouvernement soit officiellement informé de la variété des besoins et des intérêts des différentes branches du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des arts et même des diverses sciences, y compris les sciences morales et politiques, sans oublier les intérêts éternels de la religion. Car enfin la paix, que doit vouloir réaliser et maintenir tout gouvernement, est le résultat de la vie sociale bien réglée selon toutes les manifestations que nous venons de dire. Le bien commun que saint Thomas exprime assez souvent par les mots *benevivere*, n'est pas seulement l'ordre de la vie économique, mais aussi celui de ce qu'il appelle *vita secundum virtutem*. Ce bien commun, c'est l'harmonie de la vie sociale dans toute son amplitude et son élévation, c'est la vie sociale selon la vertu, surtout selon la sagesse, la prudence et la justice, subordonnée à la religion, qui nous rappelle constamment que Dieu est la fin dernière de l'homme.

C'est pourquoi sous l'ancien régime en France, les intérêts des différentes classes de la société et des différentes régions étaient représentés par les corporations, par les États provinciaux et par les

États généraux, assemblée du clergé, de la noblesse et du tiers état.

Enfin, pour que le régime monarchique ne dégénère pas en tyrannie, il faut que le roi conserve une haute idée du pouvoir qui lui vient de Dieu. Aussi saint Thomas insiste-t-il beaucoup sur les vertus nécessaires au roi. Ce sont d'abord la prudence (*prudentia regnativa*), la justice et l'équité ordonnées au bien commun. Mais c'est aussi la grandeur d'âme. Le roi doit être un magnanime, qui s'élève au-dessus du désir, non seulement de la volupté et des richesses, mais de la gloire et des honneurs. Ces honneurs ne suffiraient point du reste à le récompenser des graves soucis de sa charge (chap. VII). Le roi, avec un grand esprit de foi, doit attendre sa récompense de Dieu (chap. VIII) et seule la possession de Dieu pourra le rendre vraiment et pleinement heureux.

Les rois prudents et justes, selon l'Écriture, méritent de recevoir dans l'autre vie une récompense éminente, car une plus grande vertu est requise pour gouverner un royaume que pour diriger une famille ou se diriger soi-même, et saint Thomas aime à citer la parole de Bias : « Le pouvoir révèle l'homme » et montre ce que vaut sa vertu. Un roi chrétien qui travaille à promouvoir le bien commun temporel, en le subordonnant au bien spirituel et surnaturel des âmes, mérite donc une grande récompense dans l'éternité, et, dès ici-bas, l'affection profonde de ses sujets, l'attachement loyal et dévoué jusqu'au sacrifice de la vie.

Telles sont les lignes générales de la partie du *De Regimine* qui est de la main même de saint Thomas. Pour bien entendre cet enseignement, relativement surtout à la prudence politique, il faut connaître ce qui est dit dans la *Somme théologique*, au sujet de la prudence en général, de la rectitude d'intention qu'elle requiert et de ses trois actes : le conseil qui commence la délibération, le jugement pratique qui la termine, et le commandement ou *imperium* qui préside à l'exécution de la chose décidée.

*Le conseil* considère les divers moyens capables de conduire à une fin, et ici il importe d'envisager des moyens assez différents les uns des autres, pour juger ensuite en connaissance de cause lequel est vraiment le meilleur. Il ne faut pas oublier que ce moyen le meilleur n'est pas toujours celui qui se présente tout d'abord à l'esprit ; il échappe souvent à la considération du vulgaire. Même le chef d'État le plus perspicace et le plus avisé a besoin, à cause de cela, d'avoir à côté de lui un conseil, composé d'hommes supérieurs et de compétence très variée. Il convient d'y proposer des avis assez différents les uns des autres, pour bien voir les divers côtés de chaque pro-

blème à résoudre et peser le pour et le contre comme il convient.

Mais il faut ensuite s'élever de cette multiplicité d'avis à l'unité du *jugement pratique*, qui discerne, parmi les divers moyens proposés comme vraiment utiles, celui qui est *hic et nunc* le meilleur. Ici il importe de ne pas compromettre, par d'interminables discussions entre les partis, l'unité et la rectitude du jugement pratique. Il importe de sauvegarder, disons-nous plus haut, *l'esprit de suite* dans la politique intérieure et extérieure, et cela non seulement pendant une courte période, mais durant toute l'histoire du peuple, qui doit rester fidèle à son passé, à son génie propre, pour conserver le trésor de ses traditions et de sa vie.

Pour arriver à cette unité du jugement pratique, à l'esprit de suite dans la direction des affaires intérieures et extérieures et surtout pour maintenir l'efficacité du *commandement*, qui est le troisième acte de la prudence, il faut se rappeler ce que dit saint Thomas dans le *De Regimine :* l'ordre des agents correspond à l'ordre des fins, et pour atteindre cette fin supérieure, qui est le bien commun d'un peuple, pour maintenir son unité et son harmonie au milieu de tant de causes de division, il convient de recourir à une direction supérieure vraiment une et persévérante.

Notons du reste que l'*imperium* ou commandement qui dirige l'exécution des moyens préalablement choisis, procède en sens inverse de la délibération : au lieu de descendre de la considération de la fin à atteindre à celle des moyens subordonnés, jusqu'au dernier de tous, il commence par appliquer ce moyen infime et s'élève ensuite peu à peu aux moyens supérieurs capables de réaliser ou d'obtenir la fin poursuivie, *finis est primum in intentione et ultimum in executione.* De ce point de vue on comprend que dans l'ordre d'exécution, non dans celui d'intention, on puisse dire : « *Politique d'abord* ; » pour que la vie sociale soit possible, il faut que la cité ou le pays soient habitables et que les perturbateurs soient expulsés ou mis à la raison.

Il faut se rappeler aussi, comme l'enseigne le Docteur commun que la prudence en ces trois actes requiert la rectitude de l'appétit ou l'intention droite, c'est-à-dire les vertus morales qui nous rectifient vis-à-vis des principales fins morales subordonnées : la justice, la force, la tempérance et les vertus annexes, y compris la religion, l'humilité, la pénitence, la magnanimité, la patience et la douceur. Nul ne peut être vraiment prudent sans ces vertus. Sans elles et sans le tact qu'elles donnent, on confond aisément humilité et faiblesse, magnanimité et superbe, douceur et mollesse, fermeté et raideur. De même, sans une intention droite et efficace des fins morales, on ne peut efficacement choisir et appliquer les moyens capables de nous

les faire atteindre ; on ne parvient pas à l'*imperium* droit et efficace qui est l'acte principal de la prudence,

Or, s'il en est ainsi de la prudence dans la conduite de la vie privée, à plus forte raison en est-il de même quand il s'agit, ce qui est plus difficile, de gouverner un peuple entier. La prudence politique ne saurait donc exister sans la justice, l'équité, la force et les autres vertus qui font l'équilibre de la vie politique comme de la vie morale. Or, les vraies vertus sont rares, bien que beaucoup prétendent les avoir, dit saint Thomas (chap. VII) en rappelant avec Salluste que « l'ambition a contraint de nombreux mortels à la fausseté », à la simulation ou à l'hypocrisie. Par suite, tout régime qui favorise l'ambition des démagogues qui flattent le peuple pour arriver au pouvoir, conduit au pharisaïsme politique et à la ruine, car il n'y a d'union durable que dans la vérité et la justice.

C'est pourquoi le régime républicain pour durer suppose une grande vertu et une grande compétence dans les sujets, qui sont tous appelés à participer par l'élection à la direction du pays. S'il s'agit seulement d'un canton dont les intérêts sont très simples, d'une fédération de cantons, comme en Suisse, la chose n'offre pas grande difficulté. Mais, s'il s'agit d'un grand peuple aux intérêts fort complexes, d'un peuple qui a non seulement une vie économique, mais une vie artistique et intellectuelle supérieure et qui, au milieu de causes multiples de division, doit sauvegarder son unité et la continuité de ses traditions, alors la difficulté augmente terriblement. Comment trouver dans les sujets, dont bon nombre sont des paysans ou des ouvriers, la compétence et la vertu nécessaires pour choisir les hommes capables de répondre aux questions difficiles qui se posent, et qui souvent déroutent des jurisconsultes, des financiers ou des diplomates de premier ordre. L'élection désignera le plus souvent des arrivistes, ambitieux, incapables qui deviendront ministres, là où il faudrait un Colbert, un Vauban ou un Louvois.

De ce point de vue un disciple de saint Thomas aimait à résumer sa doctrine sur la question de régime en disant : *Regimen perfectum in ratione regiminis, scilicet monarchia, est regimen imperfectorum, dum regimen imperfectum, scilicet democratia, est regimen perfectorum,*

La démocratie est un régime imparfait, comme régime *in ratione regiminis*, par suite du manque d'unité et de continuité dans la direction des affaires intérieures et extérieures. Aussi ce régime ne convient-il qu'aux parfaits déjà capables de se diriger eux-mêmes, assez vertueux et compétents pour se prononcer comme il convient sur les problèmes fort compliqués dont dépend la vie d'un grand peuple. Mais il est toujours vrai de dire, comme le notait saint Thomas, que

ces vertueux et ces compétents sont extrêmement rares, et la démocratie, supposant une telle perfection chez les sujets, ne peut pas la leur donner. A ce point de vue, elle est un peu en politique ce qu'est le quiétisme en spiritualité ; elle suppose l'homme arrivé à l'âge adulte ou à l'état de perfection, alors qu'il n'est peut-être encore qu'un enfant, et le traitant comme un parfait, elle ne lui donne pas ce qu'il faut pour le devenir.

Puisque la vraie vertu unie à la vraie compétence est chose rare parmi les hommes, puisque la plupart d'entre eux sont incapables de gouverner, et qu'ils ont besoin d'être conduits, le régime qui leur convient le mieux est celui qui peut suppléer à leur imperfection. Ce *regimen perfectum ratione regiminis*, à raison de l'unité, de la continuité, de l'efficacité de la direction vers une fin *une* difficile à réaliser, c'est la monarchie, surtout une monarchie tempérée, attentive aux différentes formes de l'activité nationale. Mieux que la démocratie ou que le régime féodal, elle assure la paix intérieure et extérieure d'une grande nation, etl ui permet de durer longtemps.

Telle est la doctrine politique de saint Thomas. L'importance de ces idées apparaît à tous ceux qui considèrent que la paix intérieure et extérieure d'un peuple est une des principales conditions de sa vie morale et religieuse. Ce n'est pas là une chose indifférente ; il y a une vérité dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral et dans l'ordre métaphysique ; et si l'on ne peut pas toujours la démontrer avec évidence, il importe de s'en rapprocher le plus possible. L'union durable des intelligences et des volontés n'est réalisable en effet que dans le vrai, sans lequel il peut bien y avoir, selon *la loi du nombre*, une collection d'égoïsmes toujours prêts à revendiquer une liberté qui dégénère en licence, mais sans lequel ne sauraient exister la justice et le bien commun, qui sont le principe et la fin de l'ordre social.

Sans doute, dira-t-on, mais saint Thomas écrivait au temps de saint Louis, lorsque la France recevait les bienfaits d'une monarchie très chrétienne, tempérée par une aristocratie terrienne conservatrice et par l'organisation des communes, qui veillaient aux intérêts du peuple, dans les différentes régions. Depuis lors, les temps sont bien changés ; beaucoup de peuples, comme la France, vivent en démocratie, ils considèrent le suffrage universel comme une conquête, et, malgré les inconvénients de ce suffrage (inconvénients qui n'apparaissent bien qu'à l'élite), ils ne sont pas près d'y renoncer. La question de fait est par suite beaucoup plus complexe que celle de principes ; il y a de la marge de la théorie à la pratique, des considéra-

tions abstraites aux directions *hic et nunc* opportunes et efficaces.

Bien certainement, et c'est ce qui explique la grande prudence et la longanimité de l'Église en ces questions, comme le montrent les concordats ; c'est pourquoi aussi un essai de dictature dans un pays, même lorsque beaucoup le désirent, ne doit être tenté qu'à coup sûr, sans quoi il pourrait faire plus de mal que de bien.

Mais ce qui importe évidemment, c'est de revenir à la considération attentive des principes que saint Thomas énonce et dont bon nombre s'appliquent à tout régime légitime. Ces principes relatifs au bien commun et à sa subordination à la fin dernière de l'homme sont ceux qui s'opposent à la conception païenne de l'État moderne, issu de la Révolution, à cet État qui veut s'élever au-dessus des organismes les plus naturels, comme la famille, pour les asservir, et qui souvent prétend imposer une obéissance aveugle à des décrets injustes et impies qui n'ont plus de la loi que le nom.

Le Souverain Pontife, dans sa dernière encyclique sur la royauté du Christ, disait précisément contre cette conception antichrétienne et antinaturelle de l'État : « Les hommes réunis en société ne sont pas moins sous la puissance du Christ que les particuliers. Le bien privé et le bien commun ont la même source... Que les chefs des nations ne refusent donc pas de rendre par eux-mêmes et par le peuple à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance, s'ils veulent, en sauvegardant leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie !... Dieu et Jésus-Christ ayant été exclus de la législation et des affaires publiques, et l'autorité ne tirant plus son origine de Dieu, mais des hommes, écrivions-Nous en gémissant au début de Notre Pontificat, il arriva que les bases mêmes de l'autorité furent renversées, dès là qu'on supprimait la raison fondamentale du droit de commander pour les uns, du devoir d'obéir pour les autres... C'est pourquoi, si les hommes reconnaissent en particulier et en public le pouvoir royal du Christ, il en résulte nécessairement des bienfaits incroyables, qui pénètrent aussitôt la société civile, comme une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix. »

Ce sont les fondements mêmes de cette doctrine, sans laquelle aucune forme de gouvernement n'est durable, que le *De regimine principum* expose excellemment, et c'est par le retour à ces principes qu'on travaillera efficacement à l'assainissement des intelligences, sans lequel aucune restauration de l'ordre social n'est possible.

R. P. Garrigou-Lagrange.

# *LES BEAUX-ARTS*

## UNE EXPOSITION DU MOYEN AGE

La Bibliothèque Nationale continue, sur l'intelligente initiative de son actif administrateur M. Roland-Marcel, à nous dévoiler ses merveilles. Attiré par ces manifestations nouvelles dans le vaste conservatoire des livres de la rue Richelieu, un public nombreux s'avise peu à peu que cette Bibliothèque n'est pas le poussiéreux temple de la mort que l'on croyait, accessible seulement aux savants en *us*, grands dévorateurs de papier imprimé, et aux jeunes érudites à lunettes qui préparent de tristes doctorats, à défaut des soins du ménage. Les portes du vieil édifice ont été largement ouvertes ; le grand jour y est tout à coup entré, et le public, aspiré par le courant d'air, découvre avec étonnement que la Bibliothèque Nationale est aussi un musée incomparable, riche de trésors prodigieux dont personne ne s'était jusqu'ici douté, parce que si l'on trouve tout ce qu'on cherche à la Nationale, encore faut-il d'abord savoir ce que l'on y veut consulter. C'est toute une éducation à faire. La nouvelle administration a donc entrepris de faire connaître ses richesses : livres, estampes, bibelots, médailles sortent des divers départements où ils demeuraient enfermés et révèlent à la curiosité des amateurs de notre long passé d'art et d'histoire mille beautés insoupçonnées, conservées jalousement jusqu'à nous dans une ombre un peu trop prudente. On ne peut qu'applaudir l'actuel état d'esprit qui anime le vénérable établissement, désormais préoccupé d'être mieux connu... Nous avons eu ainsi une exposition de la Pléiade, à l'occasion du quatrième centenaire de Ronsard ; l'an dernier, ce fut le tour des arts de l'Orient. Cette année, d'après un grand nombre de documents de premier ordre, exhumés de son propre fonds, auxquels quelques établissements similaires, la Mazarine, l'Arsenal, Sainte-Geneviève, la bibliothèque du Palais-Bourbon ont ajouté les plus précieuses

pièces des leurs, la Bibliothèque Nationale a imaginé de nous révéler le moyen âge. Et c'est une grande découverte.

Nous vivons d'idées toutes faites. Des bûchers, du sang, la misère, l'ignorance, un noir tunnel long de quatre ou cinq siècles où s'est abîmé l'esprit humain, des guerres, une brutalité sans fin, voilà ce qu'évoquent encore pour beaucoup ces sombres mots du moyen âge. Une promenade en auto à travers la France, quelques stations devant tant d'églises et de monuments, la lecture d'un vieux poème de chevalerie, quelques images feuilletées, une heure employée devant les vitrines de la Nationale : et voici soudain qu'à ces vues sommaires, injustes, vient se substituer avec bonheur une intelligence plus claire de ce qu'on est bien enfin obligé de convenir que l'on ne connaissait pas. Telle est, croyons-nous, la réaction d'un grand nombre de visiteurs de la présente exposition : venue en son temps, après les précieux travaux des Gaston Paris, des Émile Mâle, des Joseph Bédier, des Auguste Longnon, des Jeanroy, elle aide à faire le juste point. Un anneau, qu'on croyait brisé, apparaît à nouveau, dans la chaine irrégulière des âges. A travers ses périodes de vive lumière, d'éclat, de jeunesse, de fatigue ou d'obscurité, la vie de l'humanité continue. Ce qu'en dépit des conditions les plus difficiles, les plus pénibles, a pu être la vie intellectuelle et artistique du moyen âge, assez différente de l'idée qu'on s'en était faite depuis la Renaissance, l'exposition de la Nationale nous permet de l'apercevoir utilement, grâce à cette série de précieux documents ici réunis, ouverts à leurs plus belles pages.

Nous ne pouvons prétendre à en retracer dans ces lignes un tableau précis, une description minutieuse ; elle excéderait notre compétence, et la promenade à travers les vitrines de la rue de Richelieu nécessiterait l'accompagnement de plus d'un spécialiste. Il nous semble pourtant qu'il est possible d'en discerner de soi-même l'intéressant enseignement, et, suivant presque page à page le développement de l'illustration et de l'ornementation des manuscrits du neuvième au quinzième siècle, d'apercevoir les éléments de cette première renaissance de l'art et de l'esprit français. Les plus anciens de ces manuscrits rappellent, continuent l'art de Byzance, de Ravenne. L'Orient survit dans la décoration de ces évangéliaires carolingiens, d'une somptuosité sévère, mais pleine de grandeur, comme les souvenirs des peintures pompéiennes dans l'illustration de cette copie de Térence, ouverte sur une page des *Adelphes*, où figurent de curieux croquis d'acteurs affublés de masques comiques. Rien de chez nous non plus dans le groupe d'ailleurs si charmant et si vif que forment, en marge d'un manuscrit de Nicandre, Hélène, Ménélas et le pilote Canopus empoisonné par la piqûre d'un serpent, image qui pourrait être la reproduction gouachée d'une mosaïque romaine. Mais une tradition nouvelle apparaît, d'inspiration d'abord purement religieuse, dans un ouvrage comme cette étonnante *Annonciation*

*aux bergers*, de l'Apocalypse de Saint-Sever, où un énorme oiseau rouge, anguleux comme un chevalier bardé de fer, tient dans ses griffes un serpent mi-parti rouge et bleu, étranges figures du Bestiaire qui fournit tant de thèmes décoratifs aux enlumineurs de tous ces ouvrages pieux. La figure humaine reste encore bien roide, bien guindée, dans sa rigueur impersonnelle ; comme si le respect de certains canons empêchait ces artistes de modifier les types reçus, transmis par une liturgie obligatoire. C'est dans la partie purement décorative qu'ils laissent libre cours à leur invention, à leur fantaisie. Quelle ingénieuse liberté, justement, dans ces entrelacs de feuillages, de fleurs, d'arabesques et de volutes courant autour de ces crucifixions, de ces saints en prière, de ces Christ dans leur gloire rayonnants d'or et de pierreries ! La même exactement, d'ailleurs, que les tailleurs de pierre font jouer à pareille époque sur la façade des cathédrales ; toute une végétation fantastique, un grouillement déchaîné de monstres et d'oiseaux fabuleux, dans une architecture minutieuse et hardie... Peu à peu, l'invention déborde la marge ; et, tandis que ces charmants décorateurs s'abandonnent davantage à leur fantaisie dans le groupement des personnages et l'animation des scènes à représenter, une observation plus directe de la vie ouvre sa voie au réalisme. Aux hiératiques personnages de l'hagiographie byzantine, l'esprit local de nos provinces substitue insensiblement une figuration plus humaine, la transposition des scènes légendaires dans un décor emprunté au siècle. Des portraits déjà apparaissent, dans ces Heures, dans ces bréviaires, ces psautiers royaux illustrés de légendes bibliques, d'un pinceau si gai, où avec le respect des textes saints se compose si joliment une sorte d'humour naïf. Un art tout neuf, non vu encore, commence là, déjà pourvu des qualités particulières à notre race imaginative et observatrice. Mais c'est au quatorzième surtout que ces qualités, plus nettement dégagées, libérées, éclatent dans tous ces admirables ouvrages, les *Fables latines* de Philippe le Bel, l'*Histoire de saint Louis*, le *De Viris* de Pétrarque, les *Heures d'Anjou*, avec le plus de force et de bonheur, pour trouver au quinzième le plus vif état de grâce et de perfection dans les *Heures du duc de Berry*, les *Antiquités judaïques*, les *Chasses de Gaston Phébus*, le *Roman de la violette* et tant d'autres monuments de la miniature française. A la foi naïve des premiers enlumineurs une mondanité souriante et narquoise a fait succéder chez ces artistes de nouvelles sources d'inspiration, d'un caractère nettement moderne, demandée à l'observation directe de la vie, de ses couleurs et de son mouvement, de ses curiosités, de ses passions. D'où l'extraordinaire ouverture sur le siècle que constituent pour nous ces illustrations de jour en jour plus près de la réalité, désormais regardée pour elle-même.

Aussi bien les miniaturistes qui ont ici usé leurs yeux à l'élaboration de ces merveilles microscopiques, sont des peintres ; il n'y a qu'une différence de format et d'échelle entre ces compositions d'un Hesdin,

d'un Pol de Limbourg, d'un Beauneveu ou d'un Foucquet, et les panneaux de chevalet qu'ils ont pu ou auraient pu peindre. Dans leurs illustrations de manuscrits, quelle gentillesse d'esprit, quelle sûreté de main, quel don exquis de la couleur, quel brio, quelle vivacité ! Quelle vérité aussi ; et comme ces menues figurations aident à reconstituer la vie même, héroïque, courtoise, galante et déjà raffinée de ce temps, autour de ces visages si nets, de ce bariolage de costumes, de ces fêtes, de ces scènes de chasse, de ces cortèges, de ces intérieurs bien architecturés, de ces paysages où la profondeur même est si vaporeuse dans l'éloignement ! Dans telle page de Foucquet, représentant la *Prise de Jéricho* au milieu d'un enchevêtrement de lances et de trompettes, couvrez de la main la partie inférieure de ce ravissant tableau, pour ne considérer que le paysage de ville et de campagne qui remplit le haut de la page ; vous avez une petite ville des bords de l'Oise ou de la Loire, et, sauf l'architecture naturellement plus pure et plus intacte qu'aujourd'hui, un de nos paysages français les plus vrais que l'on puisse voir, qui pourrait aussi bien avoir été peint au seizième qu'en notre meilleure époque classique.

Une autre partie fort émouvante de cette exposition — où ne manquent aucun des « clous » susceptibles d'accrocher la curiosité des visiteurs les plus pressés ou les moins avertis, le Siège de Dagobert, l'échiquier de Charlemagne, le procès manuscrit de Jeanne d'Arc, et maints bibelots rarissimes, ivoires, médailles, cartes, reliures, évangéliaires de la Sainte Chapelle, en vermeil repoussé, sertis de pierres précieuses, etc., — est constituée par une collection probablement unique d'estampes de la fin du quatorzième et du quinzième siècle, images populaires d'indulgence et de piété, premières manifestations de la gravure sur bois et lointains ancêtres de notre traditionnelle imagerie d'Épinal. Presque toutes ces pièces, extrêmement rares et que leur vulgarisation même vouait à une fatale destruction, sont d'une grande beauté et d'un charme très sûr. Elles figurent des saints, des scènes de la Passion et de la vie des martyrs, tels que se les représentait l'imagination naïve du temps, servie par un art d'une incontestable grandeur, dont la simplicité n'exclut aucunement le pathétique et atteint tout de suite à une étonnante perfection de style. Ces images taillées à grands traits, d'une touche nerveuse et mordante, sont coloriées de nuances plates, très savoureusement accordées, grâce à une technique rapidement mise au point, à laquelle sont bien loin d'être parvenus de nos jours nos contemporains qui s'essaient à renouveler ce vieil art de la xylographie et pourront d'ailleurs trouver devant ces modèles si réussis de précieux enseignements. Le premier sans doute et le plus utile me paraît être d'apprendre à distinguer la naïveté de la maladresse, et que simplification n'est pas synonyme d'escamotage, erreur commune à beaucoup de nos modernes graveurs qui croient cacher leur ignorance du dessin sous une feinte gaucherie.

ÉMILE HENRIOT.

# *CHRONIQUE DE LA QUINZAINE*

## M. LUCIEN LAMOUREUX

*M. Lucien Lamoureux n'est pas célèbre. Mais, enfin, il est connu. Presque personne n'ignore plus qu'il est rapporteur général de la Commission des finances, et la gazette porte aux quatre coins de la France, chaque jour, le récit de ses quotidiennes altercations avec M. Vincent Auriol, le ministre des Finances, ou tel membre de la majorité. Et ainsi nous risquons de voir M. Lucien Lamoureux, qui est un homme gentil et courtois, sous un faux jour, en quelque sorte, comme un homme qui serait atrabilaire, coléreux, et difficile à vivre. Si M. Lamoureux se fâche, c'est donc par suite de circonstances exceptionnelles et de la nervosité inhérente à ses fonctions. Ses fonctions... Pourquoi faut-il qu'il lui ait été donné d'aborder à Corinthe au moment même où Corinthe était envahie par la peste, et justement suspecte? Si M. Lamoureux, en ce jour, est quasi célèbre, c'est peut-être parce qu'il occupe un poste important dans une maison dont on parle trop, ces temps-ci, et dont la renommée n'est pas de très bon aloi. Les œuvres de la Commission des finances n'ont pas une fort bonne presse, et ne méritent pas de l'avoir : le fâcheux pour M. Lamoureux, c'est qu'il en prend, comme dit l'autre, pour son grade. La justice du peuple ne fait point de distinction.*

*Cependant, pour l'observateur plus subtil, il apparaît que M. Lucien Lamoureux, qui est un garçon sympathique et plein de bonne volonté, fait ce qu'il peut pour mettre quelque ordre en l'affaire, qu'il s'efforce de hâter des transactions acceptables et qu'il hésite même parfois — reste*

*de candeur juvénile, ou subtile assurance contre une irrémédiable catastrophe, — devant une démagogie vraiment trop cynique, goguenarde et dévastatrice. La mauvaise foi des uns, la mauvaise volonté des autres, l'obstination égoïste, le manque de parole, tout ceci ne rend pas à l'arbitre-rapporteur la tâche aisée. Sa bonne humeur s'y use. Le voici contraint à ce geste, désormais presque rituel, de ramener en hâte ses papiers et de sortir en claquant la porte, attendant qu'on le rappelle. On l'appelle. Il revient. Il sourit, mais le Parlement n'a point gagné à l'affaire. La Commission n'a point grandi en prestige. M. Lamoureux le sent confusément. Il en souffre, et il conserve, sous le sourire de ses lèvres, une certaine amertume dans le cœur.*

*A dire le vrai, nous ne saurions le plaindre, et il ne saurait se plaindre lui-même. Il occupe, depuis 1925, à trente-six ans, étant né en septembre 1888, un poste considérable, dont rêvaient en vain à cet âge les Charles Dumont et les Chéron, et aussi M. Clémentel, avec lequel M. Lamoureux n'est point sans affinités. Mais si sa chaise n'est plus une chaise curule, entourée d'un prestige auguste et de la vénération des foules, s'il occupe la première place au moment où elle est décriée et quelque peu bafouée, il n'ignorait pas qu'il en était ainsi. Si sa tâche est malaisée et injuste, s'il est condamné à trouver une toile de Pénélope dont ses amis, par farce dérisoire, étirent les fils aussitôt que noués, s'il est attelé à une besogne vaine, démagogique, illusoire et impopulaire tout à la fois, il savait qu'il en serait ainsi, et qu'il ne pouvait pas ne pas en être ainsi. Il savait les données du problème et ne peut s'étonner de la solution prévue. Personne ne l'a contraint à se mettre à cette étrange table de travail. Personne ne le forçait à cette tâche impossible de vouloir mettre de l'ordre dans les finances du Cartel. Personne même ne le forçait d'être du Cartel.*

*Car, et voici le comique de son affaire, M. Lucien Lamoureux n'est point du Cartel. Il n'a pas été élu comme du Cartel. Sans doute, il est d'origine radical-socialiste, mais son père, fougueux anticlérical, s'était vu ravir son siège à Montluçon par le socialiste Paul Constans. Être l'ennemi des catholiques et des hommes d'ordre traditionnels, et prétendre représenter la résistance à la révolution, à la pression et à la mystique de gauche, était au moins paradoxal. M. Lucien Lamoureux ne paraît pas avoir mieux résolu le problème, et l'expérience paternelle semble avoir été perdue pour lui. Est-il plus inexcusable, ou vraiment, ayant mesuré l'incompatibilité de la politique de gauche et du bon sens, ne veut-il relever que de son caprice? En 1919, sous les auspices de M. Albert Peyronnet, il s'était vu élire sur une liste d'union qui comprenait un progressiste libéral et un républicain de gauche, et en 1924, il se représente avec ce républicain de gauche, le maire radical-*

*sortant de Moulins, et M. Gaston Vidal qui venait d'être au pouvoir pendant trois ans avec le Bloc national et M. Poincaré. Cette liste fut écrasée par la liste socialiste, et, contre les socialistes, M. Lamoureux fut seul élu. Sitôt nommé, il rallia l'armée de M. Blum. C'est affaire entre ses électeurs et lui. M. Lamoureux, qui est jeune, ambitieux et pressé d'arriver, ne s'attarde pas avec les vaincus. Mais, enfin, si la maison où il s'est rué vient à brûler, et surtout s'il se plaint qu'on y est mal, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il ne peut s'en prendre qu'à lui-même.*

*Cependant, M. Lamoureux avait des chances pour lui. Sa jeunesse, son physique aimable, et son nom qui n'est pas sans séduction. Il a voulu profiter en hâte de ce triple avantage, et il serait injuste, à la réflexion, de lui reprocher d'être du Cartel ou de n'être point du Cartel. M. Lamoureux suit sa fortune. Il le fait dans un mauvais moment et les événements tournent mal : il n'en manifeste pas la moindre mauvaise humeur. Sans doute, il aime mieux encore être là que nulle part en vue. Certains aimeraient mieux encore être sifflés que de ne point paraître sur la scène, et M. Lamoureux doit avoir médité à son usage la formule lapidaire de mon vieil ami Gabriel de Lautrec : « Mieux vaut un mauvais temps que pas de temps du tout... » Évidemment, nous vivons dans des temps fort durs pour les ambitieux : la renommée est bâtie sur le sable et passe vite, et une vedette, comme au cinéma, efface l'autre. Les ministres n'ont plus le génie qu'ils avaient il y a trente ans, les sous-secrétaires d'Etat sont comme les chefs de cabinet de notre jeunesse, et les chevaliers de la Légion d'honneur réclament à peine le prestige qui environnait, voici trois lustres, les officiers d'académie. Il en est de même du rapporteur-général du budget. M. Lamoureux aime mieux être cela que rien du tout. M. de Chappedelaine, qui est rapporteur général adjoint, se contente de moins encore. Ce qui ne veut pas dire que M. Lamoureux, qui a des qualités de travail et de dialectique, n'aurait pas réussi dans une période plus stable, dans le cadre d'institutions plus fermes et plus brillantes. Si nous ne le pensions pas, nous ne nous attarderions pas à plaindre son infortune relative. Le plaindre, non de s'être embarqué sur une galère vouée au naufrage mais plutôt, ayant des qualités certaines, de les vouer à une œuvre vaine, et d'avoir abdiqué son amour-propre pour satisfaire — prématurément — son ambition.*

★★★

## Le Théâtre : *Pièces bien faites.*

Nous nous plaignons souvent à cette place que les pièces qu'on nous donne à juger soient mal faites. Nous venons de voir coup sur coup plusieurs ouvrages qui devraient permettre de bien poser le problème.

A tout seigneur tout honneur : la Comédie-Française a ouvert ses portes à un ouvrage ancien de M. Wolf, *le Secret de Polichinelle.*

C'est la Comédie-Française qui est le seigneur, et non pas M. Wolf. Celui-ci n'est qu'un homme habile qui excelle à tirer la larme.

*Le Secret de Polichinelle* est un affreux magma de roublardise, de banalité et de sensiblerie. On y voit des bourgeois, père et mère, qui voudraient marier leur fils, naturellement unique, à une héritière. Il refuse avec énergie. Il a déjà fixé son cœur. Il aime une ouvrière pauvre mais honnête, de qui il a un enfant. Les bourgeois père et mère s'en vont voir ce faux ménage en se cachant l'un de l'autre. Tous les deux sont conquis par la douceur et la vertu de la jeune femme, et surtout par leur petit-fils, qui possède comme de bien entendu tous les dons de vivacité, de tendresse et d'agrément qu'on peut supposer en pareil cas. Il ne reste plus qu'à réconcilier tout le monde dans une embrassade générale et un torrent de larmes.

Avec ses airs honnêtes, cette pièce est à grincer des dents. Il n'est pas un truc qu'elle n'emploie, pas une ficelle sur laquelle elle ne tire. Le public s'attendrit sans mesure, comme le financier à la *Judith* de Boyer. Mais à quel prix ! Il n'est rien de plus conventionnel que ces bourgeois bêlants, ce fils amoureux, cette ouvrière vertueuse, sans compter ce bon vieux cliché romantique de l'ouvrière séduite, mais vertueuse. Israélite, auteur d'une pièce intitulée *le Ruisseau* où il assurait déjà que c'est dans le ruisseau qu'il faut aller chercher la vertu sentimentale, vous ne voudriez pas que M. Wolf n'eût pas mis quelque part un grain de cette vieille dynamite révolutionnaire, si vieille qu'elle en est éventée.

Car tout cela donne l'impression de venir d'un temps lointain, d'avoir mille ans, d'être éculé jusqu'à la corde. Première remarque frappante : l'habileté tout court, celle qui n'est pas métier solide mais rouerie de faiseur, consiste à toucher le goût du public ; pour toucher ce goût, le plus court est de suivre la mode ; quand le goût a tourné, il ne reste rien.

Pourtant, la pièce de M. Wolf va connaître au Théâtre-Français une très brillante arrière-saison. Elle attirera le public, grâce au prestige d'une distribution éclatante, et aussi parce que M. Wolf a eu l'adresse suprême de flatter le goût qui tourne le moins souvent, la sensiblerie barbouillée aux couleurs de l'honnêteté. Autre côté de la question, convient-il de blâmer la Comédie-Française d'accueil-

lir des ouvrages aussi évidemment dépourvus de valeur et d'intérêt littéraires? A première vue, on répond non. On se dit qu'il faut toujours en tout temps un fond de médiocrité, et que celle-là en vaut une autre. Le Théâtre-Français emplit ainsi la caisse aisément, et sitôt après il se justifie en montant la charmante *Carmosine* de Musset. Les temps sont durs, les bénéfices moins élevés au Théâtre-Français que partout ailleurs. Un individu peut avoir l'esprit de sacrifice, dans une compagnie dont les membres sont solidaires cet esprit nécessite des vertus surnaturelles. Ce n'est qu'à la réflexion qu'on se dit que la Comédie-Française suit la ligne du moindre effort, et qu'elle obtiendrait peut-être d'aussi bons résultats si elle présentait avec soin et éclat des ouvrages sérieux. Mais enfin, on n'osera pas la blâmer trop fort de n'être qu'humaine.

*
* *

*L'autre exemple est tiré d'animaux plus petits.*

M. Dario Nicodémi est un auteur italien qui écrit en français, ou presque. Il eut avant la guerre un grand succès avec une pièce qui fut représentée par Mme Réjane. Il en écrivit une autre qui devait avoir la même interprète. La guerre a passé, Mme Réjane est morte, le théâtre de l'Ambigu représente *l'Ombre*.

La critique s'est écriée en chœur : c'est une pièce bien faite à la mode d'avant guerre. Voire. C'est une pièce faite en vue d'une situation, ce qui n'est pas pareil.

Il faut supposer qu'une jeune femme, paralysée des mains et des jambes, a retrouvé par miracle l'usage de ses mains d'abord, ce qui lui permet de remuer un peu au premier acte, puis de ses jambes, ce qui lui permettra de se lever au second. Il faut admettre que son mari, qui est grand écrivain, est aussi grand peintre, de telle sorte qu'il puisse avoir une vie en partie double dans un atelier lointain. Il faut admettre enfin, ce qui est plus étonnant encore, que la jeune femme ne dise mot de sa guérison progressive, de sorte qu'au milieu du second acte, elle débarque, ressuscitée, dans l'atelier de son mari, afin de lui faire une bonne surprise.

Quand on a admis tout cela, on peut alors trouver que la situation de cette fin de second acte est forte et pathétique : la femme légitime se trouve brusquement en présence d'un faux ménage, que son mari entretient sans scrupule. A l'infirme inguérissable, il prodigue tendresse et pitié. Mais il est jeune, la vie l'appelle, il aime en secret et, croit-il librement, une autre femme libre, saine, jeune et vivante.

Cette scène fait de l'effet, à coup sûr. Mais M. Nicodémi, ayant dit ce qu'il avait à dire, s'arrête essoufflé. Et selon l'usage antique, mais bien plus que solennel, il dénoue son affaire n'importe comment.

Mieux encore, il la dénoue au rebours du sens commun : la malade, qui n'est plus malade, revient se mettre sous ses couvertures, et elle cachera à tout le monde qu'elle est guérie. Même au théâtre, le croira qui voudra.

Ces invraisemblances font dire que la pièce de M. Nicodémi n'est pas bien faite. M. Wolf n'était que banal, ses inventions étaient pauvres, mais elles étaient admissibles. M. Nicodémi a trouvé un effet, il n'a pas cuisiné une pièce bien faite.

*
* *

La palme dans le genre reviendra à M. Méré. Ses ouvrages précédents étaient gonflés de péripéties, mais l'habileté n'y allait pas sans à-coups et un défaut engluait toujours les rouages, une prétention au grand ton littéraire qui faisait saillir le désaccord très vif entre ce que les personnages avaient de sommaire et le genre dramatique où M. Méré voulait les guinder. Avec l'âge et l'expérience, il a pris une plus juste mesure de ses forces. L'intrigue de sa pièce nouvelle, *le Lit nuptial*, est mieux conduite, tandis que le ton en est plus simple. Bénéfice de part et d'autre. *Le Lit nuptial* est sans conteste la meilleure pièce qu'ait faite M. Méré, sans doute une des meilleures qu'il soit capable de faire.

Ici aussi, tout est noué en vue d'une scène capitale, mais tout est sérieusement noué. Au premier acte, on voit deux nouveaux époux débarquer dans un hôtel le soir de leurs noces. La jeune mariée, qui s'appelle Hélène, témoigne à son mari, qui s'appelle Pierre, une aversion si vive que, pressée comme il est bien naturel, elle finit par avouer qu'elle a aimé un homme, qu'elle l'aime encore, que cet homme a été son amant, qu'il ne peut l'épouser parce qu'il n'est pas libre, et qu'elle ne s'est jetée dans le mariage que comme on se jette à l'eau, pour tenter d'oublier. Tête de Pierre, si l'on ose dire.

On imagine qu'au second acte, le hasard d'un voyage met Pierre et Hélène en face de l'amant. Celui-ci est marié ; mais il n'aime qu'Hélène ; pour elle il sacrifierait tout, ménage, carrière, honneurs ; les héros de M. Méré n'y vont jamais de main morte. Celui-ci, qui s'appelle Didier, est enragé. Il n'en fait ni une ni deux et débarque chez Hélène. Mais voici sur quelle invention M. Méré a bâti sa grande scène : Didier ne se cache pas ; il ne cherche pas à éviter Pierre ; au contraire, il s'arrange de façon à le rencontrer, et qu'Hélène soit présente ; il dit à Pierre : « Elle était à moi avant d'être à vous. Elle s'est donnée à moi par amour, à vous pour m'oublier. Je ne viens pas vous la disputer dans l'ombre, je viens proclamer mon droit. Aussi bien, ce n'est pas moi qui déciderai ; c'est elle ; je sais qu'elle m'aime toujours, qu'elle n'a aimé et ne peut aimer que moi : demandez-le-lui. »

Un rival à qui l'on viendrait nocturnement enlever sa femme

serait en droit d'abattre le ravisseur. Un homme à qui l'on parle de la sorte est bien obligé d'écouter, et d'interroger l'intéressée comme on le lui dit. Le public palpite et M. Méré a gagné la partie

Comme toujours, après ce grand effet le quatrième acte est moins bon. Mais à l'inverse de M. Nicodémi, M. Méré a encore trouvé assez de ressources pour soutenir l'intérêt jusqu'au bout. Hélène n'écoute que le devoir, chasse Didier, se jette dans les bras de son mari. Mais Didier tombe évanoui, elle pousse un tel cri que Pierre comprend et la chasse aussi. Alors, elle se réfugie chez la femme de Didier, elle lui avoue tout, et à elles deux elles arrivent à convaincre Pierre et Didier de s'en aller chacun avec leur femme, comme dans la chanson de M. Malbrough. Au dernier moment, Hélène se retourne et dit à sa rivale : « Plus tard, quand nous serons tous vieux, vous direz à Didier que c'était lui que j'aimais. »

Fort bien. Ce sacrifice est louable ; mais M. Méré, pressé par le temps, néglige de nous dire quel sentiment l'inspire. Aussi bien on ne sait jamais pourquoi ces personnages agissent de telle façon plutôt que de telle autre. Ou plutôt on le sait, ils agissent de la façon la plus dramatique, et leurs sentiments demeurent aussi obscurs et lointains que s'ils appartenaient à une espèce différente de l'humanité. Assurément, on sort de là sans être enrichi de ces lumières sur le cœur qui, en dernière analyse, sont le seul prix et le seul intérêt de l'œuvre littéraire. On a vu tourner une machine parfaitement articulée. Mais on ne gratterait pas une livre de chair sur les articulations.

*
* *

*Le Secret de Polichinelle* et *l'Ombre* ont été écrits avant la guerre. Bien que M. Méré soit jeune encore, il a été formé au temps d'avant guerre, puisque son premier succès est contemporain de l'âge, qui nous semble aujourd'hui préhistorique, où régnait Catulle Mendès. Dans un genre tout différent, un aimable auteur comme M. Paul Gavault donne au théâtre Daunou une pièce qui joue aux limites de la comédie et du vaudeville, *l'Ecole du bonheur*. C'est encore une pièce bien faite, par un auteur d'avant guerre et conforme à l'esprit d'avant guerre.

Posons, pour conclure aujourd'hui, deux jalons : la pièce mal faite est une mode du temps présent ; le public préfère la pièce bien faite.

Nous aurons sans tarder de belles occasions de regarder des pièces mal faites. Après quoi, il sera plus aisé de se demander dans quelle mesure c'est le public ou les auteurs qui ont raison.

LUCIEN DUBECH.

# *LES FAITS DE LA QUINZAINE*

LES PROJETS FINANCIERS. — *La discussion des projets financiers continue, à la Chambre, dans le gâchis et l'incohérence.*

*La Chambre vote la déclaration obligatoire sous serment des assujettis à l'impôt sur le revenu* (3 *février*), *la publicité des rôles dans les mairies* (4 *février*), *la publication à l'*Officiel *des revenus des parlementaires* (5 *février*). *Elle supprime, malgré M. Doumer, les titres au porteur, puis, regrettant aussitôt son vote, renvoie à la commission des Finances pour trouver une formule de transaction* (5 *février*). *Par deux fois* (6 *et* 11 *février*), *le rapporteur de la commission, M. Lamoureux, donne sa démission, puis la retire.*

*Le* 12, *la Chambre ajourne, par* 326 *voix contre* 183, *l'article proposé par la commission instituant l'Etat héritier. M. Briand avait posé la question de confiance. Un projet transactionnel accepté par le ministre et par la commission est adopté le même jour. Il prévoit l'institution du carnet de coupons et la création du titre à endos.*

*Le* 13 *février, après vingt-neuf séances de discussion, on aborde enfin l'article premier du projet de relèvement financier. Ni ce jour-là, ni à la séance du* 14, *on ne peut se mettre d'accord sur les projets. La plupart des taxes indirectes proposées sont écartées.*

*Le groupe radical suggère l'incorporation au budget des* 3 *milliards d'impôts Loucheur, destinés à résorber l'inflation. La Chambre décide d'ajourner à un an la perception de ces impôts* (15 *février*). *En même temps, la commission des Finances rejette la taxe sur les paiements.*

*Le ministère lui-même est divisé, et une crise, au moins partielle, semble devoir être envisagée.*

L'ÉLECTION DE BELFORT. — *A Belfort, M. André Tardieu, violemment combattu par le Cartel, est élu député au premier tour de scrutin, en remplacement d'un radical-socialiste* (14 *février*). *L'élection au Sénat de M. Amiard, cartelliste, en Seine-et-Oise, n'atténue pas le retentissement de cet événement.*

L'INCIDENT GERMANO-ITALIEN. — *L'agitation pangermaniste au Tyrol du Sud et des propos du ministre bavarois Held, amènent M. Mussolini à prononcer un discours si net et si dur que l'Allemagne en est intimidée* (6 *février*).

*M. Stresemann, qui répond au Reichstag à M. Mussolini, reconnaît la souveraineté italienne sur le Tyrol du Sud et désavoue M. Held* (9 *février*).

A. M.

---

*Le Gérant :* GEORGES MOREAU.

---

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 33369.